

MÉMORIAL
DE
" L'ALLIANCE "



*Dédié aux 439 membres d'un Service
de Renseignements militaires, morts
pour la France sous l'occupation
allemande 1940-1945.*

MÉMORIAL
DE
“ L'ALLIANCE ”

ASSOCIATION AMICALE “ ALLIANCE ”
22, rue Cambon PARIS (1^{er})

I N M E M O R I A M

Ce Mémorial a été entièrement composé à l'aide de documents originaux recueillis après la guerre en France ou en Allemagne.

Les enquêtes concernant la disparition de nos amis ont été menées par le Réseau. En particulier, les corps des fusillés en Allemagne ont été retrouvés, identifiés, et inhumés par ses soins.

Nous avons désiré laisser un caractère essentiellement authentique aux figures de nos héros en ne publiant que les photographies anthropométriques classées par les Allemands eux-mêmes, dans un Album destiné au Tribunal militaire de Fribourg-en-Brisgau, qui groupe 179 visages de membres de l'Alliance parmi les 432 morts, sous l'étiquette suivante : « ORGANISATION FRANÇAISE D'ESPIONNAGE L'ALLIANCE ».

La même documentation photographique nous manque, hélas, pour les 247 autres disparus du fait de la destruction systématique de leurs fichiers par les Allemands eux-mêmes, mais les télégrammes de la Gestapo, les registres des camps et des prisons, et enfin pour 105 d'entre eux les tombes, nous ont permis de reconstituer dans son ensemble la glorieuse fin de ce groupe de Français passionnément attachés à la cause de la délivrance.

L'histoire du Réseau et sa contribution à la Libération du Pays seront retracées dans un Journal de marche dont la rédaction est d'ores et déjà entreprise.

Geheim

Lichtbilder

von Angehörigen der französischen
Spionageorganisation „L'Alliance“

Fac-similé du titre de la couverture de l'album de photographies anthropométriques
destiné au Tribunal du Grand Reich.

Lettre à mes Amis de l'Alliance

95026 AXEGE.A

XIV Juillet 1946

J'ai été condamné à mort le 28 Juin. Si cette lettre vous parvient, c'est que j'aurai été exécuté. Je ne doute pas de la victoire que je vois proche maintenant et après tous vos malheurs, c'est une grande consolation. Ce que mon destin a de tragique, c'est... d'arriver si près. Vous, sachez que je meurs "espion", pour prendre le départ de cette ère nouvelle et j'espère, plus heureuse. Espion, au patriote, au chef politique, au guerrier, je n'en suis pas moins mort et vous n'y changerez rien. Les représailles, vagues vagues, sont toujours inutiles, souvent injustes et dangereuses et on a la certitude en se lançant sur cette voie d'y trouver un minimum des regrets. Si vous voulez profiter des leçons de l'histoire, retirez votre activité pour quelque chose de plus fructueux, mais en fait pas de représailles pour moi, sur quiconque, je n'en veux pas.

2 Fragments de lettres et de messages chiffrés autographes du Colonel Léon FAURE
 Le § du 3.VIII.44 indique en mots codifiés la cachette des documents.

3.VIII.44 - A cette date je ne sais rien de nouveau, dis-je continuellement d'être dans un

papier en attente. Certes mon cas et celui de l'Alliance sont un peu plus connus par les temps actuels. J'ai écrit une "défense" qui a été envoyée chez le Ministre Girard, ainsi qu'au Tribunal pour être jointe à ma demande de révision en grâce. Au surplus j'ai écrit une note sur la "Résistance" destinée à éclairer les intéressés sur cette question nécessairement mal connue ici. Les jours sont bien longs, je vous assure, car solitude et inactivité ne font que augmenter mon désespoir de cette attente. Enfilées dans un tiroir toutes mes demandes et notes d'ailleurs données profondément leur dernier sonnet. Les gens qui feraient s'y intéresser ayant bien autre chose à faire. De ma prison je ne sais rien des événements, mais il est bien certain que les graves parties dont se compose actuellement le monde, les évènements approuvés sur la table de l'usage des armées, en fait cela est un peu différent, et bien des malheurs dans ces cas peuvent être évités. Les gens nous ont dit, mes amis, que l'on n'est en sûr et tout au contraire je suis persuadé de l'inverse, cette "bonne" est bien mon sentiment et tout. Je suis sûr que vous ne pouvez pas être les vus d'un prisonnier, dans une telle attitude sans parvenir à rien ou à peu près en un jour. Tout l'hiver s'est passé ainsi à espérer et à dos appuyé au radiateur, de sommeil et de combats des nuits je suis persuadé qu'un jour proche je serais de là pour vous voir un jour.

Je vous, mes chers amis, je vous remercie de votre lettre, de votre malheureux pays, de votre famille, de votre vie, de votre santé, de votre bonheur, de votre amour, de votre joie et de votre espoir. Je vous embrasse.

Je n'oublie aucun de vous, vous le bien et je prie pour votre bonheur, celui de vos familles, de l'Alliance et de la France - Ceux qui vont tout leur bien pour vous - Dieu a d'abonche l'opération de dix ans encore. Merci.

Le votre enthousiaste
 Léon FAURE

UOJL
 NLB
 V
 502
 2HE
 VUA
 MES
 ETA
 VHE
 EEI
 GILS
 RES
 ACE
 TES
 2
 3-VIII-44
 UOJL
 2333
 EMER
 SUER
 DIMV
 OIRS
 202
 FEBLR
 AMER
 DEHU
 ASEL
 IATR-1H0I
 PRMI-ULV
 FOEI-SIT
 NSES-ADZ
 SEET-PPI
 STCI-RSI
 SNSU-AIT
 OSEA-IEH
 SDR-LS
 BRSD-TSE

LI
 .LS
 NUL
 SNI
 OUI
 .R
 .OA
 .R
 .AT
 .EM
 .AB
 .EL
 .LES
 EIE.USSSS
 EDA.RBECA
 YIM.JANXE
 TRU.EAEIE
 SL.TNSTT
 VT.ANOIE
 AO.OSVVI
 SSG.TPRZN
 ECK.PUNOR

« Je m'imagine l'impression horrible que fera sur vous la nouvelle de notre fin. Pour moi, ancien combattant, ayant offert mille fois sa vie dans toutes les guerres, mourir par le feu d'un peloton d'exécution, c'est imprévu. Mais je suis précédé et suivi, hélas, de beaucoup d'autres.

« Maintenant, c'est bien fini. Tout espoir, toute lumière sont définitivement partis. Ce sera un coup d'autant plus rude pour les familles que personne ne s'y attend, mais il faut que vous oubliiez très vite. Devant le fait accompli, il n'y a plus qu'à s'incliner.

« Pour tous ceux qui, comme vous, seront restés dans la ligne du devoir, de belles possibilités seront offertes. Je vous fais parfaitement confiance à tous et je suis sûr que, devant les difficultés, vous les résoudrez au mieux des intérêts de tous, en restant dans la même ligne vis-à-vis du Pays.

« De cet ensemble de gens de toutes conditions, de toutes situations et de tous âges qui formèrent notre Association, se dégage un sens moral indéniabie. Dans mon cœur brisé, je conserve la certitude que cela subsistera. Les coups terribles qui vous ont été portés étaient immérités, rien qu'à cause de cela.

« La France aura beaucoup de mal, après la guerre, pour se redresser et reprendre rang de grande puissance. Mais pour s'engager sur cette voie, il lui faut la collaboration de toutes les classes de la société ; la mise en œuvre de toutes les ressources et une sage politique d'apaisement. Le but d'intérêt général pourrait être le ciment du regroupement sans lequel la nation et l'empire glisseront au désordre, à la révolution, à la misère, à la décadence.

« Comme beaucoup d'autres pays, la France aura à soigner, à panser et guérir des plaies cruelles et de nombreuses ruines à relever. Mais seule dans son cas, elle a son unité morale brisée. Tirillée de tous côtés, elle est comme une digue qui crève sous le poids des eaux. C'est le plus grave et le plus urgent. Tout doit être fait pour sortir de cette impasse. Plus tard, les historiens jugeront. Pour l'instant, il s'agit d'union et non de représailles, de travail et non de désordre. Agissez, dans ce sens, mes chers Amis, c'est mon dernier vœu. »

LÉON FAYE.

(Lettre posthume du 14 juillet 1944.)

LÉON FAYE, 10-6-1899, COLONEL BREVETÉ DE L'ARMÉE DE L'AIR, « FOI, 9, LION, AIGLE ». CHEF MILITAIRE DE L'ALLIANCE DE MAI 1942 A SEPTEMBRE 1943. ARRÊTÉ A ALGER, PAR LA POLICE DE VICHY, EN MAI 1941 ET CONDAMNÉ A 5 MOIS DE PRISON ; ARRÊTÉ PAR LES SERVICES DE RADICGONIOMÉTRIE ALLEMANDS, LE 7-11-1942, A MARSEILLE, ET ÉVADÉ DE VALS-LES-BAINS, LE 23-11-1942 ; ARRÊTÉ PAR LA POLICE DE VICHY, A LYON, LE 18-5-1943, ÉVADÉ LE MÊME JOUR ET CONDAMNÉ A 10 ANS DE TRAVAUX FORCÉS PAR CONTUMACE ; ARRÊTÉ PAR LES SERVICES DU S. D. ALLEMAND, LE 16 SEPTEMBRE 1943, A AULNAY-SOUS-BOIS, AU RETOUR DE SA TROISIÈME LIAISON AÉRIENNE CLANDESTINE DE NUIT FRANCE-ANGLETERRE, ET CONDAMNÉ A MORT PAR LE TRIBUNAL MILITAIRE DE FRIBOURG-EN-BRISGAU, LE 28 JUIN 1944.



Photo prise à Londres en septembre 1943.

« AIGLE »

Photo prise à Strasbourg en décembre 1943 après 3 mois de prison, tout de suite après l'évasion manquée de l'Hôtel Majestic.



LE MASSACRE DE SONNENBURG (30 Janvier 1945)

Ce n'est pas un peloton d'exécution que devait voir Léon FAYE.

Après la forteresse de Bruchsal où il avait été maintenu dans une cellule-caveau pendant huit mois, FAYE fut transféré à Schwabische-Hall le 6 septembre 1944 et de là à Sonnenburg le 3 janvier 1945.

Bien qu'il fut condamné à mort le 28 juin, les Allemands par ordre de Himmler le gardaient comme otage de choix, en vue sans doute d'une compensation fructueuse en cas de défaite. Dans toutes les prisons, en raison de sa réputation de spécialiste d'évasion (il avait tenté de s'enfuir de l'hôtel de la Gestapo, avenue Kléber en descendant du toit au moyen d'une corde, mais avait été repris par une patrouille dans la rue) FAYE était traité avec une rigueur exceptionnelle : solitude et secret absolu, demi-ration de vivres, menottes et chaînes aux pieds nuit et jour. Son véritable nom n'apparaissait pas sur la porte de sa cellule. Il était inscrit sous le nom de « Simon ».

Le 15 janvier 1945, son voisin de cellule à Sonnenburg, échangé par les Alliés, le laissait vivant et tout de même plein de l'espoir d'être oublié dans l'indescriptible chaos de l'effondrement du III^e Reich.

Le 27 janvier, la D.N.B. annonçait à la radio de Berlin qu'en raison des fusillades d'amis de l'Allemagne à Paris, — il s'agissait du procès A. Chiappe — des gaullistes importants tels que le colonel FAYE et le capitaine PIMONT, chef du C.E. du B.C.R.A., qui n'avaient pas été exécutés bien qu'étant condamnés à mort, seraient fusillés si, du côté français, il n'était pas sursis aux exécutions prévues.

Hélas, aucune intervention diplomatique ne s'avéra possible, et un camarade de Résistance, rescapé du camp de Sonnenburg, nous relate l'un des plus affreux épisodes des massacres de déportation où finirent tragiquement Léon FAYE et Robert VERNON, Irlandais, adjoint de Robert LYNEN en qualité d'agent de transmission du secteur de Marseille.

« ...Vint le 30 janvier 1945. Depuis quelque temps, voyant le flot de réfugiés de Pologne, de soldats en retraite, je me doutais que les Russes s'approchaient et que notre propre évacuation arriverait aussi. Mais dans quelles conditions ? Je n'imaginai cependant pas la tragédie telle qu'elle se produisit. Le 30 janvier était un mardi et, surprise, l'on n'était pas venu nous ouvrir les cellules le matin pour aller au travail. Il semblait y avoir un grand remue-ménage dans la prison. Nous eûmes notre pain très en retard. Dans la matinée on vint me chercher avec mes camarades de cellule pour une corvée : il s'agissait de transporter du bureau à la chaufferie des sacs bourrés de papiers et de dossiers pour les faire brûler. Tout était sens dessus dessous dans les bureaux. Dans l'après-midi nous apprîmes que l'on abattait tous les animaux de la ferme. Le soir vint, nous nous couchâmes comme d'habitude.

« Puis tout à coup, vers 22 heures, la porte s'ouvre, un gardien pénètre dans la cellule, lit trois noms sur une liste, un Allemand, un Belge et moi, nous dit de vite faire un ballot de nos affaires, gamelles, couvertures et annonce qu'il revient. Nous étions cinq dans la cellule,

les deux autres, un Bulgare et un Allemand, n'avaient pas été appelés. Puis on nous ouvrit. Nous montons au premier étage, sur le palier se trouvaient des gardiens avec des fiches à la main et d'autres prisonniers. On nous fait ranger, on nous compte, on nous enferme dans une grande cellule. Nous attendons là, deux heures, trois heures... Puis l'on nous rouvre et dix par dix nous allons au magasin d'habillement nous vêtir de neuf : pantalons et vestes à bandes jaunes, bottes, redingotes. Il n'y a qu'à se servir ! on nous renferme de nouveau. Encore deux ou trois heures se passent... Puis on revint ouvrir et on nous donne du pain, des pains entiers, comme nous n'en avions pas vu depuis très longtemps. Mais malheureusement, ce pain, nos camarades l'avaient payé de leur vie. Il pouvait être 4 heures du matin. On nous fit mettre par colonne par 4 ou 5, les gardiens nous entouraient. Il faisait froid, il y avait 30 centimètres de neige. Et nous nous mîmes en route sur la route de Kustrin. Nous ne savions rien encore. Ce n'est que petit à petit que notre nombre restreint — nous étions 150 environ — nous frappa, d'autant plus que tous les gardiens étaient avec nous. Et en leur parlant nous apprîmes la terrible nouvelle qui nous cloua d'horreur. Tous nos camarades, environ 800, avaient dans la nuit été fusillés par ces salauds de S.S... Les gardiens sauvaient la face en emmenant une colonne à laquelle j'eus la chance d'appartenir...

« Certains prisonniers avaient été témoins de ce massacre, ceux qui avaient transporté les corps des fusillés. Les S.S. leur laissèrent la vie sauve. Tous étaient Allemands, mais ils revenaient de loin, car d'autres Allemands avaient été fusillés également. Ils avaient du sang après leurs vêtements et étaient bouleversés par ce terrible cauchemar. Ils nous apprirent que les gardiens qui n'avaient pas pris part au massacre allaient chercher les prisonniers dans les cellules et les emmenaient, dix par dix, derrière le bâtiment des ateliers de Sonnenburg où ils les faisaient coucher à plat ventre le long d'un silo. Puis les S.S. passaient et c'était le coup de mitraillette dans la nuque. Les hommes de corvée emmenaient les corps et les mettaient en un tas où les S.S., après le massacre, mirent le feu avec des lance-flammes. Voici la fin de nos malheureux 800 camarades... »

Le commandant du détachement soviétique arrivé le 31 janvier à Sonnenburg, confirma avoir enterré dans deux immenses fosses, 819 corps à moitié calcinés.

La valise de FAYE retrouvée dès l'avance alliée au greffe de Schwabische-Hall contenait la lettre d'adieu à ses amis de l'Alliance, le passage du 30 août 1944 codifié à l'aide d'une méthode d'encodage en langage clair — voir les mots que nous avons soulignés — nous permit de découvrir derrière la grille du chauffage de son caveau de Bruchsal une cinquantaine de messages et de rapports qui constituent son testament moral et qui furent d'un appoint infiniment précieux pour toutes les enquêtes et les découvertes que nous eûmes à effectuer par la suite.

Nous comptions plus de 700 disparus dans les rangs de l'Alliance en mai 1945. Combien d'entre eux avaient-ils subi un sort semblable à celui de leur chef ?



Prison de Schwabische-Hall (dernier bâtiment en haut, à gauche).

LA FUSILLADE D'HEILBRONN (21 Août 1944)

Vingt-quatre Français abattus sur le champ de tir de Heilbronn à l'aube du 21 août 1944 attendent, dans le cimetière de la paisible bourgade de Sontheim-Neckar, le retour dans leur patrie. (*)

Tombés un jour entre les mains de la Gestapo, leur destin fut fixé par le Tribunal militaire du grand Reich siégeant spécialement à Fribourg-en-Brigau pour juger les détenus « N.N. », membres de l'organisation *l'Alliance*. Il prononça la peine de mort. Les condamnés quittèrent alors Fribourg pour la prison de « Schwabische-Hall », en deux convois les 15 et 27 juin 1944. Des semaines d'attente sans espoir s'écoulèrent encore. Revêtus de vêtements de prisonniers, mis en cellules individuelles, ils ne sortaient jamais.

Le vendredi 18 août, le directeur de la prison visita les cellules et prévint nos amis qu'ils allaient être transférés dans la nuit du 20 au 21 août, mais que leurs affaires personnelles resteraient sur place. Ils durent également remplir une étiquette indiquant leur adresse en France. Tous réalisèrent de suite qu'ils allaient être fusillés.

Un officier opérateur-radio britannique incarcéré avec eux, reçut pendant les heures cruelles qui suivirent, les paroles d'adieu de ses camarades de combat. En langage morse, frappé au plafond ou contre les murs des cellules et par le tuyau de chauffage central, les radios de *l'Alliance* transmirent pour leurs chefs et pour eux-mêmes les ultimes messages destinés aux êtres qui leur étaient chers.

« Le dimanche vers 16 heures, nous dit notre ami anglais, on nous mit les menottes à tous et à minuit j'entendis le bruit des portes, des allées et venues et je compris que l'heure était venue d'exécuter la sentence... »

Escortés du gardien, du « *regierungsrat* » et de trois surveillants, les Français montèrent dans un omnibus qui, vers deux heures du matin les déposa à la caserne d'Heilbronn, où ils reçurent des vivres et du tabac...

En même temps que les détenus arriva à la caserne le curé Sauter de Ludwigsbourg convoqué télépho-



A gauche : Leur dernier chemin.
A droite : Le champ de tir.



niement par le Tribunal de la 465^e division pour préparer à la mort vingt-quatre Français et leur apporter les secours de la religion.

« C'est un triste devoir que j'ai eu à remplir ce jour-là relate le prêtre, mais je dois dire que les vingt-quatre Français sont morts bravement et bien préparés.

• Tous apprirent la nouvelle très calmement. Tous acceptèrent la confession que je leur offrais. De trois à cinq heures, moi-même et un chapelain d'Heilbronn officiâmes dans des pièces séparées. En attendant leur tour, ou après qu'il fût passé, les condamnés écrivaient à leur famille des lettres qu'ils remettaient à un assistant du Tribunal. Par douze enfin, dans une cellule plus vaste que les précédentes, ils reçurent la communion et chantèrent en chœur le *Salve Regina* avant d'affirmer bien haut qu'ils pardonnaient à tous ceux qui s'étaient

montrés injustes à leur égard. Et puis, tous s'embrassèrent et se dirent « Adieu ».

« En prenant le chemin du champ de tir, unis dans la même ferveur, ils crièrent tous ensemble : « Vive la France ! »

Par groupe de huit, la camionnette les emmena. Il y eut trois voyages de la caserne au terrain où se dressaient huit poteaux espacés de dix mètres. A tour de rôle, les condamnés y furent attachés. Pour chaque groupe, le prêtre dit le *Notre Père* et le *Je vous salue Marie*. Les cercueils reçurent les victimes chacune atteinte de dix balles. L'un après l'autre, le prêtre bénit les corps.

Ce jour-là, le grand Reich avait abattu, en les réunissant, ceux qui de 1941 au jour de leur arrestation furent parmi les meilleurs animateurs du Réseau. ———>

(*) Bénédiction des 24 cercueils retrouvés et rapatriés par le Réseau, en juin 1947.



CHEFS DE RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS



BOUYAT Jean
28-7-1917
Ingénieur du génie maritime, agent principal de renseignements zone Nord.
« Caviar »
Arrêté à Paris le 12-8-1943.



DELIRY Pierre
3-6-1894
Directeur commercial, capitaine de réserve, agent principal de renseignements zone Est.
« Tamsas »
Arrêté à Autun le 22-9-1943.

JASSAUD Alfred
30-1-1920
Étudiant, agent principal de renseignements zone Normandie, au réseau depuis 1941.
« Robert Darsac » « Bison »
Arrêté au P. C. renseignements de Paris le 19-9-1943.



LEMOIGNE Joël
8-7-1912
Fonctionnaire de la marine, Chef du réseau marine *Seastar*.
« Triton »
Arrêté en Bretagne en novembre 1943.



POULARD Lucien
2-12-1917
Lieutenant pilote, agent principal de renseignements de la zone « Bretagne », puis second du Chef de l'*Alliance* à Paris.
« Mathurin »
Arrêté à Paris le 24-9-1943.



RIVIERE Gabriel
30-11-1901.
Commerçant, agent principal de renseignements de la zone Sud depuis 1940, puis adjoint au chef de la zone Nord.
« Loup »
Arrêté à Paris le 19-9-1943.

CHEF ET OPÉRATEURS RADIO

ROMON Gabriel
18-6-1905
Chef de bataillon du génie, conseiller technique du Réseau pour le service radio.
« Cygne »
Arrêté à Paris le 12-12-1943.



CAPRAIS Jean-Marie
26-6-1922
Étudiant, opérateur radio d'Amiens.
« Grive »
Radiogoniométré à Amiens en plein travail, le 18-11-1943.





LEBRE René
26-9-1921
Opérateur radio,
de Rennes.
« Chardonneret »
Arrêté à Rennes
le 23-9-1943.



PORTENART JEAN
2-8-1918
Radio - électricien, opé-
rateur-radio de Paris.
« Milouin »
Arrêté à Paris
le 16-9-1943.

RISS André
21-1-1922
Etudiant, opérateur ra-
dio de Paris.
« Vanneau »
Arrêté à Paris
le 16-9-1943.



BONNETAIN Jacques
9-3-1921
Radio de la marine mar-
chande, opérateur-radio
de Paris.
« G. 141 »
Arrêté à Paris
le 16-9-1943.



CHEFS DE SECTEURS OPÉRATION



DALLAS Pierre
7-7-1916
Lieutenant pilote, chef
de l'équipe aviation, a
procédé à 12 opérations
d'atterrissages Lysander
clandestins et 6 parachu-
tages depuis 1942.
« Cornac »
Arrêté à Aulnay-s-Bois
le 16-9-1943.



TRUMEL Marcel
5-3-1923
Plombier,
aide de l'équipe
aviation, a procédé à
quatre atterrissages au
terrain de Bouilhancy.
« Desman »
Arrêté à Sully-le-Long
le 18-9-1943.

SIEGRIST Ernest
4-12-1905
Gardien de la paix,
chef de la sécurité, agent
du réseau depuis janvier
1942.
« Eléphant »
Arrêté à Lyon
le 11 juin 1943.



SNEYERS J.-Philippe
27-9-1921
Etudiant, agent de la
sécurité, chef de l'équipe
du P. C.
« Escogriffe »
Arrêté à Aulnay-s-Bois
le 16-9-1943.



AGENTS DE RENSEIGNEMENTS ET DE LIAISONS



BERNARD Marc
27-6-1921
Etudiant, agent de
liaison du P. C.
« Mérou »
Arrêté en mission
à Paris le 16-9-1943.



De VILLENEUVE Alain
8-6-1922
Agent d'assurances,
agent de liaison du P. C.,
frère de
Yves de Villeneuve,
fusillé le même jour.
Arrêté à Paris le
16-9-1943.
« Corbin »

LEFEBVRE Philippe
15-4-1917
Lieutenant d'active,
agent de liaison région
Bretagne.
« Lieutenant Robert »
Arrêté à Paris
le 25-9-1943.



HERMER Raymond
29-12-1903
Chef d'orchestre, boîte
aux lettres.
« S. 11 »
Arrêté à Rennes
le 2-9-1943.



De FOUGEROLLES Yves
6-17-1913
Industriel, agent de
renseignements région
Bretagne.
« S. 110 »
Arrêté en octobre 1943.



De VILLENEUVE Yves
1-8-1920
Etudiant, agent de
renseignements région
Bretagne.
« Sapajou »
Frère
d'Alain de Villeneuve,
fusillé le même jour.
Arrêté à Rennes
le 30-9-1943.

LEMAITRE Pierre
2-2-1911
Directeur économe des
hospices civils de Vitré,
boîte aux lettres, agent
de renseignements.
« S. 92 »
Arrêté à Vitré
le 1-10-1943.



DELAGNOLES Ferdin.
27-12-1913
Restaurateur, informa-
teur de Strasbourg.
« Alsace 1 »

Arrêté fin 1942, ne figure pas sur l'album du Tribunal de Fribourg. Jugé avant les autres avait déjà été conduit au poste à Ludwigsburg le 1^{er} mai 1944, grâcié à la dernière minute, il fut transféré à Schwabische-Hall.

Toutes les photos anthropométriques proviennent de l'album de l'Alliance, destiné au Tribunal militaire de Fribourg-en-Brisgau.

« NACHT UND NEBEL »

Quels étaient donc ces détenus « N.N. », objets d'une rigueur particulière de la part des autorités allemandes, que le tribunal spécial du Grand Reich condamna presque indistinctement à la peine de mort ?

L'ordonnance personnelle d'Hitler qui attribua cette appellation de *Nacht und Nebel*, c'est-à-dire *Nuit et Brouillard*, aux membres de certaines organisations de résistance prescrivait ainsi, de façon imagée, la nature des traitements qu'il y avait lieu d'infliger à cette catégorie de détenus. Ils devaient disparaître comme s'ils s'étaient évanouis dans la nuit et le brouillard. Leurs familles, leurs camarades, devaient tout ignorer de leur sort et l'on sait avec quelle ponctualité ces consignes furent exécutées.

Dans l'exaltation de l'été 1940, les Allemands crurent avoir tué l'âme de la France. Bientôt cependant une immense toile d'araignée se tissait dans l'ombre autour des occupants. Les mailles en étaient fragiles et, lorsque l'une d'elles cédait, de nouvelles recrues venaient aussitôt remplacer les équipes disparues.

Plusieurs réseaux, s'ignorant le plus souvent les uns et les autres, aux objectifs les plus divers, poursuivaient ainsi leur labeur souterrain pour assurer la délivrance de la Patrie.

Parmi eux l'*Alliance*, fondée au lendemain de l'armistice, poursuivit son activité jusqu'à la libération.

Spécialisée dans la recherche des renseignements militaires (ordre de bataille ; mouvements de troupes, de bateaux, de sous-marins, d'avions ; armes nouvelles ; organisations défensives), l'*Alliance* comprenait un certain nombre de secteurs géographiques recouvrant l'ensemble du territoire.

Les renseignements recueillis étaient transmis au Grand Etat-Major Allié grâce aux émissions clandestines d'un important réseau d'appareils radios accrochés sur la Centrale de Londres. La liaison était complétée par des courriers réguliers, avions Lysander, sous-marins ou vedettes rapides qui, chaque mois, emportaient du courrier, amenaient ou expédiaient des agents du Réseau. Enfin, de fréquents parachutages assuraient le ravitaillement en matériel radio, questionnaires, armes, fonds, matériel de toutes sortes, livres, vêtements.

Pour accomplir ces différentes tâches, l'*Alliance* comportait

une organisation régionale très décentralisée (secteurs couvrant un ou plusieurs départements et nantis de noms tels que Forteresse, Chapelle, Hangar, Abri, Cathédrale, etc.) et une organisation centrale dénommée « Grand Hôtel », poste de commandement, chargé d'assurer les services communs : radio, opérations d'atterrissage et de parachutage, liaisons marines, auto-défense, fausses identités, finances, évasions, assistance aux familles des disparus, etc.

Environ trois mille agents, dont sensiblement un millier y consacrant l'essentiel de leur activité et ayant reçu un pseudonyme, les autres jouant le rôle d'informateurs boîtes aux lettres, d'emplacements de postes ou d'asiles, formèrent ainsi les cadres de l'*Alliance*.

Des centaines d'hommes et de femmes que rien ne semblait désigner pour l'héroïsme et l'aventure brisèrent ainsi le cadre étroit et paisible de leur existence pour se plier aux lois de la lutte clandestine contre l'envahisseur... La plupart ne savaient même pas de qui leur venaient les ordres qu'ils exécutaient mais, tous, appartenant aux milieux les plus divers et issus de toutes les provinces françaises, s'unissaient et mettaient en commun leurs forces morales et matérielles au service d'un même idéal : la délivrance de la Patrie.

Tous réalisaient la gravité de leur mission, et, comme l'écrivait l'avocat allemand Hermann : *Ils étaient absolument conscients des risques qu'ils couraient et tout aussi conscients des conséquences auxquelles ces risques les exposaient.*

SCHEMA DE L'ORGANISATION



PREMIÈRES VICTIMES

1941

Dès 1941, les premières arrestations dues à la police vichyssoise, se produisent, en mai à Alger, en novembre dans le Sud-Ouest.

En novembre également le secteur de Paris subit de profondes fêlures du fait de la police allemande.

Les choses ne vont pas plus loin grâce à l'héroïque tenue des agents arrêtés. Malgré les délations commises par Vichy, les Allemands n'ont pas encore découvert le fil conducteur, ni réalisé qu'ils se trouvent en présence d'un Réseau déjà solidement organisé et relié par radio à Londres depuis six mois lorsqu'ils fusillent à Paris le 13 novembre 1941 :

SCHAERRER Henri, (15-10-1916) « KSI 42 », ingénieur mécanicien de la marine, adjoint depuis décembre 1940 au chef-fondateur du Réseau, qui fut pris en pleine action dans les fils de fer barbelés de la base sous-marine de Bassens, le 11 juillet 1941.

Voici un fragment de sa dernière lettre. Chaque jour s'écoulant entre la condamnation et le moment du supplice porte un point d'interrogation, le dernier jour est marqué d'une croix apposée de la main



KSI 42

Portrait du premier fusillé avant sa dernière mission.

est marqué d'une croix apposée de la main

5 Nov. 1941
6 Nov. 1941
7 Nov. 1941
8 Nov. 1941
9 Nov. 1941
10 Nov. 1941
11 Nov. 1941

13 Novembre 1941
Mission de Bassens le 4 Novembre 1941
Lettre N° 32

Bien cher Oncle de Paris,
Pardonne-moi mais de quelle ! Depuis le 3 Septembre j'ai eu le droit de vous envoyer deux lettres interrogées, je ne sais si vous les avez reçues ou en aucune réponse. J'ai été arrêté le 11 juillet à Bassens pour espionnage et c'est ce matin que j'ai été jugé à Paris par le Tribunal de guerre Allemand.

Je suis condamné à mort !
Je t'ai reçu votre lettre j'aurais été fusillé. Toutefois mon avocat a fait une demande de recours en grâce, il faut compter environ une semaine avant d'avoir une réponse. C'est de cela que j'ai eu de la peine.

Oncle tu es le premier auquel j'écris pour que je te dois beaucoup de reconnaissance. Tu es un père pour mon second Père et je te dois beaucoup pour les deux choses que tu m'as si merveilleusement enseignées : la loyauté et le courage et c'est grâce à ces deux qualités que mes juges ont pu me dire après la sentence : Depuis votre arrestation pourtant on vous a traité avec vous avec grâce à votre dignité et votre honneur, produit la meilleure impression, mais vous sommes obligés de nous incliner devant la loi internationale sur l'espionnage.

Mes seules paroles furent : je suis content d'avoir gardé l'honneur.

Cher Oncle, tant de courtoisie, je sais que vous m'aimez bien tous les trois et c'est pourquoi avant de mourir c'est à vous que je vous

et grâce de dernière prière : veuillez pour votre la mesure de vos moyens, des qui me sont si chers. Maman et toi au elles ne tombent jamais dans les la guerre je vous demanderais également transporter mon corps dans le cimetière de temps en temps je vous demanderais pour le repos de mon âme.

Chère Chère je vous te procurent une et disant que j'ai eu la grande confession de de communier dans ma un mois et demi de je compte de faire peut-être avant ma mort. C'est donc en ce je vous remercie et te puis dire grande partie à toi que je dois ma vie. Puisse Dieu me pardonner tout ce que j'ai fait et ne me pardonner rien. Je n'ai aucune crainte de la mort, car c'est en une épreuve. Depuis mon arrestation j'ai eu une seule fois ce fait communion et communion.

Mais jure Oncle sur ton honneur de me et vous s'occupent tous les trois, de rester liés de cette petite Henri. Une lettre pour Papa de ma part et d'aimer avec dévouement le vol de elle m'aurait donné. Si possible je remettrais ces deux lettres à un de guerre ainsi que pour Maman et toi tous les trois. Que Dieu me pardonne et qu'il étende sur vous sa protection et de tous mon cœur. Votre petit Henri

P.S. Je vous envoie des lettres de Papa et de Maman.

1942

L'internement des agents principaux de la région Nord aboutit au procès de novembre 1942, qui eut lieu à Paris et fut suivi de fusillades qui ne s'interrompent plus désormais qu'avec la fin de la guerre.

Au soir du 13 novembre, Maurice COUSTENOBLE, « Tigre », le plus ancien agent du Réseau, assiste pâle d'une rage impuissante, à la sortie de ses amis qui viennent d'être condamnés à mort par le Tribunal Militaire de Paris, rue Boissy-d'Anglas. Tous le reconnaissent, mais tous feignent de ne pas le voir. Ils sont calmes et gais. Lucien VALLET, le premier opérateur radio de l'organisation crie bien fort en montant dans le fourgon cellulaire : *Ils vont voir ces Boches comment les Français savent mourir.*

La lourde voiture tourne au coin du faubourg Saint-Honoré. Nous ne les reverrons jamais ces neuf pionniers du secteur *Alliance*, qui, dès la fin de 1940, ont jeté les bases des secteurs de zone occupée et recruté des informateurs de grande classe qui, protégés par leur silence, ont pu servir jusqu'au bout.

HUGON Antoine, 26-4-1890, garagiste, Médaille militaire 1914-18, chef de la patrouille *Guynemer*, chargé de tendre ses filets sur Paris-Ouest et la Bretagne, « Par. 31 ».

PAUTARD Jean, 28-6-1908, employé des postes, adjoint du précédent et centralisateur des renseignements de la zone occupée. « Ari 19 ».

POULAIN Edmond, 13-2-1914, jeune étudiant, évadé de guerre, chef de la patrouille *Turenne*, chargé de poser ses ramifications dans le nord et la zone interdite, « Pul 93 ».

VALLET Lucien, 10-12-1914, sous-officier radio de l'armée de l'air, qui a opéré la première liaison radio-électrique de l'*Alliance* avec Londres au début de mai 1941 et a transporté lui-même et mis en batterie le premier poste de zone occupée à Saint-Ouen (Seine), en septembre 1941.

BONNET André, 10-1-1915, employé de mairie, « Tétard » adjoint du précédent pour la sécurité et agent de recherche de renseignements pour la région parisienne.

BONNET Armand, 7-9-1914, sous-officier d'active, « Guy 150 », agent de recherche de la zone Nord.

TŒUF Jean, 19-8-1912, sous-officier de spahis, « Fut », agent de liaison du précédent.

BOUVET Camille, 29-1-1903, notaire, « Abu 124 », agent de renseignements et de transmissions de la patrouille *Guynemer*.

ORNSTEIN Joseph, 27-8-1908, commerçant, « Gig », agent de liaisons interzones.

Exécutés à Romainville le 30 novembre 1942. Voici leurs tombes retrouvées au cimetière d'Ivry.



1943

est l'année où le Réseau *Alliance*, parvenu au bout de deux ans d'efforts acharnés à son point de rendement culminant, a fait le plus de mal à l'ennemi. Cinquante postes émetteurs amenés par parachutes ou par Lysanders clandestins sont installés du Nord au Sud. Deux équipes de spécialistes aviation préparent les opérations de chaque lune. Des techniciens de la marine, de l'armée de terre et de l'air, travaillent à d'abondants courriers. Coopérer par l'information sur la Kriegsmarine à la bataille des mers et des océans qui doit être gagnée d'abord pour que le débarquement puisse avoir lieu, par le renseignement précis indiquant les défenses ennemies et le déploiement de ses troupes, afin que les plans libérateurs soient assurés du rendement maximum : est le but de tous. Il faut aussi démasquer les entreprises secrètes d'Hitler, prévoir l'attaque des V1 et des V2. Il faut évacuer sur l'Afrique du Nord les combattants de l'armée active. Il faut songer à la bataille de France et préparer des maquis.

Toutes ces actions se poursuivent au milieu des opérations de police qui contraignent à reconstruire les secteurs touchés par trois hécatombes successives : en hiver dans la zone sud et dans la zone nord, au printemps dans la zone centrale, à l'automne au cœur de l'organisation et dans les gros secteurs de l'Est, de Bretagne et du centre.

Des morts aussi, sur plusieurs points du territoire :

A Gamnat, le 9 mars, la Gestapo de Vichy traque et assassine en pleine gare :

GUILLEBAUD Paul, 23-6-1904, fonctionnaire du Ministère de la Justice et agent principal du secteur *Asile* sous commandement du général Raynal. Il était recherché pour avoir préparé l'évasion du fondateur du Réseau détenu à Evaux-les-Bains. Sa femme fut arrêtée le même jour et condamnée à mort à Fribourg-en-Brisgau.

Au Fort de Bondues le 30 mars, sont fusillés trois agents de renseignements de la zone interdite après jugement du Tribunal Militaire de Lille-Bruxelles :

BONPAIN René, 15-10-1908, jeune prêtre de Lille, « T.100 », arrêté le 14-11-1942, qui laisse à tous l'exemple du plus pur dévouement et dont voici les dernières paroles :

Je n'ai rien à regretter ; j'ai l'absolue certitude que c'est la Providence qui a tout permis, et, soyez-en certains, je suis profondément calme et tranquille... Je demanderai à Dieu de bénir tous mes collaborateurs qui, avec un dévouement et un esprit surnaturel si grands, ont contribué au succès de mes œuvres, je ne veux nommer personne... Mais auprès de Dieu, je n'oublierai personne... »

HERBEAUX Louis, 25-12-1896, employé aux hospices civils de Rosendaël, premier chef du secteur de Dunkerque ; arrêté le 16-11-1942, en même temps que sa femme et sa fille toutes deux déportées pendant vingt-sept mois.

LANERY Jules, 18-4-1894, expert comptable à Rosendaël ; arrêté le 14-11-1942. Agent de Dunkerque.

Au Fort de Bondues le 30 juin est fusillé :

ROUSSEAU Jean, 15-6-1908, directeur général des consommateurs de pétrole ; arrêté en juin 1942 alors qu'il venait d'être promu chef du secteur Nord.

Nous n'aurons vraisemblablement jamais aucune information précise sur les fusillades de Bondues. Le fort était sévèrement consigné et aucun témoin oculaire des nombreux drames qui eurent lieu dans cette enceinte n'osa se manifester.

(Le Chef de l'Abwehr IIIIF de Lille était à l'époque : Hegener Karl, avocat de son état et officier du contre-espionnage nazi. Il est le premier qui provoqua, par l'efficacité des recherches lancées contre l'organisation dès la fin de 1942, les pertes particulièrement lourdes qu'elle eut à subir.)

Au Fort de Romainville le 2 octobre, les Allemands choisissent cinquante otages parmi les prisonniers en cours de transfert. Parmi eux se trouvent quatre de nos nôtres.

Pressé par le peloton de S. S. qui le faisait entrer dans le car servant à les conduire au supplice, Jean BOUTEILLE lève la tête vers la fenêtre grillagée derrière laquelle se trouvait sa fille, ainsi que d'autres femmes d'otages destinées à la déportation, qui assistent ainsi encagées, au départ de ce qu'elles ont de plus cher au monde. Le car disparaît, suivi d'un autre contenant le peloton d'exécution et au *Mont-Valérien*, tombent quatre agents du secteur *Asile* :

BIARD Louis, 3-3-1883, capitaine de réserve, chargé du renseignement de la région de Montluçon, « King Charles », arrêté le 30-7-1943.

BOUTEILLE Jean, 25-11-1875, receveur des Finances, chargé de la recherche et de la transmission des rapports locaux, « V.410 » ; arrêté le 22-4-43 à Vichy.

MAUDEUX Louis, de Vichy, informateur du secteur ; arrêté le 28 mai 1943.

MAGNAT Pierre, 11-6-1904, chef divisionnaire de la Marine marchande, adjoint au général Raynal, 1^{er} chef de la région Centre, « Pétoncle » ; arrêté à Vichy le 4-5-1943.

A Dijon le 4 novembre, au cours des interrogatoires abominables que supportent les membres du secteur *Forteresse* arrêtés depuis septembre, succombe sous les tortures de la Gestapo :

MAGNARD Léon, 31-5-1895, inspecteur des Eaux et Forêts, agent de recherche de la région d'Autun, « K.20 ». Son fils Jules arrêté à la même époque devait disparaître plus tard en déportation.

A Lyon, le 5 novembre, tombe sous les balles nazies :

LÉRI Jean-Paul, 15-9-1918, chef compagnon de France, agent du sous-réseau *Druides*, secteur frontière Pyrénées, « B.56 » ; arrêté à Lyon le 27-9-1943.

A Annemasse, le 1^{er} décembre 1943, tué par les douaniers allemands tombe :

GENOT Laurent, 22-12-1919, lieutenant d'active, « Pierrot », opérateur-radio de *Forteresse*, ayant échappé aux arrestations massives d'Autun, qui fut tué alors qu'il tentait de passer la frontière suisse pour reprendre sa place au combat.

1943

Et, Stanislas CHOMIK, jeune aspirant Polonais, du groupe « Alliés » arrêté à Lourdes le..... est fusillé au Mont Valérien le 24 décembre 1943.

Enfin, au cours de cette année, annonciatrice à la fois de victoires et de deuils innombrables s'éteint des suites de phtisie contractée en service commandé au bout de 24 mois de lutte :

COUSTENOBLE Maurice, 29-3-1913, sous-officier pilote aviateur ; entré au Réseau le 13-10-1940, « Cou.73 - Tigre », contrôleur recruteur de tous les éléments des débuts de l'organisation, chef des premiers parachutages et des premières installations de postes, chef du secteur *Stade* (Nord, zone interdite). Exemple incomparable d'abnégation et de courage, il meurt le 17 octobre 1943 dans l'ambulance qui l'arrachait à une suprême visite de la Gestapo au Sanatorium de Durtol où il agonisait.



Portrait de TIGRE sur son lit d'hôpital.

Voici les rouages des différents Services de Renseignements allemands qui s'opposaient aux nôtres en France

Dénomination de ces services :

- AST : abréviation du nom allemand *Abwehrstelle* : contre-espionnage. (Le mot de passe était *Arbeitsstab*).
- GESTAPO : abréviation du nom allemand *Geheime Staats-Polizei* : police secrète de l'État.
- S. D. : abréviation du nom allemand *Sicherheits-Dienst* : Service de sécurité.
- G. F. P. : abréviation du nom allemand *Geheime-Feld-Polizei* : Police secrète de campagne, ce qui équivaut au service de la Sûreté aux Armées.
- F. A. T. : abréviation du nom allemand *Fontaufklärungsgruppe* : service de renseignements de l'armée.
- MELDEKOPF : « Antenne », poste avancé de renseignements.

Origine de l'Ast.

L'Ast (mot de passe *Arbeitsstab*), peut être comparé à notre 2^e Bureau. Les services de l'Ast ont été créés longtemps avant l'avènement de Hitler, et portaient à l'origine le nom de *Truppen-erkundungsdienst* du *Reichswehr*, c'est-à-dire Service de renseignements de l'Armée au sein de la *Reichswehr*. Ses cadres étaient

formés par des officiers nobles et avaient à leur tête un Amiral. Doté de moyens financiers très puissants, grâce à l'appui de l'industrie lourde allemande, il s'étendait à travers toute l'Europe, en un réseau de renseignements vaste et serré. En France, ce service de renseignements trouva un champ d'action préparé d'avance, grâce à l'appui des innombrables allemands naturalisés : « ingénieurs, ouvriers spécialistes et chimistes », surtout en Alsace, où on naturalisa en force, après le traité de Versailles.

Lors de son avènement, Hitler réorganisa le service et l'appela *Abwehrdienst*, en lui adjoignant la Gestapo, et le S. D.

L'*Abwehrdienst* fut alors divisé en plusieurs sections ; chacune de ces sections fut incorporée dans un district de corps d'armée, ainsi que la Gestapo et le S.D.

La ville de Stuttgart fut choisie comme siège du P.C. de ces services.

Un exemple concret : l'Abwehrstelle de Dijon.

C'est l'Ast de Dijon qui était chargé de centraliser tous les cas appartenant au SR Alliance. Ses membres les plus influents furent :

Le Colonel EHINGER

Chef, qui centralisait, discriminait et exploitait les renseignements que ses subordonnés recueillaient et les répercutait soit sur la G.F.P. soit sur le S.D. Il renseignait l'O.K.W. « Haut Commandement Allemand ».

GLEICHLAUF Albert, Major.

Adjoint de Ehinger, qu'il suppléait souvent ; dirigeait personnellement la section économique, recrutait des agents pour l'après-guerre, s'occupait aussi du territoire de Belfort, a eu une très grosse activité ; chef direct de Merck.

MERCK Goseph Kurt,

alias *KAISER, SCHNEIDER, Oberleutnant.*
(Successeur de Gartner, muté à Bordeaux en mai 1941).

De 1941 à 1945, recruteur et meneur d'agents. Déployait une très grande activité, avait sous ses ordres plus de 100 agents, muté de la Feldkommandatur de Moulins en mai 1941, devint un des membres les plus influents du S.R.A. en France. A son actif : les affaires Libération Nationale, 2^e Bureau de Lyon, Mâcon, Vichy, etc., Réseau *Alliance*, Maquis dans les régions de Bourg, Nantua, Nevers, Chalon-sur-Saône, Besançon ; affaire Jean de la Presse, service de renseignements alliés de la région parisienne, S.R. Belge, etc.

WAGNER dit WINTER, Oberleutnant.

Déploya une assez grande activité aussi, opéra sous les ordres de Merck, du mois de décembre 1942 jusqu'en juillet 1944.

JECKOFF, Sonderführer.

(Ce grade, qui signifie chef interprète diplômé, fut créé dans l'armée allemande au début de 1939, assimilé à celui de lieutenant, il ne donnait pas les mêmes droits ni les mêmes charges.)

Détaché de 1940 en 1942 à l'antenne de Chalon-sur-Saône, créa lors de sa mutation à Paris l'équipe Muller qui rayonnait à travers la zone libre, pour faire de l'espionnage proprement dit sur l'armée française, sur la marine et les usines produisant des articles de guerre. De 1942 à 1944 reforma une nouvelle équipe avec laquelle il déploya une très grosse activité contre la Résistance. (Ce sont ses agents qui prenaient les nôtres en filature.)

HERZ Karl, alias HELD, Feldwebel.

Un des membres les plus actifs de l'Ast de Dijon, bras droit de Merck. Homme très capable, spécialiste du C.E. Herz mit surtout à profit l'affaire du Réseau *Alliance*, qu'il exploita à fond et qui lui valut, ainsi qu'à Merck, un bel avancement.

KUHN Elisabeth, secrétaire de MERCK

Connaissait l'importance de chaque agent de ce dernier ; reçut souvent comme mission de les interroger pendant l'absence de son chef.

Organisation intérieure :

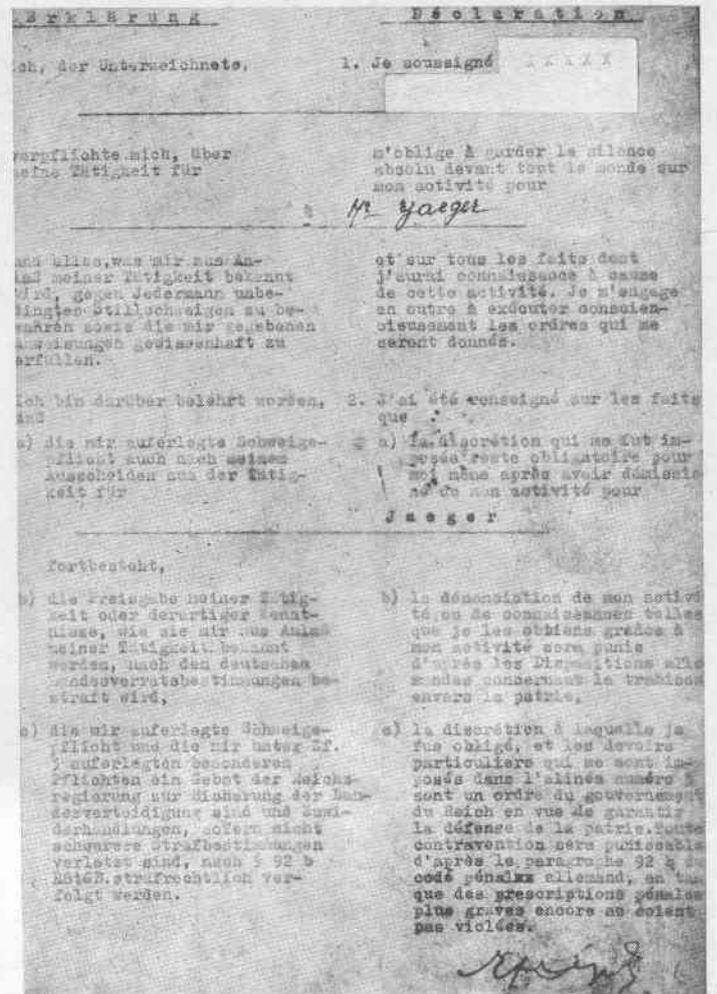
L'Ast pouvait dépenser toute somme d'argent qu'elle jugeait nécessaire d'employer pour payer ses agents. C'est la France qui payait les frais de l'Ast ! La Feldkommandatur recevait de l'Ast une note dans laquelle était relatée simplement qu'il lui fallait telle somme pour frais de service. Celle-ci alors adressait une demande d'envoi de fonds au percepteur, et celui-ci ne pouvait faire autrement que de payer.

L'Ast protégea ses agents d'une façon très efficace. Ces derniers n'étaient connus que par leur pseudonyme, dans le service intérieur, seul l'officier pour lequel l'agent travaillait connaissait sa véritable identité. Dès son entrée dans le service, l'agent était muni d'un numéro matricule, d'un pseudonyme et un fichier

était établi à son intention. De chacun de ses rapports, un exemplaire est gardé sur place, un autre est envoyé au siège central de Stuttgart. Chaque somme qu'il touche est marquée sur une quittance à double emploi, c'est-à-dire qu'il signe de son pseudonyme deux quittances, une qui sert au fichier et l'autre qui part au siège central. Quand l'agent rentre en service, on lui fait signer une pièce secrète, par laquelle il reconnaît avoir pris connaissance des statuts du service. En plus, il remet une photo de lui, qui sera reproduite en plusieurs exemplaires, une au service de Dijon, l'autre à Stuttgart et la troisième à Berlin. L'agent ne connaîtra jamais le nom exact de l'officier qui l'emploie, ni les locaux où se trouve le service. Il sera mis à la disposition de l'officier meneur d'agents des logements en ville, qu'il pourra fréquemment changer, ce que fit Merck. Il employa successivement les immeubles : avenue Victor-Hugo, 25 et 35, place Grangier, rue Fontaine, rue Montmartre et à la fin le 10, boulevard Carnot. Chaque agent partait en mission en principe pour quinze jours. La date étant fixée d'avance, Merck recevait ses agents en principe la nuit. Si un agent avait une communication d'urgence à faire, il s'adressait alors à l'officier en gare en demandant à parler à Kayser. « Rue du Docteur-Remy, du mois de janvier 1942 à janvier 1944 ».

(Voir la suite page 20.)

Fac-similé d'une feuille d'engagement à l'AST.



L'Ast de Dijon avait comme mission de déceler tous les S.R. Alliés, de renseigner le Haut-Commandement de l'Armée allemande, sur l'état d'esprit du gouvernement français, sur la production française, sur l'armée, la marine, l'aviation et les services d'intendance. A cet effet, chaque officier meneur d'agents pouvait les envoyer dans toutes les directions.

L'exploitation des renseignements recueillis était passée au S.D. qui, lui, procédait aux arrestations des agents alliés.

La G.F.P. - Geheime Feldpolizei, ou Organisation de répression au sein de l'Armée allemande.

Remplissant surtout le rôle d'organe exécutif, l'arrestation des soldats qui par leurs menées s'étaient rendu coupables d'activité anti-militariste ; le contrôle postal. Etait le seul organe qui procéda de 1940 à 1942 aux arrestations d'agents alliés, sur indication de l'Ast. La G.F.P. fut dissoute en 1943 et ses membres affectés au S.D.

S.D. ou Gestapo.

A l'origine, le S.D. était « un service de sécurité », qui n'existait que depuis l'avènement de Hitler. En Allemagne il remplissait les mêmes fonctions qu'en France : ses services de renseignements généraux n'avaient rien à voir avec la Gestapo.

Mais dès l'occupation de la France ou de l'Europe, une autre mission lui fut confiée : celle d'assurer la force de police dans les pays occupés.

En bas : Ordre signé Kaiser adressé à un espion de la région d'Autun.

le 17 novembre 1943

Pour JACQUES

L'affaire qui vous occupe avec GEORGES ne paraît pas trop risquer dans la zone ~~libérée~~ prévue.

J'ai l'impression que vous vous laissez troubler dans votre travail parce que HAGON est en rapports avec des Officiers I.S. de LEON.

Je ne doute pas de ce fait. Or s'il s'agissait d'Officiers I.S. les Groupes de TOURNY et de ses environs auraient plusieurs reprises reçu des armes et des munitions par avion.

Vous mentionnez un certain DENISUX, ainsi qu'un certain MAURAS que l'on devrait arrêter.

Je tiens cette arrestation pour prématurée, et j'ai demandé GEORGES de vous charger d'établir des liaisons entre les Groupes de Chalon sur Saône et Chagny.

Je présume que les Groupes de Chalon sur Saône et CHAGNY se composent d'employés de Chemins de Fer, et il serait d'un grand avantage d'avoir un homme de confiance parmi ces employés.

Envoyez-moi un résumé au sujet de toutes les personnes faisant partie des Groupes de Résistance et des Groupes de terrorisme.

En plus de cela, établissez-moi un rapport au sujet des camps et des lieux où sont situés les camps.

Ne pas se laisser troubler. Garder le sang-froid avant tout.

Vous ne devez pas repenser l'affaire de HAGON comme un obstacle. Depuis lui, je vais éclaircir cette affaire.

Ces derniers temps, vous avez répété des noms à plusieurs reprises. Annoncez-vous cela. Ce n'est qu'une perte de temps.

A part cela, tout comme il a été convenu.

Kaiser.

elle a fait venir tout ces jeunes inconnus dans les "legales" et leur place dans des entreprises forestières en Seine et Oise)

sur une de mes questions elle m'a dit que quelques jeunes se trouvaient encore dans les usines régionales pour garder les dépôts qui n'ont pas été trouvés par les Allemands

Je lui ai demandé si elle faisait nous rendre le service de nous présenter et nous faire visiter en relation avec des chefs. ce à quoi elle s'est empressée. Je dois recevoir une convocation de la centrale de la résistance au S.R. de Dijon (vers le 6 ou 7 mai) elle devait s'occuper de nous immédiatement.

Cette femme est à surveiller de très près cependant on ne se fonde pas sur elle. Je pense qu'il sera très difficile de la prendre sans des preuves, 1° étant venue de résidence 2° de faibles importances du pays. 3° de manque total de transport

sa propriété et logement situés au pays. Je fournis ce plus elle est alors de nous. Chez elle il ne sera possible de s'approcher sans surveillance.

Elle est veuve et vit avec son de 2 petits enfants 3 à 4 ans. pour le pays c'est la châteline et j'ai dit de l'entendre de nous.

En haut : Rapport d'un espion affilié à la section Kaiser

A Dijon, son chef était le nommé Kulf qui avait le grade de Sturmbannführer « commandant ». Sa fonction consistait à prendre les initiatives pour la répression des menées anti-allemandes sur le territoire sous son contrôle. Il était tout puissant

Son adjoint, le nommé Meier, du grade de Hauptsturmführer, le suppléait dans l'exercice de ses fonctions.

Son second adjoint, le Hauptsturmführer « capitaine » Jahng, docteur en droit, était le chef de trois sections, les sections 2, 3 et 6.

Le S.D. contrôlait toute la vie économique de la France, la lutte contre les éléments anti-allemands, la surveillance de la police française, des réunions publiques politiques, etc...

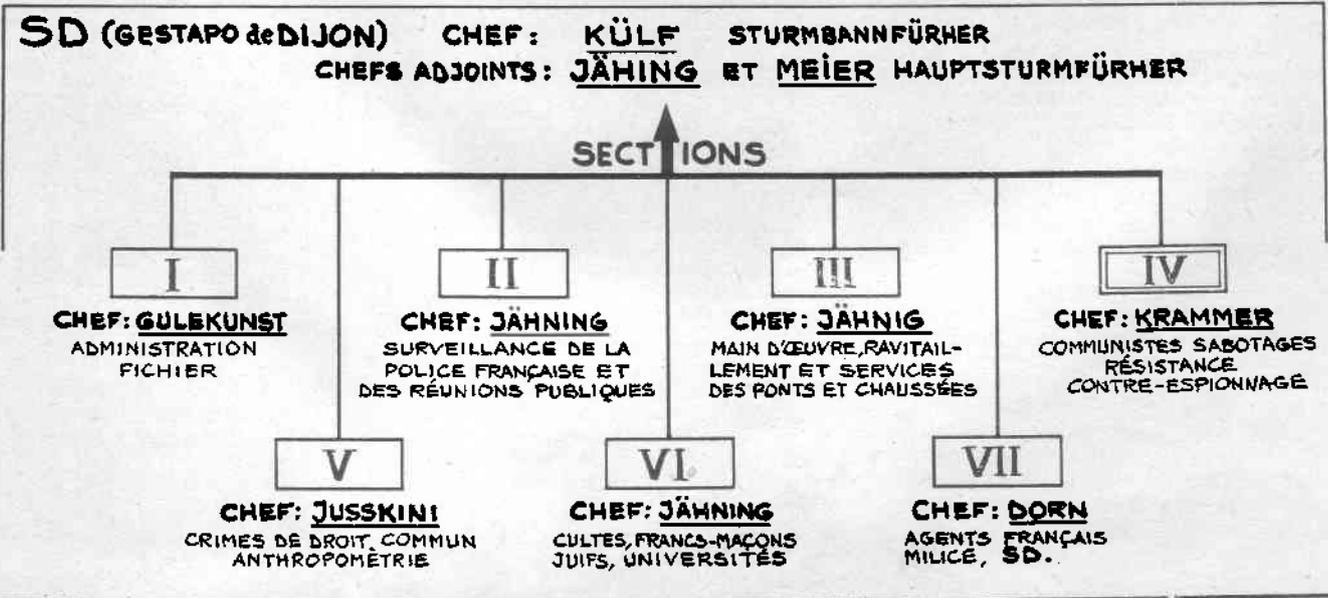
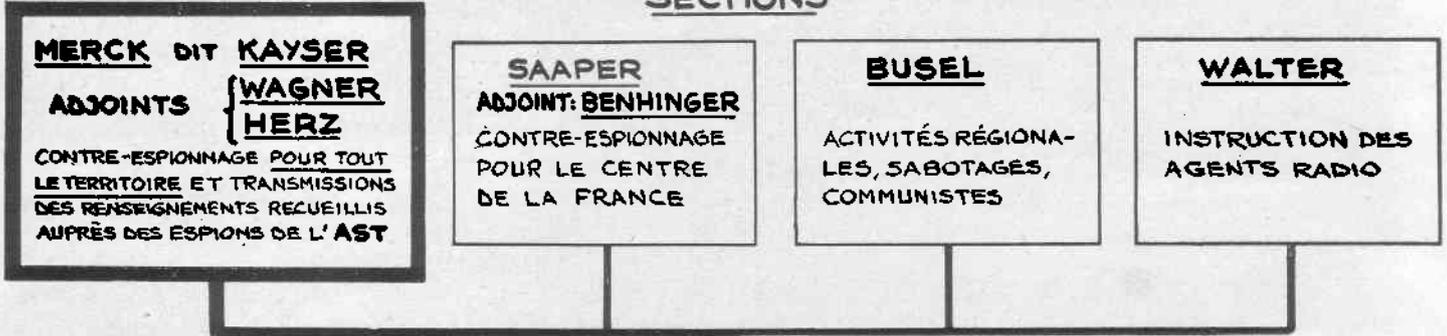
75 % des arrestations effectuées par le S.D. de Dijon ont pour origine des rapports de l'Ast. Ces rapports ou renseignements étaient tous secrets et ne portaient pas le nom de l'agent indicateur. Simplement de temps en temps le numéro matricule « exemple Affaire Alliance d'Autun ».

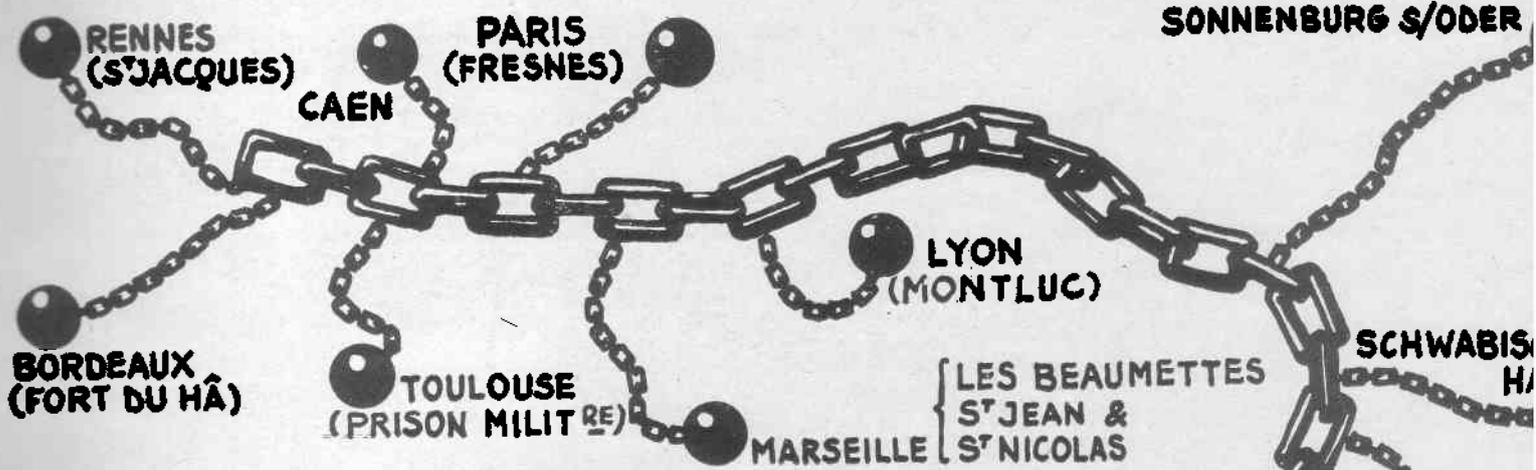
Ci-contre : Schéma de l'organisation de l'Ast Dijon.

ANTENNES

BELFORT GLEICHLAUF	BESANCON KASTNER CAPITAINE SOMMER S/OFF.	CHALONS/S/SAONE HAAS CAPITAINE JUKOFF	NEVERS X... CAPITAINE LEY & DEIN S/OFF.	NANCY MULLER CAPITAINE MEYER S/OFF.
-------------------------------------	---	--	--	--

SECTIONS





LA CHAÎNE DES PRISONS

Lorsque fin 1942 les autorités occupantes se rendirent compte que de nombreuses affaires d'espionnage découvertes en des points très divers du territoire français se reliaient entre elles par des méthodes de travail qui semblaient particulièrement efficaces, elles décidèrent de spécialiser, pour traiter ces cas, deux de leurs services : l'Ast de Dijon, chargée des enquêtes, et l'Ast de Strasbourg chargée de la confection du dossier judiciaire.

Cet ordre très strict, émanant en droite ligne d'Hitler, fut ponctuellement exécuté, ce qui explique l'acharnement de l'ennemi à détruire tout membre de l'organisation tombant entre ses mains.

Chaque membre du S.R. *Alliance* suivait la même filière :

1° *Arrestation* à Paris ou en province. Communication immédiate des interrogatoires à l'Ast de Dijon, qui, ayant entre les mains tous les dossiers de l'*Alliance*, s'efforce d'exploiter l'affaire et de la raccorder aux autres affaires en cours d'instruction. Durant ce temps, le détenu reste dans une prison de province d'où il est bientôt conduit à Fresnes où il dépend alors des services centraux du G.F.P. Souvent, il sera interrogé dans les bureaux qui abritent ces services rue des Saussaies ou avenue Foch.

2° *Préparation du jugement*. — De là transfert au camp de Schirmeck ou dans les prisons du pays de Bade selon la place disponible (Kehl, Buhl, Rastatt, Offenburg, Pforzheim, etc.), avec nouveaux interrogatoires menés par l'Ast de Strasbourg. Au cours de ces derniers interrogatoires, on prépare toutes les pièces nécessaires à la comparution du « coupable » devant le Tribunal.

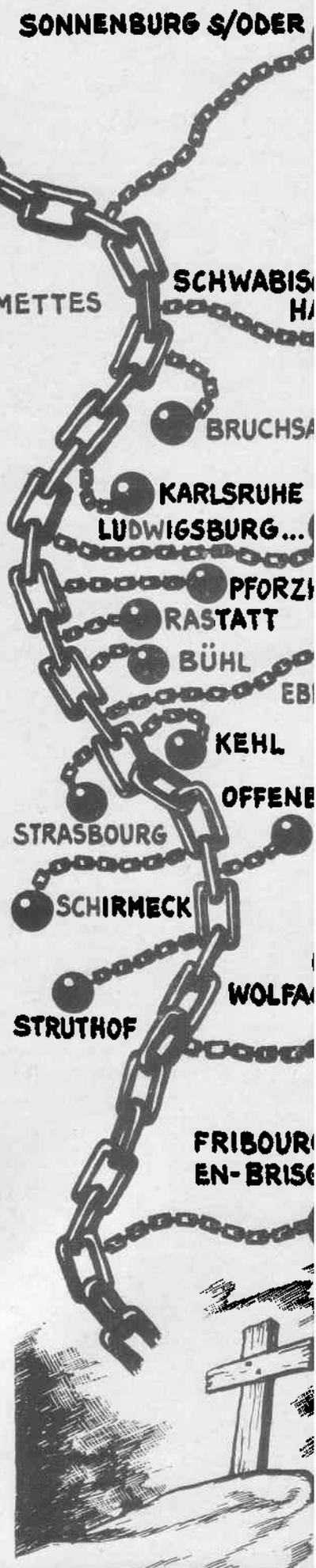
En réalité, leur sort était réglé d'avance, mais il s'agissait d'obtenir au cours de ces interminables séances et en variant les procédés, menaces, tortures, corruption, flatteries, le plus d'indications possibles afin de mettre un terme à l'activité féconde de l'organisation.

3° *Jugement*. — Le Tribunal chargé des affaires de l'*Alliance* est celui de Torgau, transféré à Fribourg-en-Brigau. Aussi, peu de temps avant le jugement, le détenu est-il conduit soit à la prison de cette ville, soit dans diverses prisons de la Forêt Noire.

Au moment de l'avance alliée, le tribunal suspendit ses sessions et tous les inculpés en instance de jugement se trouvant dans les prisons du pays de Bade furent massacrés sans autre forme de procès.

Des arrestations non localisées opérées par la Gestapo et non par l'Abwehr, amenèrent la déportation directe de certains agents qui durent la vie sauve au fait de n'être pas passés par le triage de Strasbourg. Enfin, des cas isolés, traités directement par Berlin, furent dispersés dans des camps ou des forteresses lointaines ; c'est ainsi que les trois chefs militaires du Réseau, arrêtés à des dates différentes se trouvèrent simultanément à Berlin, Sonnenbourg et Mauthausen, séparés de leurs agents.

Cette filière comporta des exceptions. Des exécutions isolées ou des tueries, consécutives à des arrestations locales, eurent lieu en France dans le courant des années 1943 et 1944 et les membres de l'organisation arrêtés dans le Nord (zone interdite) furent tous jugés, fusillés ou déportés par le Tribunal allemand dépendant de Bruxelles (formation administrative, qui correspondait d'ores et déjà à la mainmise du III^e Reich sur notre province du Nord).



Reichskriegsgericht

St. (RKA) III 86/44

(10) Torgau
Berlin-Charlottenburg, den 11. Mai 1944
Witzschgasse 10, Zietenkaserne
Fernruf: 200633 933

In der Strafsache gegen

1. Lucien Francois Marie Poulard *St. 100/44*
2. Alain Henry Marie Le Bastart de Villeneuve *St. 100/44*
3. Marc Louis Jules Bernard *St. 100/44*
4. Philippe Lefebvre *St. 100/44*

Termin zur Hauptverhandlung vor dem 3. Senat des Reichskriegsgerichts in Freiburg im Breisgau, Hindenburgplatz 2, Saal 246 (Schwurgerichtssaal), auf

Dienstag und Mittwoch, den 6. und 7. Juni 1944, 9,15 Uhr
aberaunt.

- I. Den Angeklagten Poulard und Lefebvre wird der Rechtsanwalt Dr. Oskar Metzger in Freiburg i.Br., Bertholdstr. 63 - Tel. 4229
- II. Den Angeklagten Bastart de Villeneuve und Bernard der Rechtsanwalt Hermann Schumacher in Freiburg i. Br., Friedrichstr. 14 - Tel. 2323 - als Verteidiger von Amtswegen gemäss § 72 KtVOC. beigeordnet.
- III. - VI. pp.

Der Präsident
des Reichskriegsgerichts
als Gerichtsherr

Gen. Bastian

Admiral.

Der Oberreichskriegsanwalt

In Auftrage

Gen. Dr. Lotter

Reichskriegsgericht

Fac-similé d'une convocation au Tribunal annotée par l'avocat Metzger

LE PROCÈS DE FRIBOURG-EN-BRISGAU

AU TRIBUNAL MILITAIRE DU GRAND REICH

Trois sessions eurent lieu successivement à quelques mois d'intervalle :

- la première en décembre 1941,
- la seconde en mars et avril 1944,
- la troisième en juin 1944.

D'après les rares survivants de cette tragédie, toutes se déroulèrent suivant le même processus : Au moment du jugement on amenait à Fribourg les inculpés de l'heure. Les prisons civiles regorgeant, ils étaient, en général, internés à la prison militaire, où chacun occupait une cellule munie d'une paillasse et de deux planches fixées au mur : l'une servait de table et l'autre de siège. Dépouillés de leurs vêtements civils, ils recevaient alors une chemise, un caleçon et un treillis militaires ainsi qu'une paire de chaussures adéquates.

Malgré la surveillance sévère qui s'exerçait, ils trouvaient en général le moyen de communiquer entre eux

— et de se reconforter mutuellement — par les tuyaux du chauffage central ou bien en « morse » à travers le mur.

Avant l'ouverture du procès, les détenus recevaient la visite de leurs avocats. Ceux-ci désignés par le Tribunal militaire du Reich, « Reichskriegsgericht » (et qui variaient suivant les cas) furent au nombre de cinq Maîtres :

Schumacher, Hezel, Metzger, Hermann, Brunner.

Ils sont unanimes à reconnaître la belle tenue morale de leurs clients au cours des débats. M^e Hermann, qui fut chargé d'une dizaine de cas, s'exprime en ces termes :

Je me permets de faire la remarque que la conduite de tous les membres de l'Alliance devant le Tribunal fut excellente. Je suis depuis plus de vingt ans avocat plaidant les affaires criminelles et jamais encore je n'ai rien vu d'aussi émouvant que ces procès particulièrement à cause des personnalités si sympathiques des accusés et de leur attitude admirable. Mes confrères qui défendaient cette affaire sont de mon avis et nous avions tous de l'admiration pour le patriotisme et la tenue remarquable des membres de l'Alliance.

Ils y avaient d'autant plus de mérite que toutes les séances se déroulèrent dans la même atmosphère de haine et de mauvaise foi. Toutes, — sauf pour « Julia », « Gilbert », « Courcelles » et « Lemoine », condamnés à 10 années de travaux forcés — deux d'entre eux en raison de leur grand âge et les deux autres parce que leur avocat avait providentiellement fait valoir un article de la convention de La Haye prévoyant que « la détention de postes émetteurs était considérée comme détention de matériel de guerre et que le responsable de cette détention ne pouvait alors être considéré comme espion et puni comme tel ! » Le Tribunal, soucieux du règlement dut s'incliner, mais ne poussa pas l'amour de la justice jusqu'à appliquer lui-même cet article dans d'autres cas analogues et les jugements aboutirent à la même conclusion : **peine de mort**, même pour les femmes. Cela, malgré l'assurance donnée à Paris au colonel Léon FAYE lors de son arrestation, que *son organisation étant une organisation militaire, tous les membres détenus de l'Alliance seraient considérés comme prisonniers de guerre, ne subiraient aucun jugement et attendraient la fin de la guerre dans les camps.*

La cour martiale, ce fût la même aux trois séances, se composait de deux généraux, de deux colonels et d'un capitaine.

Le président lisait les dépositions. L'avocat général présentait son accusation et la défense parlait ensuite (l'accusé n'avait que rarement la possibilité de prendre la parole). Que pouvait-elle faire, n'ayant aucune illusion sur la nature du verdict ni sur le sort qui attendait son client ? Des consignes sévères lui étaient données. Tout devait se passer dans le plus grand secret et, au moment où le tribunal de guerre désignait les avocats, il leur enjoignait en même temps de *ne parler de l'affaire à aucun service ou personne, pas plus Allemand qu'étranger.* Seules étaient autorisées des relations orales ou écrites entre le défenseur et les accusés.

Lors du jugement, l'avocat insistait sur ce fait que son client avait agi par patriotisme pur, d'une façon désintéressée et parce qu'il pensait que son devoir envers la France l'exigeait. *Il n'avait pas su comprendre le véritable intérêt de son pays mais ses intentions n'avaient rien de blâmable...*

La cour ne le niait pas, mais elle s'en souciait à vrai dire fort peu. Elle accablait de sarcasmes la France, la Résistance, les Alliés. Elle apportait comme témoignages des coupures de journaux ou de romans-feuilletons nazis, des histoires abracadabrantes comme celle du soi-disant officier de 1914 exécuté sur les ordres de Joffre alors qu'il s'était approché des lignes françaises porteur d'un drapeau blanc ! Finalement, le président lisait la sentence de mort justifiée par ce fait que l'accusé s'était rendu coupable d'espionnage selon la section 8, § 2, du K.S.S.V.O., à savoir que :

Est espion celui qui, consciemment, dans la zone de l'armée allemande — tout territoire occupé en temps de guerre en fait partie — secrètement ou sous une couverture, recueille ou transmet, ou essaie de recueillir ou de transmettre des renseignements intéressant la conduite de la

guerre, principalement des renseignements de nature militaire, dans le but de les communiquer, directement ou indirectement à l'ennemi.

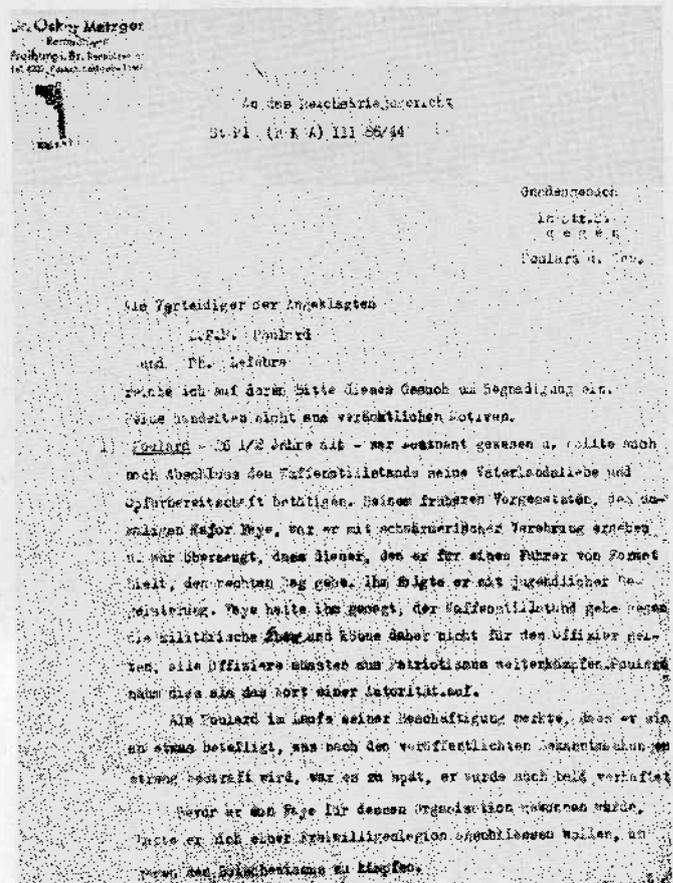
Dans la mesure où il exerce une activité de renseignements, il est « coupable ». La question de savoir s'il a agi comme complice ou non n'a donc pas à intervenir.

Au cours de l'une des séances du Tribunal, le mot fameux de Bismarck tomba : **J'ai en effet de la considération pour un espion mais il est pendu quand même.**

Les détenus « N.N. » ne furent pas pendus mais bien fusillés, exception faite de quatre femmes graciées « provisoirement ».

Pour chaque condamné d'ailleurs, une demande de recours en grâce était présentée. Elle semblait la plupart du temps dans les oubliettes ou de toute façon, demeurait sans effet.

La première session du Tribunal de Fribourg eut pour corollaire la fusillade de Karlsruhe, la seconde celle de Ludwigsbourg et la troisième celle d'Heilbronn, ainsi que plus tard, les massacres de Fribourg et de Sonnenbourg. Les massacres du Struthof et de la Forêt Noire eurent lieu par ordre direct de l'O.K.W. Berlin.



Fac-similé d'un recours en grâce concernant
POULARD et LEFEBVRE



Cérémonie d'exhumation à Karlsruhe en 1945.

LA FUSILLADE DE KARLSRUHE (1^{er} Avril 1944)

*Chefs de secteurs et agents, Région Méditerranéenne
(Bonne Mère).*

SCHNEIDER Camille, 27-12-1915, ingénieur, « Jaguar », agent de renseignements et de liaison du P.C. et adjoint au chef de secteur Méditerranée à Marseille. (*Bonne Mère, Cathédrale*).

DANIS Burel-Jean, 30-6-1921, « Poney », opérateur de cinéma, agent de renseignements et de transmission de Marseille, adjoint de Camille Schneider.

ZEPPINI Georges, 17-6-1918, « Wolf », mécanicien, agent de renseignements et de liaison de Camille Schneider.

SAVON Gilbert, 20-6-1910, « Blaireau », commerçant, agent principal de renseignements du secteur de Marseille.

ROCHER Emile, 2-5-1921, étudiant, agent de renseignements de Marseille, adjoint de Gilbert Savon.

TALON Georges, 28-7-1919, étudiant, agent de renseignements de Marseille, deuxième adjoint de Gilbert Savon.

LYNEN Robert 24-5-1920, « Aiglon », artiste dramatique, agent de renseignements et de transmission du P.C. entre Marseille et Paris.

(Tous arrêtés entre le 27 janvier et le 8 février 43).

Sous-secteur Béziers-Sète (branché sur Bonne Mère et Asile).

BOYER Alphonse, 26-6-1905, « V.150 », ingénieur T.P.E., agent principal de renseignements du sous-secteur de Béziers ; arrêté le 1^{er} mars 1943.

MALBOSC Louis, 11-10-1884, « V. 51 », instituteur retraité, agent de renseignements et de passages du sous-secteur de Béziers ; arrêté le 2 février 1943.

Région Toulouse-Pyrénées (Clinique).

PHILIPPE Jean, 14-11-1905, « Basset », « U.1 », commissaire de police, chef de la région de Toulouse (*Caserne, Clinique*) ; arrêté le 29 janvier 1943.

FLAMANT Paul, 12-12-1891, « U.7 », colonel d'active chef du sous-secteur du Tarn ; arrêté le 26 mars 1943.

VOITURET Jean, 4-3-1895, « U.4. », entrepreneur de travaux publics, chef du sous-secteur du Tarn-et-Garonne ; arrêté le 26 mars 1943.

FELICE Marcel, sujet belge, agent de liaison du commissaire Philippe.

DEROME Marcel, sujet belge, agent de liaison du commissaire Philippe.

Tous les fusillés de Karlsruhe arrêtés dans leurs secteurs respectifs au début de 1943 subiront un long martyre d'attente : on suit leurs traces sur les murs de Fresnes, sur les registres d'Offenburg ou de Wolfach pour arriver à Fribourg où ils furent jugés et condamnés à la peine de mort (1^{re} session du procès) puis transférés à la forteresse de Bruchsal. L'exécution eut lieu à Karlsruhe à l'aube du 1^{er} avril 1944. Le pasteur qui les accompagnait étant mort avant l'arrivée de nos troupes, il nous a été impossible jusqu'ici de recueillir des détails sur leurs derniers moments mais toutes les apparences prouvent qu'ils furent fusillés « réglementairement » comme plus tard ceux de Ludwigsburg et de Heilbronn.

Un quinzième fusillé aurait dû se trouver parmi eux.

BROQUA Paul, 26-5-1907, « Lapin, R1 », l'un des tout premiers agents du secteur *Palais* (Pau), qui fut jugé trop malade pour être conduit sur les lieux de la fusillade. Il mourut peu de semaines plus tard, en mai, et nous avons retrouvé sa tombe au cimetière de Bruchsal.

Tombe de BROQUA à Bruchsal.



LA FUSILLADE DE LUDWIGSBURG

(23 Mai 1944)

Dans la prison de Ludwigsburg, seize prisonniers « N. N. » condamnés à mort en avril 1944 par le Tribunal de Fribourg, attendent l'exécution de la sentence. Chacun est isolé dans sa cellule meublée d'un lit, d'une table, d'une chaise, d'une étagère, et pourvue d'une lucarne de bonne taille, dont la vitre non dépolie permet, en se hissant, de voir le ciel et les arbres.

Une promenade quotidienne de trois quarts d'heure dans la cour est autorisée ainsi que la libre disposition des livres de la bibliothèque. Au cours de la journée les détenus confectionnent différents objets, en particulier des sacs en papier.

Le 23 mai 1944, à l'aube, s'achève une nuit pareille à toutes les autres, mais les seize condamnés, réveillés plus tôt que de coutume, se voient bientôt rassemblés dans une pièce où l'on introduit, quelques instants plus tard, un pasteur et un prêtre catholique. *Le fonctionnaire militaire donne lecture du jugement, en allemand et en français.* Pas le moindre signe de faiblesse. D'un seul élan les seize détenus qui vont mourir s'écrient : « Vive la France ! » s'étreignent et s'embrassent. Et le fonctionnaire qui vient de lire la sentence confie un peu plus tard au Directeur civil de la prison : *Je voudrais que tous les Allemands sachent aussi bien mourir.*

Pendant que le pasteur lit la Bible au seul condamné protestant, le prêtre catholique reçoit les confessions. Avant de quitter la prison les seize Français boivent une tasse de café puis, ayant reçu des cigarettes, ils prennent place dans un grand camion bâché tandis que les deux prêtres suivent dans une autre voiture.

En quelques minutes, les véhicules atteignent l'endroit qui a été choisi. C'est à trois kilomètres de Ludwigsburg une clairière ombragée de grands marronniers, en pleine campagne, à l'orée d'un bois. Le petit cortège parcourt à pieds une cinquantaine de mètres. Chacun gagne la place qui lui a été assignée. Tandis qu'on les lie aux poteaux, ils font preuve d'un extraordinaire sang-froid et s'interpellent en s'écriant : *A très bientôt au ciel.* La salve retentit au moment de *l'amen* du *Pater* prononcé en français par le Prêtre allemand.

On apporte alors les cercueils qui avaient été soigneusement dissimulés et l'ensevelissement se fait, de façon très digne, assure le prêtre qui y assistait et qui, comme il le leur avait promis, dit une messe pour le repos de leur âme, une demi-heure après le supplice.

Ludwigsburg est en effet le seul endroit où nous ayons retrouvé l'emplacement des tombes bien entre-



« BRIARD »

tenu et surmonté de croix portant les noms des fusillés, alors que toutes les autres villes allemandes avaient obéi aux consignes draconiennes du terrible décret « Nacht und Nebel » ce qui nous obligea à multiplier les interrogatoires et les enquêtes pour que la lumière se fasse sur les mystérieuses disparitions de nos amis.

Chefs et agents. Région Centre (Asile Abri).

Le Général RAYNAL, Camille, doyen de l'*Alliance*, « Briard », officier général en retraite, chef du secteur *Asile*, région de Vichy-Centre, qui était également condamné à mort, fut grâcié en raison de son âge — 76 ans — au moment de marcher au supplice et transféré à la forteresse d'Ebrach où il mourut quelques mois plus tard des suites des infâmes traitements qui lui étaient infligés.

Abbé LAIR Charles, 27-1-1913, « A. 204 », vicaire de la cathédrale de Tulle, agent de transmission d'un sous-secteur du Centre, arrêté le 20 février 1943.

DUMONT Paul, 25-6-1904, « V. 11 », cafetier, agent de liaison du sous-secteur de Moulins ; arrêté le 10 mars 1943.

PORNIN Raymond, 16-1-1921, « V. 13 », minotier, agent de renseignements du secteur de Vichy ; arrêté le 19 avril 1943.

MAZILLIER Eugène, 4-4-1896, « Buffle, V. 40 », hôtelier, agent de renseignements et de liaison du secteur de Vichy Nord ; arrêté le 1^{er} mai 1943.

ROYAL Abel, 15-4-1894, « V. 41 », encaisseur, agent de renseignements et de transmissions du secteur de Vichy, arrêté le 17 avril 1943.

RANDIER Auguste, 12-3-1899, « V. 40 », propriétaire exploitant, agent de renseignements et de transmissions du secteur de Vichy ; arrêté le 20 avril 1943.

Région Nord-Est (Forteresse).

FRIESS Jean, 4-2-1902, « K. 17 », ingénieur, agent de renseignements de la région Nord-Est (*Forteresse*) ; arrêté le 22 septembre 1943.

CHANLIAU Jean-Pierre, 7-12-1894, « K. 1410 », agriculteur, agent de renseignements et de liaison de la région nord-est (*Forteresse*) ; arrêté le 30 septembre 1943. Ses fils Jean et Pierre avaient été arrêtés le 22 septembre et son plus jeune garçon Alfred, âgé de 17 ans, était saisi par la Gestapo le 7 octobre. Seul des quatre, Jean Chanliou est revenu d'Allemagne cruellement blessé.

CHANLIAU Pierre, 16-10-1922, « K. 1411 », agriculteur, agent de renseignements et de liaison, région nord-est (*Forteresse*) ; arrêté le 22 septembre 1943.

Chefs de Services en mission.

SIFFERT Armand, 27-8-1909, « Loriot », radio-navigant, chef opérateur radio de la zone sud ; arrêté en mission à Marseille en février 1943.

LAZARD Alexandre, 26-7-1912, « Reille », ingénieur, agent de renseignements et de liaison du secteur de Lyon (*Villa*) ; arrêté en mission à Marseille le 3 février 1943.

KIEFFER André, 29-3-1908, mécanicien, agent de liaison du secteur de Marseille ; arrêté le 30 janvier 1943.

Agents région Nord.

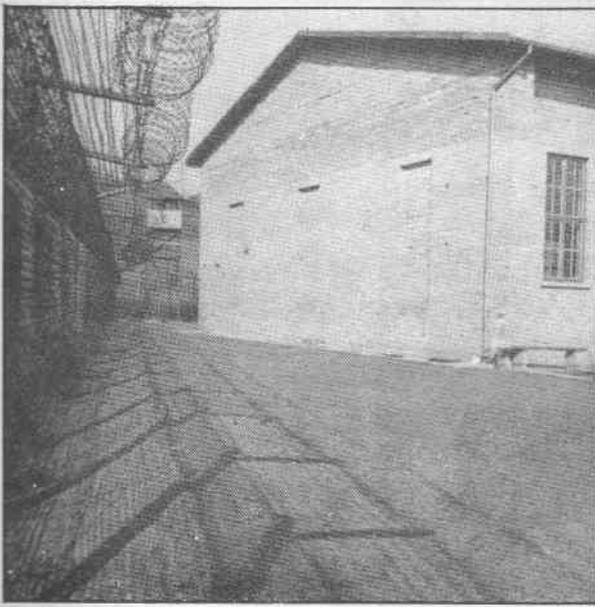
BRICNET Charles, 9-4-1921, technicien, agent de renseignements de la région nord ; arrêté le 16 janvier 1943.

DELALANDE Paul, 27-9-1922, « Paul Langlois », mécanicien, agent de la région normande, travaillait également avec le réseau *Manipule*, arrêté le 17 juin 1943.

ROUX Marcel, 28-1-1903, commerçant, agent de la région nord, travaillait également avec le Réseau *Manipule*.

Le cimetière de Ludwigsburg.





LE CAMP DE SCHIRMECK

(Avril-Septembre 1944)

A la fin du mois d'août 1944, les armées de la Libération déferlent à travers la France et se rapprochent de la frontière allemande. Les Allemands fuient. Déjà, dans les geôles situées en territoire reconquis, des prisonniers politiques ont été libérés par milliers.

Dans les camps aussi bien que dans les prisons, l'espoir grandit. L'heure de la délivrance est proche, on ne peut plus en douter. « LIBRES », « nous allons être libres » songent d'innombrables détenus. Ainsi ceux de Schirmeck, qui de leurs cellules entendent déjà le canon libérateur.

Schirmeck est une petite localité du Bas-Rhin, sise dans la vallée de la Bruche. Au milieu des collines arrondies des Vosges alsaciennes, les nazis ont installé un camp de concentration. Situé à l'extrémité du bourg, il est clôturé par une double haie de poteaux supportant plusieurs rangs de fils de fer barbelés. Des chevaux de frise font le tour du camp et encadrent la porte flanquée d'une guérite et barrée par l'habituelle perche horizontale qu'on ne lève que pour laisser passer les voitures ou les corvées.

Des plates-bandes fleuries, que l'on retrouve aussi autour des blocks, entourent le corps de garde, propre et aéré. Une grande allée en pente douce monte dans le camp. Sur ses bords sont alignés les blocks, baraques en planches, soigneusement numérotés.

En suivant l'allée, on arrive bientôt au block 10. Comme les autres, c'est un bâtiment de planches, peint en vert, orné d'un petit perron et entouré de verdure.

Ses dimensions sont approximativement de vingt-cinq mètres sur dix. Un couloir le sépare en deux dans le sens de sa longueur. De part et d'autre de ce couloir, se trouve à chaque extrémité, le dortoir. Les cloisons en sont constituées par les montants des couchettes superposées sur trois étages comme de coustume. Il y a place pour soixante-douze détenus.

Le couloir est flanqué, d'un côté par le réfectoire, de l'autre par un réduit lui-même coupé en deux par une cloison : les lavabos, où trois robinets coulent sur une planche qui supporte des cuvettes de zinc. Dans un coin se trouvent les tinettes. Dans les murs, s'ouvrent douze fenêtres, grillagées de fil de fer barbelé.

Ce block 10, semblable en apparence à tous les autres, sert de prison aux « terroristes » du camp. Tous sont membres du S. R. *Alliance*. (Voir pages 31 à 42.)

Ils sont arrivés en trois convois. Le premier au mois d'avril 1944 amenait les membres des secteurs d'Autun et, de la Rochelle, le second en mai, ceux de Paris, du Nord et de Bretagne, le dernier fin juin, ceux du secteur Méditerranéen.

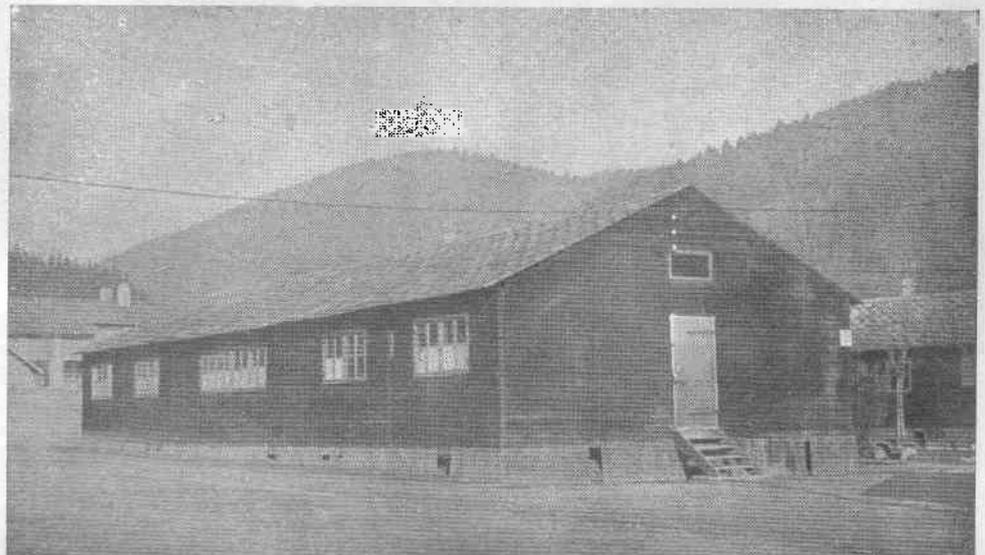
Ceux qui n'ont pas été affectés au block 10 sont enfermés au « bunker ».

Le bunker est ce que dans les prisons les Français appellent le « mitard », c'est-à-dire le cachot.

Dans certains camps allemands, c'est un lieu de supplice. Il n'est pas rare en effet que le sol du bunker soit inondé et que les malheureux y séjournent dans l'eau jusqu'à la cheville.

Mais à Schirmeck, le bunker est simplement un cachot où l'on subit l'emprisonnement cellulaire. Chaque cellule contient souvent plusieurs prisonniers qui ne sont pas spécialement maltraités et les rudes conditions d'existence, en fait, suffisent amplement à satisfaire les

Le block 10.



bourreaux nazis. C'est du reste au bunker de Schirmeck qu'est mort d'épuisement avec une admirable résignation, le commandant d'active CHRISTIAN DE LA MOTTE ROUGE, décédé le 22 avril 1944, « Méhari » agent principal du secteur de la Rochelle.

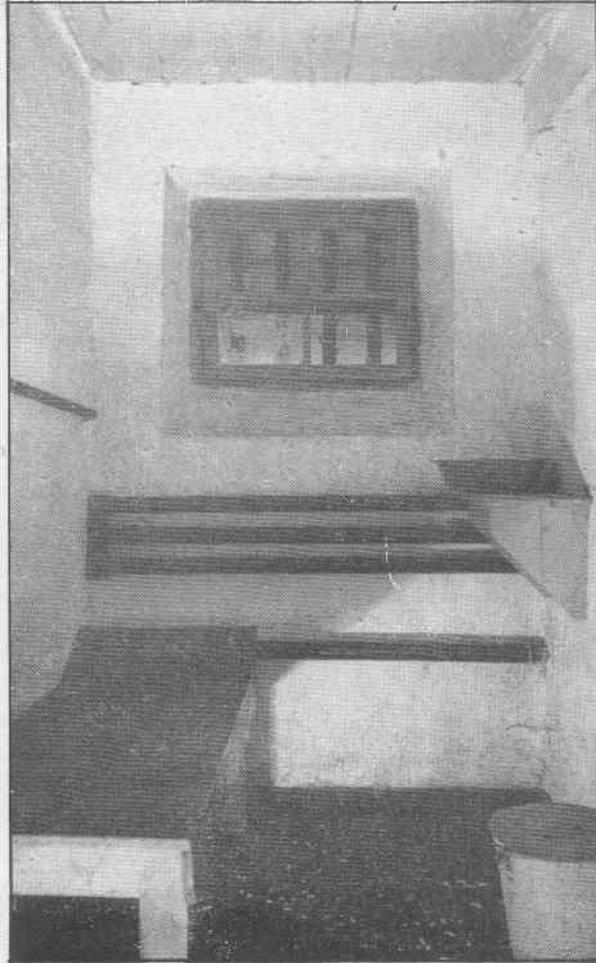
Les « femmes de l'Alliance », elles, se trouvent au « garage », bâtiment ainsi nommé du fait qu'à l'origine on y remisait des voitures.

Que se passe-t-il au garage ? On l'ignore totalement. Les détenues n'en sortent jamais et l'unique rescapée de l'Alliance à Schirmeck doit sans doute son salut au fait qu'elle était internée au bloc 14. Pas de précisions non plus sur la vie au bunker. Par contre, en ce qui concerne la baraque 10, les détails ne manquent pas. Voici le récit d'un médecin, membre du Réseau, unique rescapé homme :

« Arrivés à Strasbourg, nous avons été remis aux autorités policières locales qui nous ont embarqués dans des camions à destination de Schirmeck. Notre arrivée dans ce camp, où étaient détenus surtout des Alsaciens, n'est pas passée inaperçue, puisque nous avons été enfermés aussitôt dans une baraque disciplinaire, et étiquetés terroristes. Cette épithète nous condamnait au secret collectif, c'est-à-dire que nous n'avions pas le droit de sortir de la baraque. Nous ne pouvions entrer en relations avec aucun des autres détenus, qui, eux, se promenaient à l'intérieur du camp, quand ils n'étaient pas au travail. Nous ne pouvions recevoir ni lettres, ni colis, et pour la moindre infraction à ces règles (essai de communication avec les femmes qui avaient accompagné leur mari à Schirmeck) nous étions punis. Une de ces punitions a consisté en privation de nourriture un jour sur deux, pendant trois semaines, avec envoi au cachot de quelques délinquants.

« L'obligation de marcher accroupi, de se coucher à trois dans un drain de ciment qu'on roulait ensuite, l'administration de coups de ceinturon, de coups de poing, de pied, l'envoi au cachot et la privation de nourriture constituaient d'autres sévices.

« L'hygiène dans la baraque était un peu contrariée du fait que nous ne pouvions sortir sous aucun prétexte et la présence des tinettes dans le local réservé aux ablu-



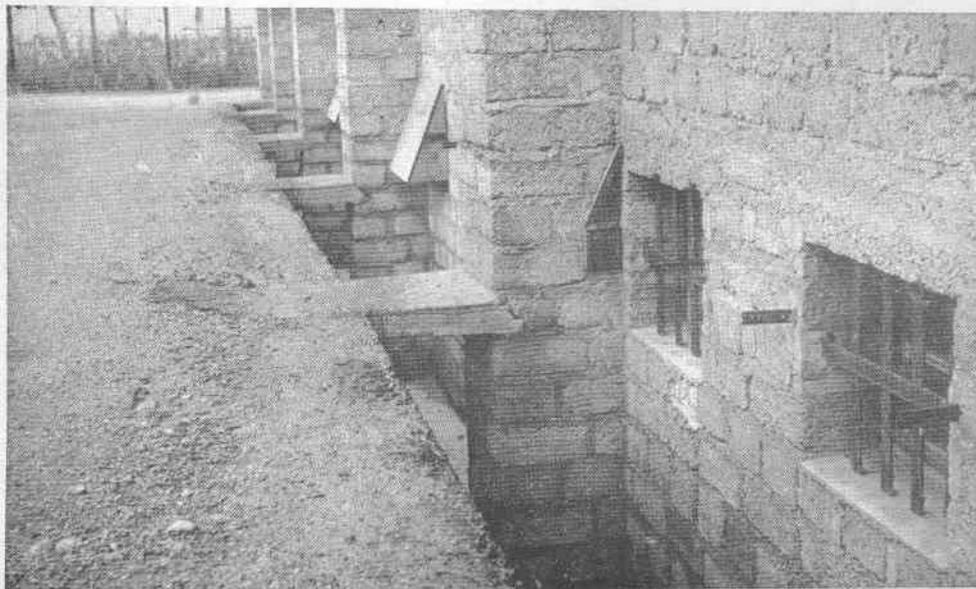
Une cellule du Bunker.

tions n'ajoutait rien à notre confort. Cependant, nous nous sommes ingénies avec un parfait esprit de camaraderie et de solidarité, à occuper nos loisirs forcés et notre vie intellectuelle était très active.

« Le matin, un prêtre (l'abbé FERRAND) et un pasteur détenus avec nous, se partageaient un moment de méditation à haute voix. Un cours de physique (colonel LABAT), un cours de mathématiques (Jean RAISON), d'anglais (docteur PERROT), de littérature, avaient été organisés. L'après-midi, chacun d'entre nous, à tour de rôle, faisait une conférence sur un sujet de son choix, et après le repas du soir, nous organisions une réunion politique

plénière et contradictoire sur notre vie au sortir du camp. Le résultat des discussions était consigné sur des notes naturellement soigneusement cachées. Ces notes ont été enfermées dans une bouteille, dissimulée ensuite sous le plancher du block. Au moment de la Libération, j'ai fait soulever le plancher à cet endroit et j'ai eu la joie et l'émotion de les retrouver intactes. Voici les conclusions auxquelles nous avons abouti :

Fenêtres occultées du Bunker.



Nous sommes au service de la France.

Nous avons reçu un héritage magnifique, nous l'acceptons, nous voulons le transmettre enrichi; c'est un acte de confiance en la vitalité du pays.

Notre activité s'exercera dans la période des opérations militaires, dans la période de transition qui suivra l'armistice et dans la période de stabilisation et de reconstruction nationale après la victoire.

Il faudra grouper les initiatives individuelles et les fortes personnalités avec les masses ouvrières autour de la notion de Patrie et lutter pour un idéal et non contre tel ou tel abus.

Si nous restons isolés, nos efforts seront stériles. Nous nous unirons à tous les groupements semblables au nôtre, aux groupements politiques sans distinction, à la seule condition qu'ils travaillent à l'indépendance et à la grandeur du pays.

Nous veillerons à la sauvegarde de nos droits intellectuels, matériels et de nos libertés individuelles. Les divergences d'opinions, de religions, de races, ne seront pas un obstacle à l'union de tous pour le bien de la Patrie, mais nous nous assurerons que les fonctions de chacun soient en rapport avec ses qualités professionnelles et morales, sans autre considération.

Nous serons difficiles sur le choix des nôtres et exigeants sur l'application de ces principes.

Nous soutiendrons un gouvernement issu de la Résistance et des éléments qui ont fait preuve de leur patriotisme à l'exclusion de ceux qui, par aveuglement, cupidité ou contrainte, ont failli conduire le pays à l'esclavage et à la ruine. Nous saurons agir pour que la conduite générale de la politique soit orientée vers une entente avec les autres nations, compatible avec l'indépendance, le libre développement intellectuel et matériel de la France. »

(Suite page 42.)

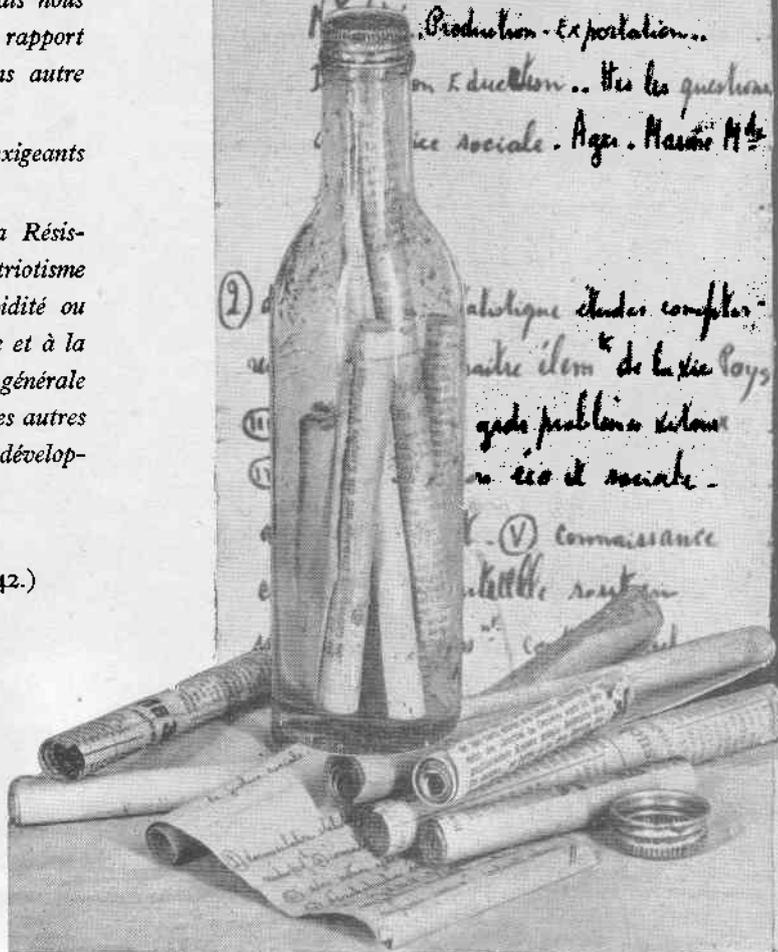
Suite

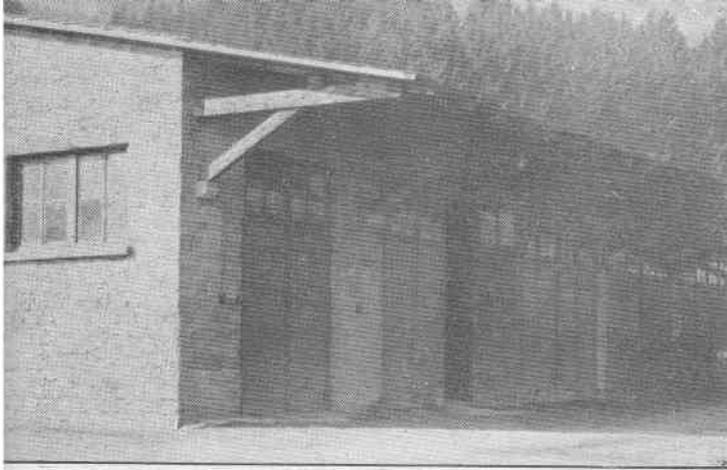
- BUTS -

- A) Travailler de l'intérêt général des Pays
- B) Aider son relèvement, assurer la manifestation de sa vitalité -
- C) Prise de conscience des élites (line develop - (élites des formations et org.) -)
- D) Recherche et formation des cadres
- E) Permettre aux équipiers d'adopter des idées générales -

- MOYENS -

- ① conférences traitant les grandes questions du pt de vue de l'indépend National en toute "objectivité" -
Production - Exportation...
Education... des les questions sociales. Aggr. Masses M...
- ② ...
- ③ ...
- ④ ...
- ⑤ ...
- ⑥ ...
- ⑦ ...
- ⑧ ...
- ⑨ ...
- ⑩ ...
- ⑪ ...
- ⑫ ...
- ⑬ ...
- ⑭ ...
- ⑮ ...
- ⑯ ...
- ⑰ ...
- ⑱ ...
- ⑲ ...
- ⑳ ...
- ㉑ ...
- ㉒ ...
- ㉓ ...
- ㉔ ...
- ㉕ ...
- ㉖ ...
- ㉗ ...
- ㉘ ...
- ㉙ ...
- ㉚ ...
- ㉛ ...
- ㉜ ...
- ㉝ ...
- ㉞ ...
- ㉟ ...
- ㊱ ...
- ㊲ ...
- ㊳ ...
- ㊴ ...
- ㊵ ...
- ㊶ ...
- ㊷ ...
- ㊸ ...
- ㊹ ...
- ㊺ ...
- ㊻ ...
- ㊼ ...
- ㊽ ...
- ㊾ ...
- ㊿ ...





LES DÉTENUES DU GARAGE



Marie TILLET



Gabrielle RENOÜ

Région Sud-Ouest (Hangar)

AUGUSTIN Édith, 24-7-1895, « N. 720 », modiste, sa maison servait de lieu d'émissions radio du secteur de Poitiers, arrêtée le 31-12-1943 en même temps que ses oncle et tante Tillet, de Poitiers.

TILLET Marie, 16-3-1881, sans profession, lieu d'émissions (tante de la précédente).

ÉMONIN Marcelline, 6-4-1905, commerçante, arrêtée comme otage dans le secteur de La Rochelle, femme de Emonin Georges, massacré le même jour qu'elle et mère de Emonin Max, déporté, rentré grièvement blessé.



Jeanne Maistre

Région Bretagne (Cathédrale)

COINDEAU Yvonne, 17-9-1908, « S. 70 », sans profession, estafette et femme du chef de secteur de la Loire-Inférieure, arrêtée le 13-12-43 (son mari fut massacré à Kehl).

CARDINEAU Suzanne, 11-6-1916, « S. 700 », sans profession, estafette, agent de renseignements du secteur de Nantes, arrêtée le 9-1-44.

LE NÉVÉ Raymonde, 29-7-1910, photographe, lieu de rendez-vous du secteur de la Loire-Inférieure, arrêtée le 23-12-43.

LEFÈVRE Raymonde, employée de magasin, point de rendez-vous du secteur de Nantes. (Famille non retrouvée.)



Yvonne COINDEAU

MAISTRE Jeanne, 18-4-1895, directrice d'école, arrêtée comme otage avec la famille Gillet (sœur de Mme Gillet, massacrée à Pforzheim), arrêtée le 21-11-43.

Région Nord (Stade secteur Amiens)

RENOU Gabrielle, 10-3-1923, « Ariane », dessinatrice, agente principale de renseignements, secteur côtier, région Lille-Amiens, arrêtée le 17-3-44 à Paris.



Édith AUGUSTIN

Services État-Major (Grand-Hôtel)

BATTU-BORDES Christiane, 2-9-1910, sans profession, estafette de l'État-Major, arrêtée le 17-3-44 à Paris.

BROUILLET Marguerite, 28-11-1902, « Maritou, Abeille », mère de famille, agente de renseignements et assistante sociale, arrêtée le 17-4-44, à Paris.

CHEREAU Dorothee, 26-10-1899, sans profession, point d'émissions de la région parisienne (femme de Chéreau Jean, massacré le même jour qu'elle); arrêtée le 29-4-44.

LEMEDIONI Marcelle, 24-3-1921, sans profession, arrêtée avec sa famille dont le domicile servait de lieu d'émissions (fille de Chéreau Dorothee), arrêtée le 29-4-44.

LEGROS Yvette, 5-3-1900, boîte aux lettres du secteur Méditerranée (Serre), groupe du commandant Chaudière, arrêtée en avril 1943.

JOB Marguerite, 9-3-1875. (Famille non retrouvée.)



Suzanne CARDINEAU



Raymonde LE NÉVÉ



Maurice GILLET



Pierre GUEZENEC



René GUÉZENEC



Georges ROUDAUT



Pierre LE TULLIER



Armel RAULO



Henri CHANTREL



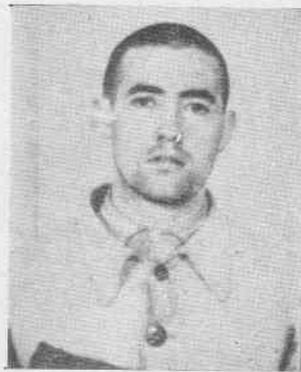
Paul CHANTREL



Jacques STOSSKOPF



Auguste RÉGENT



Fernand YVINEC



Louis LOUYS



Louis LABALLEC



Georges GUILLET



Gustave GILLAIZEAU



Léon POTTIER



René LOUÉ



Édouard GUINEL



René CHÈVRE



Georges MURIEL

CHEFS ET AGENTS DE LA RÉGION BRETAGNE

CHAPELLE

(Secteurs Brest-Rennes)

GILLET Maurice, 21-8-1914, « Licorne », courtier maritime, chef du secteur de Brest (réseau marine), arrêté le 29-9-43.

GILLET colonel Léon, 28-9-1875, arrêté comme complice avec sa femme, sa belle-sœur, son fils Maurice, sa belle-fille, la sœur de celle-ci et deux neveux, arrêté le 27-9-43.

GUÉZENEC Pierre, 9-1-1898, représentant de la marine, agent de renseignements du groupe Licorne (frère de René), arrêté le 27-9-43.

GUÉZENEC René, 25-6-1905, représentant de la marine, agent de renseignements du groupe Licorne (frère de Pierre), arrêté le 27-9-1943.

ROUDAUT Georges, 17-3-1906, « S.23 », pharmacien, agent de renseignements du groupe « Licorne » et neveu de celui-ci, arrêté le 20-11-43.

LE TULLIER Pierre, 6-2-7-1914, « Daim », inspecteur de la surveillance du territoire, chef du secteur de Rennes, arrêté le 30-9-43 avec sa femme.

STOSSKOPF Jacques, 27-11-1898, ingénieur du génie maritime, informateur spécialiste des bases de la Kriegsmarine, arrêté le 21-2-44.

CHANTREL Henri, 22-5-1880, retraité de l'enseignement, agent de renseignements du sous-secteur de Laval, arrêté le 9-3-44 (oncle de Paul).

CHANTREL Paul, 25-11-1913, agent de renseignements et de liaison du sous-secteur du Mans, arrêté le 9-3-44 (neveu d'Henri).

RAULO Armel, 21-5-1917, « S.73 », précepteur, adjoint de Le Tullier, arrêté le 16-3-44 (frère de Paul Raulo, « Arthur » massacré le même jour).

RÉGENT Auguste, 14-8-1909, agent de police, agent de renseignements de Le Tullier, arrêté le 7-10-43.

CHAPELLE

(Secteur Nantes-Angers)

AUDRAN Émile, 18-3-1904, « S.75 » agent technique principal de la marine, agent de renseignements de Lorient, a pris en charge le secteur Nantes après la disparition de S7 (Coindeau), arrêté le 13-3-44.

GUILLET Georges, 25-1-1902, « S.76 », chef d'études aux chantiers de la Loire, spécialiste des questions maritimes, arrêté le 23-12-43.

LOUYS Louis, 8-8-1912 ou 1913, agent de Coindeau (S.7), arrêté en février 44.

LABALLEC Louis, 8-3-1894, employé aux chantiers maritimes de Nantes, agent de renseignements, arrêté le 23-12-43.

YVINEC Fernand, 17-5-1920, clerc de notaire, agent de renseignements Loire-Inférieure, arrêté le 15-4-44.

GILLAIZEAU Gustave, 28-2-1880, cultivateur, spécialisé dans les parachutages du secteur de Nantes, arrêté le 7-1-44.

POTTIER Léon, 24-7-1907, journaliste, agent de liaison ; arrêté le 9-3-44.

LOUÉ René, 29-3-1920, officier de police, agent principal de renseignements du sous-secteur d'Angers, arrêté le 15-3-44.

GUINEL Édouard, 16-9-1904, officier de paix, informateur du sous-secteur d'Angers, arrêté le 17-3-44.

CHÈVRE René, 21-1-1921, rédacteur à la préfecture d'Angers, agent de renseignements du sous-secteur, arrêté le 16-3-44.

MURIEL Georges, 30-9-1914, agent de renseignements et de liaison de la zone Poitiers-Angers arrêté le 9-3-44.



Philippe KENIGSWERTHER



Victor JOYON



Louis GRAVOT



Charles BOILEAU



Franck GARDES



Georges EMONIN



Jean DUPRAT



Martial POUPEAU



Jean KIFFER



Albert ROQUET



Eugène TILLET



Jean-Baptiste MÉTAYER



Henri ICHON



Auguste BLANDIN



Mathieu SAINT-JOUAN



Fernand REZEAU

CHEFS ET AGENTS DE LA RÉGION SUD-OUEST

Hangar

Secteur
Bordeaux-La Rochelle

KOENIGSWERTHER Philippe, 21-7-1918, officier des Forces Françaises Libres, « Genêt, Mandrille », chef du secteur de Bordeaux, arrêté le 8-12-44, 8 jours après sa rentrée en France par vedette rapide, avait déjà été parachuté en 1941 et incarcéré au Fort du Hâ en 1942.

JOYON Victor, 9-4-1909, affrèteur, « Otarie », chef de secteur adjoint du secteur de Bordeaux, arrêté en février 44.

GRAVOT Louis, 6-2-1903, guettier, « Cabillaud », informateur marine, arrêté le 22-12-43.

CAMARET Joseph, 14-5-1889, ingénieur, « Z.751 » sea-star, informateur marine, arrêté le 14-3-44.

BOILEAU Charles, 7-5-1911, ébéniste, « Épinoche », agent de renseignements de Bordeaux, arrêté le 8-12-43.

GARDES Franck, 25-6-20, guettier, « Homard », informateur marine, arrêté le 7-1-44.

CHAPERON Jacques, 8-1-1891, « N. 51 », informateur Charentes, arrêté en mars 44.

DELMAS Franck, 12-1-1900, « N. 54 », armateur, informateur Charentes, beau-fils du colonel Vieljeux, arrêté en mars 44.

VIELJEUX Léonce, 12-4-1865, colonel en retraite, maire de La Rochelle, informateur et aide aux agents en péril, arrêté en mars 44.

ROULLET Yann, 15-2-1915, pasteur, refuge d'agents en péril, petit-fils du colonel Vieljeux, arrêté le 9-3-44.

GIRARD Étienne, 1-4-1888, cultivateur, hébergement d'agents en péril, arrêté le 9-3-44.

ÉMONIN Georges, 11-3-1902, commerçant, « Carriama », opérateur radio, arrêté le 10-3-44 et massacré en même temps que sa femme (leur fils déporté, rentré, a été amputé d'une jambe).

DUPRAT Jean, 3-4-1901, agent de renseignements de la Gironde, arrêté le 15-1-44.

POUPEAU Martial, 28-5-1893, géomètre-arpenteur, agent de renseignements de la Gironde, arrêté le 14-1-44.

TILLET Eugène, 8-11-1873, retraité, lieu d'émissions et d'hébergement, arrêté le 31-12-43. Sa femme et sa nièce périrent avec lui.

Hangar

Secteur Vendée.

ICHON Henri, 21-5-1893, « N. 9 », docteur en médecine, chef du secteur Vendée, arrêté le 21-12-43.

BLANDIN Auguste, 6-5-1898, comptable, agent de renseignements des Sables-d'Olonne, arrêté le 2-2-44.

SAINT-JOUAN Mathieu, 4-4-1884, retraité S.N.C.F., agent de liaison et boîte aux lettres, arrêté le 14-1-44.

RÉZEAU Fernand, 1-3-1891, représentant de commerce, asile et transmissions de courriers, arrêté le 7-1-44.

Hangar

Secteur Poitiers

KIFFER Jean, 1-10-1913, agent commercial, « Aspïc », chef du secteur de Poitiers, avait déjà été arrêté en 1942, arrêté le 20-12-43.

MÉTAYER Jean-Baptiste, 25-6-1891, « N. 71 », agent des révisions foncières, agent de renseignements, arrêté le 15-1-44.

ROQUET Albert, 7-7-1903, « Sylvio, N. 72 », sous-directeur d'une entreprise de travaux publics, agent de renseignements et refuge d'agents, arrêté le 21-12-43.

AGENTS DE LA RÉGION NORMANDIE



SECTEUR FERME : Normandie

COLLARD André, 8-2-1920, inspecteur de police, « Cactus », chef du secteur du Calvados, arrêté en effectuant une opération marine le 26-4-44.

TRUFFAUT Jean, 3-3-1922, étudiant, « Tadorne », agent de renseignements, arrêté le 14-3-44.

DAVOUST Gilbert, 23-8-1924, plombier, « Muguët », agent de renseignements, arrêté le 15-3-44.

DIEDERICHS Charles, 24-8-1923, étudiant, agent de renseignements du Bas-Rhin, agent rattaché à Truffaut (Tadorne), arrêté le 23-4-44.



Paul MENGEL



Abbé Bernard FERRAND



Roland SEYDOUX



Jean MACHIN



Aimé BRUN



Léonce de MASIN

CHEFS ET AGENTS DE LA RÉGION EST



Pierre PALLEGOIX



Louis CHAUVÉAU

FORTERESSE (Secteur d'Autun)

MENGEL Paul, 14-9-1907, chef de la Région Forteresse, « Chauve-Souris », « K1 » (sa femme arrêtée en même temps que lui a été massacrée dans la Forêt Noire, le 27-11-1944).

FERRAND, abbé Bernard, 20-1-1900, prêtre, « Pintade », chef du secteur de l'Yonne.

SEYDOUX Roland, 5-9-1917, ingénieur agronome, « K. 13 », agent de renseignements, adjoint de Mengel.

MACHIN Jean, 28-1-1923, auxiliaire des Ponts et Chaussées, « John », agent de renseignements.

De MASIN Léonce, 12-1-1911, propriétaire exploitant, « K. 190 », adjoint de « K. 19 ».

PERROT Paul, 26-1-1889, docteur en médecine, « K. 23 », agent de renseignements.

ARNOUX Georges, 19-5-1918, dessinateur des Ponts et Chaussées, spécialisé dans l'établissement des cartes.



Paul PERROT

FORTERESSE (Secteur de Dijon)

BRUN Aimé, 14-4-1900, lieutenant d'active, « Campagnol », chef du secteur de Dijon.

PALLEGOIX Pierre, 4-8-1899, représentant, « K. 2 » agent de renseignements.

CHAUVÉAU Louis, 1-10-1886, ingénieur des travaux publics de l'Etat, « Claude », agent de renseignements de la région de Gray-Dijon.



Georges ARNOUX



Jean CHAUDIÈRE



Émile BONNET



André DUJAT des ALLIMES



André POURCHIER



Joseph CANIVET



Jean AUTRAN



Maurice CHAPELEAU



André BERSON

SERRE (Secteur de Nice région Méditerranéenne)

CHAUDIÈRE Jean, 30-7-1897, commandant de l'armée active, « Isatis », 2^e chef du secteur méditerranéenne (Nice), arrêté le 9 août 43.

BONNET Émile, 15-7-1889, colonel de l'armée active, adjoint du commandant Chaudière, arrêté le 17-10-43.

BRES Raoul, 28-2-1893, colonel (intendant de 1^{re} classe), renseignements, arrêté le 5-1-44.

POURCHIER André, 1-6-1897, chef de bataillon de l'armée active, agent de renseignements, arrêté le 28-6-44.

AUTRAN Jean, 18-3-1901, commandant de l'armée active, agent de renseignements, arrêté le 18-10-43.

DUJAT des ALLIMES André, 2-11-1905, capitaine de l'armée active, agent de renseignements, arrêté le 19-10-43.

CANIVET Nestor, 28-9-1907, capitaine de l'armée active, agent de renseignements, arrêté le 20-10-43.

CHAPELEAU Maurice, 30-9-1914, capitaine de l'armée active, agent de renseignements, arrêté le 4-1-44.

BERSON André, 11-10-1923, journaliste, opérateur radio du secteur, arrêté en octobre 1943.

OLYMPE (Secteur d'Amiens)

CHAPPEAU Jacques, 12-12-1914, sergent pilote de chasse, « Juparte », chef du secteur d'Amiens, arrêté le 15-3-44.

IMBERT Jacques, 31-3-1921, comptable, « Ajax », secrétaire du chef de secteur, arrêté le 15-3-44.

HAVART Roger, 20-2-1922, S.N.C.F., « Hilaire », dessinateur cartographe et agent de liaison, arrêté le 15-3-44.

MOUTRON André, 17-3-1918, typographe, « Cerbère », dessinateur du secteur, arrêté le 15-3-44.



Jacques CHAPPEAU



Jacques IMBERT



Roger HAVART



André MOUTRON



Paul LABAT



Francis LECLERCQ



Louis SICRE



Pierre MATRINGE



Roger DELILLE



Émile GLÉVAREC



Edmond JABA



André GABRIELLI



Frédéric VANDAAM

**CHEFS TRANSMISSIONS,
OPÉRATEURS - RADIO**
et
**EMPLACEMENTS DE POSTES
DE LA RÉGION PARISIENNE**



Jean CHEREAU



Frédéric CULOT



Albert LEGRIS



Martial MAZEAU



Jean RAISON



Paul RAULO



Jean FONTAINE



Pierre FAYOLLE

POSTE DE COMMANDEMENT CENTRAL GRAND HOTEL : ÉTAT-MAJOR DU RÉSEAU

Service de transmissions radio

LABAT Paul, 9-1-1900, colonel de l'armée active, « Deslandes », chef adjoint au commandant Romon, comme conseiller des services radiotélégraphiques, arrêté le 30-3-44.

LECLERCQ Francis, 12-4-1914, sous-lieutenant, « Bouvreuil », chef du service de radio de la centrale de Paris en mars 1944, arrêté le 19-3-44.

SICRE Louis, 8-2-1922, quartier-maître de la marine, opérateur radio de la centrale de renseignements, arrêté le 10-12-43.

MATRINGE Pierre, 7-10-1916, agent du colonel Labat, instructeur radio, arrêté le 7-3-44.

DELILLE Roger, 27-1-1917, « Caniche », opérateur-radio du colonel Labat, arrêté le 7-3-44.

GLEVAREC Émile, 6-5-1919, « Glycine », opérateur radio du colonel Labat, arrêté le 7-3-44.

JABA Edmond, 4-7-1917, opérateur radio du colonel Labat.

GABRIELLI Dominique, 7-3-1924, étudiant, « Courlis », opérateur radio du secteur de Paris, arrêté le 18-3-44.

VANDAMM Frédéric, 27-12-1920, étudiant, sujet Hollandais, opérateur radio de la centrale de Paris, arrêté en mars 44.

LEGRIS Albert, 12-4-1885, marchand de cycles, emplacement d'émissions, arrêté le 17-4-44.

MAZEAU Martial, 3-1-1891, débitant de boissons, emplacement d'émissions, arrêté le 17-4-44.

CULOT Frédéric, 28-10-1896, cordonnier, emplacement d'émissions, arrêté le 17-4-44.

CHÉREAU Jean, 25-5-98, restaurateur, emplacement d'émissions, arrêté le 26-4-44 avec sa femme et sa belle-fille massacrées le même jour que lui.

Service de sécurité et d'acheminement du matériel et des courriers

BERTHOMIER Pierre, 18-7-1910, pilote d'« Air-France », « Goëland », chef des services de parachutages depuis 1940 et de recherches de terrains, arrêté le 21-9-1943 à Volvic, et grièvement blessé en se défendant. (Malgré la place importante qu'il occupait dans le Réseau ne figure pas dans l'Album du procès, son état ne permettait pas à l'Ast de l'amener au jugement).

FONTAINE Jean, 6-4-1908, sous-lieutenant pilote de chasse, « Lynx », adjoint de Berthomier, acheminait le matériel parachuté, arrêté le 21-9-43.

RAISON Jean, 8-11-1915, commissaire de police, « Phalène », chef du ser-

vice de sécurité, après l'arrestation de Siegriest (Éléphant), arrêté le 17-3-44.

RAULO Paul, 6-8-1918, sous-officier d'active, « Gnou ou Arthur », cartographe de la centrale de renseignements et agent de liaison, arrêté le 16-3-1944 (frère d'Armel Raulo, massacré le même jour).

BABAZ Robert, 15-7-1924, photographeur, « X. 41 », agent de liaison, arrêté le 19-3-1944, fils de Benjamin, sous-chef du service de sécurité de l'« Alliance ».

LEFEBVRE Jean, 18-8-1921, étudiant, « Jean », estafette du chef de réseau, à Paris, arrêté le 24-3-44.

BARRICADE (secteur de Paris)

FAYOLLE Pierre, 16-5-19, aspirant de marine, « Marin », chef du secteur « Barricade » depuis 43, arrêté le 17-3-44.

LE MEUR Louis, 12-6-17, sous-officier d'aviation, chargé des liaisons de l'équipe avia, « Sioux », et agent de renseignements, arrêté en mars 44. (Auteur des caricatures qui nous ont permis d'identifier avec certitude ses camarades de Schirmeck.)

(Voir pp. 40 et 41.)



Louis LE MEUR



UN CARRE REPRESENTE 100 KX 100 MM

Brun

Labat

Loise

Jabat

Des Allimes

Girard

UN CARRE REPRESENTE 100 KX 100 MM

De Pirel

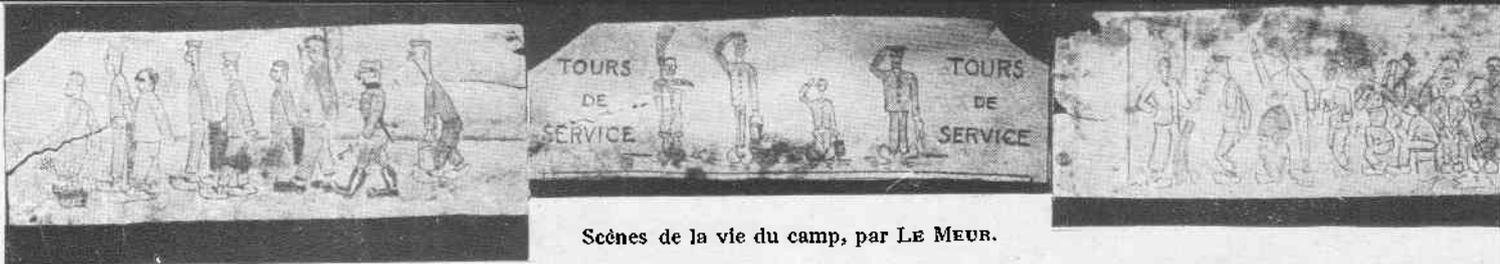
Victor Jovan

Collins

De Mager

Chive

Dessins e
moyens d
au camp



Scènes de la vie du camp, par LE MEUR.

LA VIE DANS LE BLOCK 10

(Suite de la page 28.)

« Telle était la base des statuts de notre future Amicale des déportés de Schirmeck. C'était pour cela que nous nous étions battus et c'est pour cet idéal qu'ils sont morts. Mais la pensée de la mort ne nous habitait pas. Les Allemands avaient à un extrême degré l'art de varier les impressions que laissaient les interrogatoires. Souvent menaçants, brutaux, sadiques même, ils étaient d'autres fois d'une grande aménité, minimisaient la portée des actes commis contre eux et encourageaient à des confidences en assurant que tout cela leur paraissait véniel et imputable seulement à un patriotisme mal compris mais honorable. En général, le dernier interrogatoire, celui qui aboutissait à la signature de la déposition se terminait de cette manière rassurante et chaque camarade, en rentrant à la baraque, s'étonnait « d'avoir eu » finalement la Gestapo avec cette relative facilité. Hélas !

« Néanmoins cette impression était très favorable à la bonne humeur et le dimanche régulièrement il y avait théâtre. Le spectacle un peu sommaire au début consistait d'abord en un « tour de chant » où chacun venait s'offrir pour amuser ses amis et racontait une histoire, ou disait quelque chose, ou chantait, ou faisait des grimaces. Peu à peu, seuls les « spécialistes » avaient droit au tour de chant : BRUN qui tenait la scène 25 à 30 minutes avec ses histoires savoureuses soigneusement préparées au cours des promenades solitaires dans la paix matinale du réfectoire. RAULO qui faisait la revue rosse de la semaine, n'épargnant personne et assénant avec bonne humeur ses charades, ses bons mots, ses fables express, ses à-peu-près cocasses. MOUTRON savait imiter les bruits et instruments de musique de jazz d'une manière étonnante. Il donnait un film vécu à lui tout seul avec le galop des chevaux, le crissement des pneus d'une voiture lancée à toute vitesse dans un virage, la mitrailleuse, le Grand Méchant Loup, Mickey et Minnie, Mathurin, etc... Il avait avec cela une

voix de ténor remarquable et quand nous chantions en chœur (forcément *a capella*), c'était toujours lui qui faisait le solo. COLLARD excellait à imiter les chansonniers modernes et adorait le jazz, qu'il arrivait à reconstituer comme les comédiens harmonistes avec l'aide de LE MEUR, de MOUTRON, DE JABA, d'IMBERT et d'ARNOUX dont la puissante voix de basse se contenait pour ne pas donner l'alerte aux gendarmes allemands. BABAZ lui, ouvrait toujours la séance par une chanson de Maurice Chevalier. Elle était souvent bissée ou mieux encore, mais on ne prenait jamais BABAZ au dépourvu : je crois qu'il savait tout le répertoire de ce fantaisiste.

« Le spectacle proprement dit consistait en une revue, ou une féerie (vous avez bien lu) ou un opéra, burlesque naturellement. Les décors et les costumes étaient le domaine particulier de DELILLE qui mettait en scène et nous habillait en hommes ou femmes avec une imagination étonnante et un succès incroyable quand on pense à ce dont nous disposions. Les lèvres des danseuses rougies au savon dentifrice (dont l'un de nous avait miraculeusement sauvé la boîte), les yeux au liège brûlé, les cheveux avec l'herbe que contenait nos paillasses, etc.

« D'ailleurs les insuffisances scéniques étaient corrigées par la voix du récitant qui présentait le spectacle et évoquait... tout ce qu'on n'avait pas. J'ai souvent tenu ce rôle avec BERSON.

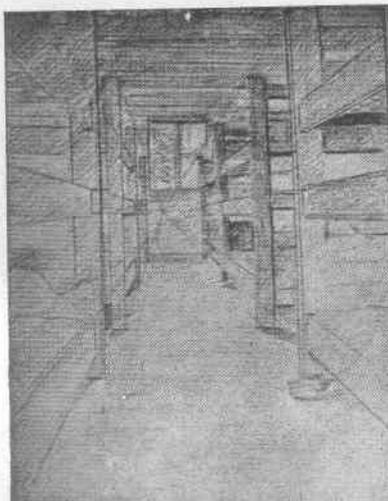
« Les couplets, livrets ou dialogues étaient ébauchés au cours de conférences, entre les acteurs bénévoles pour la représentation suivante et complétés sur la scène même. Les meilleures improvisations étaient celles de BOLLEAU ou de RAISON, mais personne n'est jamais resté coi et je crois que tous ont bravé « les feux de la rampe » présentés par BRES qui était notre poète chansonnier. « Ah les bonnes soirées d'oubli et de détente ! »

A gauche et à droite :

Emplois du temps confectionnés par les détenus.

Croquis du dortoir.

GRANDS NETTOYAGES HEBDOMADAIRES	
LUNDI	Local de toilettes
MARDI	Tables, meubles & casiers du réfectoire.
MERCREDI	Plancher du réfectoire
JEUDI	Tinettes & seaux
VENDREDI	Murs de la chambre Montants des lits, Appuis des fenêtres.
SAMEDI	Plancher de la chambre 1 & II
DIMANCHE	Repos



TRAVAIL DE L'EQUIPE DE JOUR

I. SALLE A MANGER - Avant les repas ou après chaque repas, nettoyer le local, donner un coup de chiffon humide aux tables.

- Après chaque repas, laver les tables, balayer les banquettes, enlever la poussière, nettoyer le café, stériliser & sécher les seaux & les brosses.

- Après le nettoyage de midi (qui particulièrement accablé), fermer la porte & commettre la salle à manger avec la charbonnière.

- Le soir, ouvrir toutes les fenêtres de la salle après son évacuation.

II. CHAMBRES - Nettoyer les chambres matin, les portes pendant le nettoyage doivent être fermées.

III. TOILETTE, W.C. - Dès le réveil, aérer le local.

- Préparer la solution de chlore destinée à la désinfection des tinettes.

- Remplir les nettes seaux à sable.

- Mettre la solution de chlore dans les seaux & verser dans les tinettes (au moment de la matinée).

- Nettoyer les tinettes (au sable) après chaque repas.

- Mettre en place le nouveau papier immédiatement à la tombée de la nuit.

IV. ACCESSOIRES DE NETTOYAGE - Laver les chiffons, nettoyer les seaux.

- Remettre en place après usage les seaux & les instruments de nettoyage.

**VOICI « LA PRIÈRE DU SOIR »
ÉCRITE PAR LE COLONEL BRÈS**

*Mon Dieu, protégez-moi, mon Dieu je vous implore,
La prière du soir que je dis à genoux,
Plus humble, plus fervente, ô mon Dieu que j'adore,
Part d'un cœur angoissé, pour s'élever vers vous.*

*Mon Dieu, consolez-moi, ma détresse est immense.
Dieu grand, Dieu de bonté, de justice et d'amour,
Faites naître en mon âme un rayon d'espérance,
Chassant le désespoir qui l'envahit toujours.*

*Vous qui êtes aux cieux, ô mon Dieu notre Père,
Ayez pitié de moi, car je suis malheureux,
Apaisez mon tourment, soulagez ma misère,
Faites que l'avenir me soit moins douloureux.*

*Mais donnez-moi surtout la force et le courage,
D'accepter le Destin qui m'accable aujourd'hui,
En pensant que demain dissipera l'orage,
Que de beaux jours viendront après l'horrible nuit.*

*Protégez-moi, Seigneur, dans cette pénitence.
Consolez-moi, mon Dieu, vous êtes la bonté.
Ayez pitié de moi, donnez-moi l'espérance
De renaître à la vie bientôt en liberté.*

Et cette invocation à Marie composée par l'un des disparus :

PRIÈRE A MARIE

*Dans le camp où la malchance
A conduit chacun de nous,
Mère de Dieu, notre espérance,
Nous te prions à genoux.*

*O Vierge de lumière
De nos cœurs remplis d'amour
Ecoute la prière
Qui monte vers toi chaque jour.*

*Apaise les tourments, les craintes,
De tous ceux que nous aimons,
Et dis-leur, ô Vierge Sainte,
Que bientôt nous reviendrons.*

*Protège ceux qui combattent
Pour hâter la Libération
Avec leurs cœurs, nos cœurs battent,
Pour leur succès nous prions.*

*Après la guerre cruelle
Calme chagrins et douleurs,
Fais que la France soit belle
Dans la Paix et le Bonheur.*

Couplet composé par l'un des prisonniers et chanté sur l'air de *L'Alsace et la Lorraine* :

*France à bientôt, une grande espérance
Remplit nos cœurs en te disant adieu.
En attendant l'heure de la délivrance
Pour l'avenir nous allons prier Dieu.
Nos monuments où flottent leurs bannières
Semblent garder les plis de ton drapeau.
France entends-tu la dernière prière
De tes enfants couchés dans leur tombeau.
Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine
Et malgré vous nous resterons Français, etc.*

Quelle que soit leur valeur littéraire, n'a-t-on pas le devoir de conserver pieusement ces ferventes prières, rédigées au seuil de la mort.

A la fin d'août 1944, les détenus de la baraque 10 n'ignoraient rien de l'avance des troupes alliées. Un S.S. ayant découvert qu'ils communiquent avec l'extérieur par les fenêtres, celles-ci ont été clouées et les verres peints. Trop tard ! La Libération de Paris est connue des « terroristes ».

Chaque jour, ils s'attendent à quitter Schirmeck, les gardiens ayant parlé d'un repli du camp. Les derniers interrogatoires ont été plutôt rassurants. Cependant, dès le mois de mai, un ordre venu de Berlin et signé SCHLIEBART a porté à Schirmeck l'arrêt de mort de tous les membres du S.R. Alliance.

Les feuilles de signatures, ainsi que les caricatures (pages 40 et 41) exécutées à Schirmeck par LE MEUR (Sioux), ont contribué à nous permettre d'identifier avec certitude les disparus du Struthof.



Signatures autographes des détenus retrouvées au camp. (Voir d'autres signatures, page 44.)

LES MASSACRES DE L'A. S. T. DE STRASBOURG

LE STRUTHOF
(1^{er} Septembre 1944)

Désigné le 16 juillet comme médecin du camp, notre docteur n'est plus avec ses camarades mais à l'infirmerie d'où il essaie de transmettre les nouvelles... soit en faisant des signes, soit en collant de grosses lettres en papier sur une plaque de verre.

C'est de la fenêtre de cette infirmerie que, le 1^{er} septembre au soir, il suit avec inquiétude le départ de ses camarades. Le départ en lui-même n'avait rien d'étonnant puisqu'on attendait depuis plusieurs jours le repli à Gaggenau. Mais, s'il est loin de soupçonner la vérité, le docteur remarque avec anxiété que ses compatriotes s'en vont sans bagages. Une camionnette les emmène par groupes de douze et, jusqu'à l'aube, elle revient toutes les deux heures. Un si court intervalle ne peut suffire au trajet Schirmeck-Gaggenau et retour.

Le 2 septembre au matin, le docteur quitte le camp à son tour mais avec ses bagages. Il va effectivement à Gaggenau, mais où sont ses camarades ? C'est en vain qu'il interroge à ce sujet divers Allemands. Tous hochent la tête sans donner de réponse précise. Évadé en avril 45 il essaie immédiatement de savoir ce que sont devenus ses anciens compagnons de détention.

« Dès mon arrivée en France, dit-il, le 19 mai 1945, après les formalités de rapatriement, j'ai été à Schirmeck pour essayer de retrouver quelques indices ou renseignements sur les évacués du 2 septembre. J'ai trouvé, comme je l'ai dit, dans la baraque 10 le flacon contenant quelques noms, quelques notes prises par Roland SEYDOUX et les huit points de nos résolutions élaborés en partie au cachot par le groupe d'Autun le Jour de Jeanne d'Arc 1944, et modifiés au cours de nos discussions du soir à la baraque. »

Depuis, d'autres trouvailles ont été faites et notamment par un lieutenant de vaisseau de la base du Rhin. Ce sont des notes diverses et des caricatures que notre camarade LE MEUR exécutait avec un esprit et un



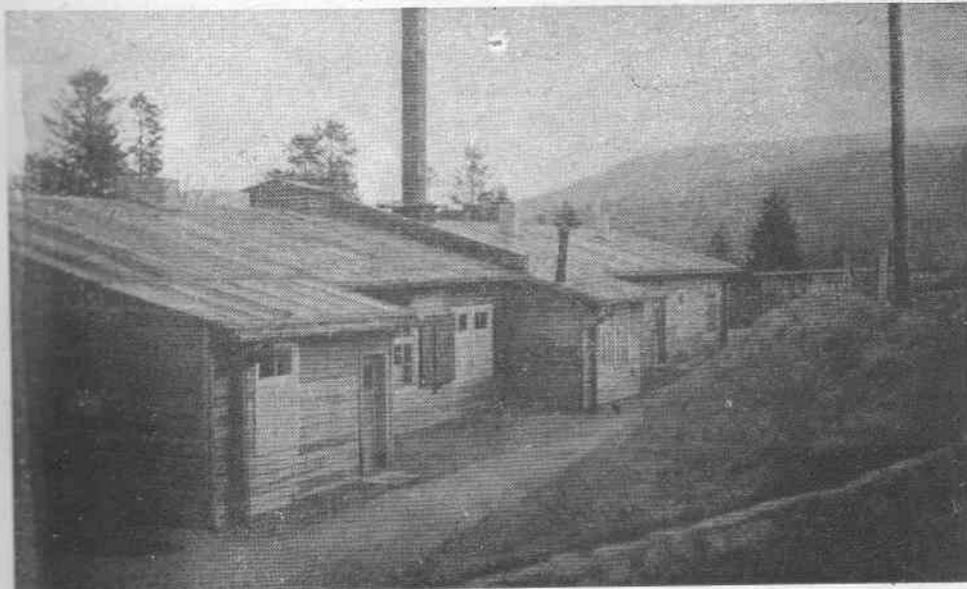
GEHRUM

talent remarquables. Ces caricatures ont été providentiellement sauvées et conservées par le gardien allemand chargé du nettoyage de la baraque 10 au lendemain du massacre. Ce sont aussi des listes de noms recopiées en cachette par les secrétaires alsaciens du camp de Schirmeck, c'est enfin l'album destiné au Conseil de Guerre.

Les Allemands dans leur frayeur d'être rendus responsables de ces horribles disparitions refusaient au début de déclarer ce qu'ils savaient et rejetaient la responsabilité sur ceux de leurs complices qui étaient morts ou qui n'avaient pas encore été arrêtés.

Des notes rapportées par le lieutenant de vaisseau, nous décrivent le Struthof :

« Alors que, du Camp de Schirmeck, le Struthof, que l'on ne voit pas mais que l'on sait derrière le bois de sapins, est à moins de 2.000 mètres à vol d'oiseau, semble-t-il, la route qui y conduit fait des tours et des détours, tels qu'il faut plus de 20 minutes pour y aller en voiture de tourisme. La route monte en lacets à flanc de montagne à travers des bois de sapins en corniche et domine toute une partie magnifique des Vosges avec le Donon à l'ouest. Là encore, on est saisi de la beauté du lieu, de sa grandeur, et de l'ignominieuse barbarie des gens qui les ont données comme cadre à leurs atrocités sataniques. Nous avons accompli ce voyage en essayant de comprendre si nos camarades avaient pu ou non se rendre compte de l'endroit où ils allaient. Ils étaient en voiture cellulaire fermée ou en camion fermé. Le véhicule 113



Crématorium du Struthof.

devait pas aller très vite, et la route a dû leur paraître beaucoup plus longue encore. Enfin, et cela m'a été dit à plusieurs reprises, ils croyaient changer de camp, et être libérés prochainement par une avance alliée.

« Rien ne leur faisait présager une exécution proche.

« Le camion est entré dans le Camp du Struthof, a suivi la rampe qui contourne les terrasses en étages, sur lesquelles sont édifiées les baraques des prisonniers, s'est arrêté près de l'une d'elles, la plus près des sapins, au plus bas. Elle est construite en ciment. Elle est surmontée d'une haute cheminée de tôle noire, de forme carrée. Vraisemblablement, ils ont été conduits dans les vestiaires qui sont à l'entrée de cette maison. Il y a plusieurs vestiaires avec des centaines de porte-manteaux. Ils ont dû s'y déshabiller, camion par camion, à deux heures d'intervalle. On m'assure que même le linge de corps a été rapporté à Schirmeck le lendemain. Ils auraient donc été entièrement déshabillés.

« Le local des douches est à côté. Ont-ils cru qu'ils allaient en prendre une ? ou passer une visite médicale ? Ont-ils eu des pressentiments ?... Ce qui semble certain, d'après la configuration géographique des lieux et d'après l'état d'esprit des Boches qui voulaient en finir au plus vite avec eux, c'est qu'ils n'ont pu être que tirés à bout portant. Il n'est matériellement pas possible qu'ils aient été gazés, et encore moins pendus...

« Toujours est-il que nous, qui cherchions à savoir ce qu'ils avaient pu ressentir avant l'instant tragique, avons la quasi-certitude qu'ils n'ont pas souffert longtemps. »

Comment eurent lieu en réalité les exécutions ? Certes, ce ne sont pas les versions différentes qui manquèrent, dès le début de l'enquête à laquelle il fût procédé sur ce point. Et c'est la raison pour laquelle il ne fut pas possible de diffuser immédiatement la version officielle qu'attendaient avec une légitime et anxieuse impatience tous ceux qui ont perdu, au Camp du Struthof, un être cher.

« Les hommes furent pendus et les femmes piquées, affirmait l'un... Tous périrent dans la chambre à gaz, puis furent incinérés, assurait un autre... Les hommes furent fusillés et les femmes pendues, tous furent massacrés à la mitrailleuse, etc., etc. »

La bonne volonté des témoins, leur imagination, le désir parfois de se mettre en vedette, apportaient chaque jour un détail nouveau qui, le lendemain, s'avérait controvérsé...

Il fallut donc attendre, avant de se faire une opinion définitive, que tous les témoignages aient été soigneusement recoupés, élagués de leurs éléments fantaisistes et, enfin, étayés sur des constatations matérielles faites sur place par des experts présentant toutes garanties.

Il semble donc, à l'issue de cet important travail, qu'il n'y ait lieu de retenir que les faits suivants dont l'authenticité ne prête plus à discussion :

a) de tous nos camarades de la baraque 10, du Bunker et du Garage, transférés de Schirmeck au Struthof dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944, aucun n'est revenu, et aucun passage d'aucun d'entre eux n'a été signalé ailleurs. Il est donc certain que le massacre ait été total ;

b) les détenus de plusieurs baraques ont nettement perçu le bruit des coups de feu tirés au cours de la nuit du massacre. Ces coups assourdis semblaient venir d'un local fermé ;

c) un gardien de magasin du Struthof, interrogé dès février 1945, par une délégation du Réseau, déclara avoir trouvé des flaques de sang dans un local situé au-dessous du four crématoire et confirma la nouvelle du massacre ;

d) dans ce même local, des médecins légistes constatèrent sur le sol la présence d'impacts provenant de projectiles tirés par une arme à feu.

Après démontage d'une grille d'écoulement encastrée dans le sol, ils retirèrent une sorte de panier métallique qui contenait encore du sang caillé et, dans ce caillot, une balle de revolver aplatie par le choc contre un corps dur.

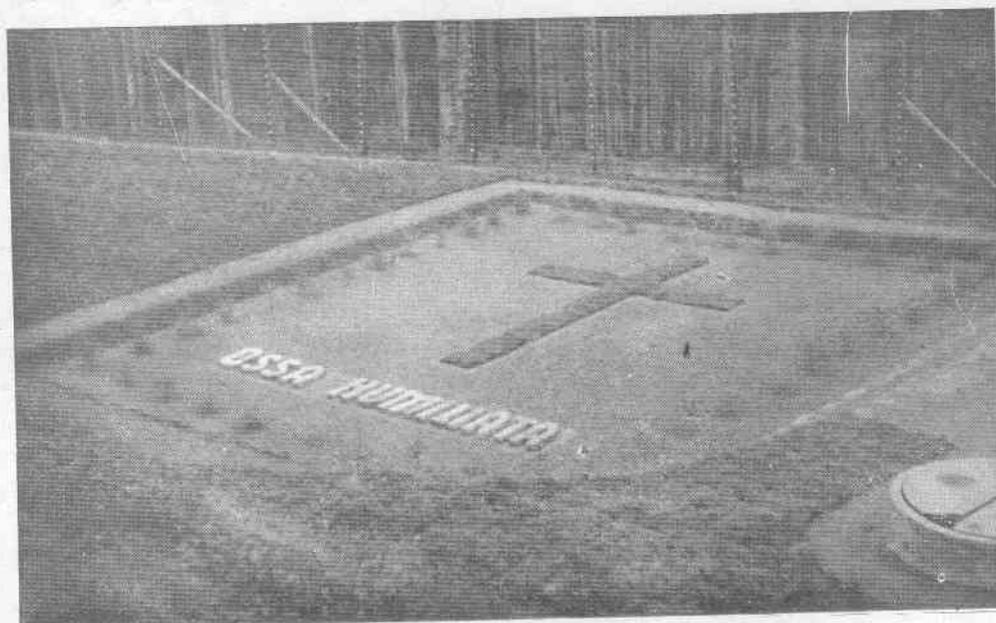
e) Les habitants de la vallée et les premiers éléments de reconnaissance des troupes alliées ont nettement vu la cheminée du four crématoire du Struthof fumer plusieurs jours à la suite de la tuerie.

Voici au moyen de quelle hypothèse ces faits peuvent être raccordés entre eux. Parvenus au Struthof par groupes de douze et déshabillés dans la baraque-vestiaire, nos camarades ont été conduits dans le local situé au-dessous du four crématoire, sous le prétexte d'une désinfection. Ils furent étendus sur le sol, puis exécutés d'une balle dans la tête dès leur entrée dans ce caveau. Les corps furent montés par l'ascenseur jusqu'au four crématoire, puis incinérés à raison de quatre à six par heure, ce qui explique le fonctionnement pendant plusieurs jours du four.

Enfin Gehrum, ancien chef de l'Ast III de Stras-

bourg, directement responsable de l'exécution des ordres venant de Berlin, a avoué ce qui suit :

« Aux mois d'avril, mai, juin, juillet et août 1944, des personnes appartenant au groupe Alliance sont arrivées par convois de trente à quarante à Strasbourg. Par manque de place dans les prisons du Reich et pour les conserver à notre disposition, l'Ast de Strasbourg a transféré ces groupes au camp de Schirmeck. En juin, dix de ces personnes ont été, sur ordre de Stasik et de Brunner, transférées à Wolfach. (Dix hommes : sept sont rentrés et les trois autres sont morts en déportation, il s'agit de BILLARD, Alfred CHANLIAU et Serge RÉZEAU). Le restant, soit cent huit personnes de l'Alliance, a été transféré, les 1^{er} et 2 septembre, au Struthof. Deux jours plus tard, le chef du camp de Schirmeck, le nommé Buck, m'a confié que toutes avaient été tuées au Struthof d'une balle dans la nuque et brûlées par la suite au four crématoire, travail qui a duré en tout deux jours et je n'ai eu connaissance de ces faits que par les déclarations de Buck... ».



Ossuaire du Struthof.

Schirmeck et Struthof
(photos Joseph Deutel, à Strasbourg.)

LA SEMAINE SANGLANTE DE LA FORÊT NOIRE

(20 au 30 Novembre 1944)

De tous les détenus de l'Alliance écroués dans les prisons du pays de Bade, seuls sont revenus parmi nous ceux qui, ayant été transférés dans des camps lointains, eurent ainsi une ultime chance d'échapper à la mort certaine qui les attendait dans le district de l'Ast-Strasbourg.

Le crime du Struthof avait eu lieu au lendemain du jour où le Général Patton arrivait victorieux sur la Moselle. La seconde avance alliée sur le Rhin détermina la semaine des massacres de la Forêt Noire.

KEHL (23 Novembre 1944)

L'un des chefs du Réseau, qui séjourna à Kehl du 8 avril au 13 novembre 1944, date à laquelle il fut par ordre de Himmler transféré à Berlin-Moabit où l'avance russe le délivra, nous dit :

« Le régime de Kehl était celui du prisonnier « N. N. », isolement absolu, travail en cellule onze à douze heures par jour, nourriture propre mais insuffisante, à peu près complètement dépourvue de matières grasses. Discipline extrêmement sévère, les brutalités étaient fréquentes ainsi que la punition du cachot, pour un séjour qui n'était jamais inférieur à trois jours. Une promenade quotidienne dans la cour, mais la surveillance était impitoyable et impossible d'échanger avec nos camarades plus qu'un clin-d'œil du côté opposé à celui par lequel le gardien nous observait. Le visage grave de nos agents, la fierté de leur attitude et l'éclat douloureux de leurs regards étaient frappants.

« Les interrogatoires de l'Ast pour les principaux inculpés, commençaient le matin à 8 heures pour se terminer le soir à 6 heures, avec une interruption d'une heure seulement à midi. Ils n'étaient pas accompagnés comme ceux de la Gestapo de coups ni de tortures, mais lorsque l'officier instructeur avait l'impression qu'il était trompé plus que de coutume, l'inculpé était généralement, le soir même, l'objet d'une visite inopinée

de la part du chef de la prison qui, sous un prétexte quelconque, le brutalisait et l'envoyait au cachot... »

On songe avec une douloureuse stupeur à la vie de nos amis, affaiblis physiquement et diminués intellectuellement par des mois de privations, qui devaient encore se raidir et résister dans leur cellule même, aux investigations de la police allemande, avec tout son arsenal de ruses et de cruautés mentales pour obliger « l'inculpé » à se compromettre ainsi que ses camarades. Au moins dans les camps cette épreuve morale qui engageait souvent la vie des autres leur était-elle épargnée.

Plus de registres à Kehl mais l'officier rescapé et un alsacien ex-interné de la prison, reconnurent formellement sur l'album du Conseil de Guerre leurs compagnons de captivité qui, le 23 novembre à midi, furent les premiers à recevoir la visite des bourreaux.

Gehrum, chef de l'Ast III de Strasbourg, escorté de Schoenner et de Brunner vinrent s'emparer de neuf détenus de l'Alliance.

Les victimes furent emmenées à quelque distance et, de l'aveu même de Gehrum, qui prétend avoir agi sur les ordres d'Isselhorst, exécutées deux par deux pas loin du Rhin non loin d'un blockhaus. Ce sont :

(SECTEUR NANTES-ANGERS)

La région Chapelle — comprenant tous les départements bretons — compte parmi les plus éprouvées de l'Alliance. 53 chefs et agents tués, fusillés ou massacrés par vagues successives sont tombés à Heilbronn, au Struthof, à Kehl, à Pforzheim.



COINDEAU André
6-1-1906

Contrôleur maritime à
Rochefort - sur - Mer.
Chef du secteur de
Chapelle, Loire-Inférieure -
Maine - Maine-et-Loire.
« Urus » « S.7 »

Arrêté le 13-12-1943 lors
d'un parachutage.



MONCLIN Hugues
22-9-1920

Postier, opérateur radio,
secteur de la Loire-Inf.
« Pingouin »
et « S. 72 »
Arrêté en nov. 1943.



MANDIN Maurice
27-7-1922

Agriculteur, aide aux
parachutages, secteur
Loire-Inférieure, beau-
frère de Coindeau.
« S. 700 »
Arrêté le 12-12-1943.

HELAULT Louis
21-8-1908

Agent technique à la
Rivière, dessinateur et
agent de liaison.
« S. 77 »
Arrêté le 23-12-1943



TROUDET Armand
24-2-1903

Dessinateur, agent de
renseignements du sec-
teur de la Loire-Infér.
Arrêté le 17-12-1943.



PROTON Louis
25-1-1908

Capitaine d'artillerie,
armée active, chef du
secteur Poitiers, Le
Mans.
Arrêté le 8-3-1944.



LEMEUNIER Joffre
15-1-1915

Courtier, agent de ren-
seignements du secteur
de Poitiers.
Arrêté le 8-3-1944.

SINGER Joseph
3-8-1916

Sergent armée de l'air,
agent du groupe du
commandant Romon.
Arrêté à Hauterive
en mars 1944.



HOSCH Oscar
20 8-1916

Postier, sergent chef
d'aviation, agent de ren-
seignements du capi-
taine Pradelle, radio.
Arrêté à Vichy
le 22-3-1944.



R A S T A T T (24 Novembre 1944)

Dès le lendemain, la prison de Rastatt voyait, à son tour, apparaître le sinistre trio et lui abandonnait douze détenus.

Au cours de son interrogatoire, Gehrum déclara que « l'exécution eut lieu près d'un pont en bois situé à proximité de Blittersdorf. Deux par deux, les prisonniers furent assassinés et jetés dans le fleuve ». Tous appartenaient à la région Centre commandée par le colonel KAUFFMANN

et son adjoint, le capitaine PRADELLE, déjà transférés et jugés à Fribourg-en-Brigau.

Le gardien en titre Hoer, avant qu'il ne prit la fuite, avait détruit les registres, mais un gardien auxiliaire, Voègèle, reconnu formellement sur les photos qu'on lui présentait quatre détenus de l'Alliance, tandis qu'un captif rescapé de cette prison reconnaissait les autres :



SABATIER Jean
21-3-1909
Dentiste, adjoint du capitaine Pradelle, chef du secteur de Vichy.
« V. 11 bis »,
Arrêté le 22-9-1943.



ETHEVENARD Jean
17-4-1909
Sous-officier de l'armée active (air), agent du secteur de Vichy.
« Levrette »
Arrêté le 22-9-1943.

FRUMIN Robert
3-6-1905
Lieutenant de gendarmerie de la garde du maréchal Pétain. Agent de renseignements du secteur de Vichy.
« V. 152 »
Arrêté le 30-9-1943.



TRÉBOUTÉ René
11-4-1903
Lieutenant pilote, agent de renseignements du secteur du colonel Kauffmann.
« Tranchant »
Arrêté le 15-9-1943.





FREDIN Charles
2-9-1916
Chauffeur et pompier,
agent de liaison du
colonel Kauffmann.
« Chibani »
Arrêté le 21-9-1943.



R  ROLLE Andr  
17-11-1919
Commis du tr  sor, agent
de renseignements,
s  curit  .
« Cartouche »
et « X. 86 »
Arr  t   le 21-9-1943

PELLETIER   tienne
13-4-1923
Etudiant, agent du
service de s  curit  .
« Frappe »
Arr  t   le 21-9-1943.
(Son p  re, officier du
2   Bureau, avait   t  
fusill   en 1941.)



PERRACHE Jean
1-5-1923
Etudiant, agent du
service de s  curit  .
« For  at »
Arr  t   le 21-9-1943.



RIVET Maurice
1-5-1918
Radio, agent du groupe
Romon, affect  
au secteur du colonel
Kauffmann.
« Dianou »
Arr  t   le 22-9-1943.



CHANSON Andr  
29-8-1918
Electricien, op  rateur
radio du colonel
Kauffmann.
« Perdrix »
Arr  t   le 22-9-1943.

BOURGEY Daniel
29-7-1919
Op  rateur radio du
colonel Kauffmann.
« Claudius »
Arr  t   en nov. 1943.



MURY L  on
21-11-1920
Matelot radio brevet  ,
op  rateur radio du
colonel Kauffmann.
« Lori »
Arr  t   le 21-9-1943.





Exhumation dans la Forêt Noire.

OFFENBURG (27 Novembre 1944)

Le 27 novembre à 16 heures, une voiture fournie par Hisselhorst s'arrête devant la prison d'Offenburg. Gehrum descend, accompagné de ses aides. Quand ils repartent, un moment plus tard, une seconde voiture — celle-ci appartient à la police d'Offenburg — démarre également. Elle emmène quatre prisonnières de l'*Alliance*. Elle les emmène vers un coin isolé que Gehrum, prévoyant, est allé reconnaître d'avance dans la forêt de Rommersweir.

Bientôt les deux voitures s'arrêtent à la lisière du bois. Et les détenues avisées *en temps utile* par deux de leurs bourreaux, sont abattues l'une après l'autre, d'une balle dans la nuque, devant un trou béant.

Le jour même, leurs noms disparaissent du registre de la prison d'Offenburg. L'identification des corps, exhumés en décembre 1945, sur les indications de Gehrum, a permis d'établir qu'il s'agissait de :



AMABLE Henriette
1-8-1918
Cultivatrice, estafette du
colonel Kaufmann.
« Luron »
Arrêtée le 21-9-1943.



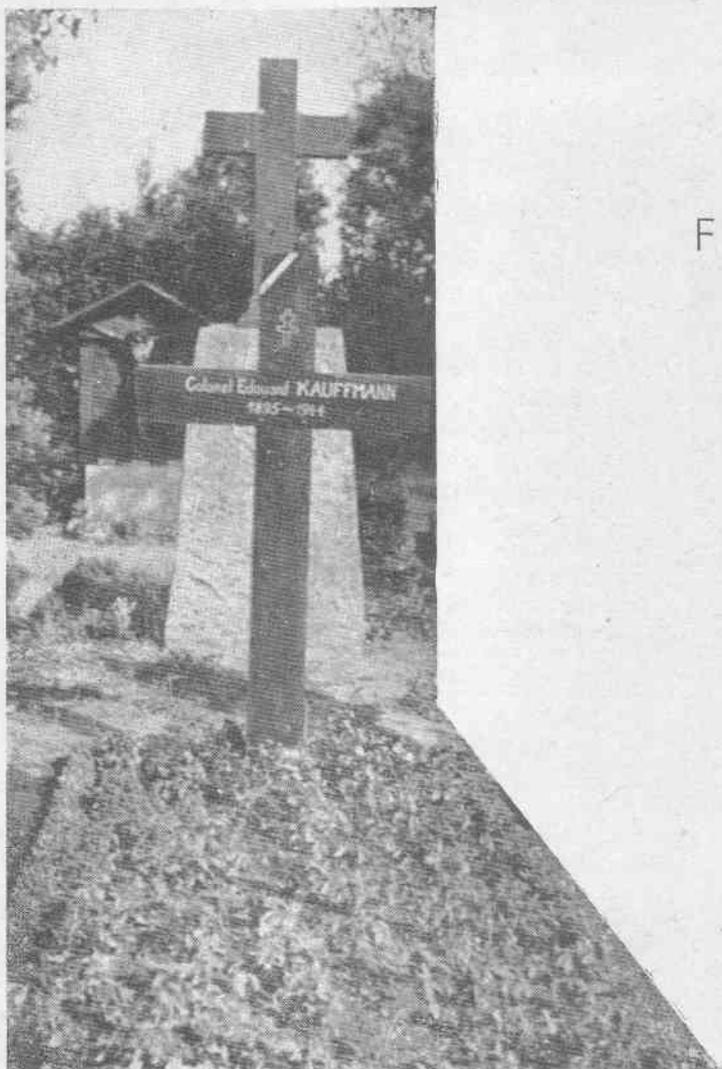
BARNET Lucienne
26-1-1911
Sans profession. Femme
de Barnet, agent d'Autun.
Arrêtée le 6-10-1943.



MENGEL Marie-Thérèse
22-6-1911
Femme et adjointe du
chef de la région *Forteresse*
« Chauve-Souris »
massacré au Struthlof.
« Sirène »
Arrêtée le 23-9-1943.



PAUCHARD Simone
9-8-1911
Secrétaire de liaison du
secteur d'Autun.
« K. 110 »
Arrêtée le 30-9-1943.



FRIBOURG-EN-BRISGAU

(28 Novembre 1944)

La prison de Fribourg vient d'être bombardée. Les exécuteurs de la Forêt Noire se précipitent, signent le registre et extraient trois hommes, condamnés à mort par le Tribunal Militaire. Ils n'auront pas droit au cérémonial prévu par les règlements. Ils ne seront pas emmenés hors de la ville qui brûle encore... Devant la porte de l'immense Bastille, un trou de bombe leur servira de sépulture. D'une balle dans la nuque, tombent :

Cimetière de Fribourg.

KAUFFMANN Edouard
18-5-1895

Lieutenant colonel de l'armée de l'air.
« Manitou » et « Criquet »
D'abord chef de la région sud-ouest (caverne : P. C. de Sarlat), depuis le mois de juin 1942. Ayant échappé par miracle à l'arrestation où furent pris Mme Kauffmann et six agents de Sarlat, s'était réfugié à Lyon pour reconstituer son



équipe, puis dans le Puy-de-Dôme où il assumait le commandement de toute la région Centre, des expéditions punitives et de récupération, des contacts avec la centrale radio de l'Afrique du Nord. Cerné le 21-9-1943 par la S.D. Vichy à son P. C. de Volvic, fut arrêté avec onze de ses agents et abominablement maltraité.



PRADELLE Emile
1-9-1901

Capitaine de l'armée de l'air, 2^e chef du secteur de Vichy et adjoint du colonel Kauffmann.

« Corsaire »

arrêté le 22 Sept. 1943 à Vichy.

LORDEY Jean
16-3-1907

Agent de la S.N.C.F., agent de renseignements et point de rendez-vous d'Autun.

« K. 12 »



C'est maintenant le tour de la prison de Bühl.

Nous avons pu recueillir quelques témoignages sur la vie des nôtres dans cette geôle du pays de Bade, témoignages qui peuvent être appliqués à toutes les prisons de la Forêt Noire.

« Tous étaient confinés dans des cellules individuelles. Chacune s'éclairait par une petite fenêtre assez élevée d'où l'on pouvait apercevoir l'extérieur en montant sur une table. Dans la porte en fer s'ouvrait un judas. Le mobilier sommaire se composait d'un lit qui devait être replié le matin et cadenassé au mur, de façon qu'on ne puisse s'y étendre dans la journée ; d'un escabeau et d'une petite armoire dans laquelle le détenu pouvait ranger son linge.

« La toilette et le lavage se faisaient dans la cellule, les prisonniers n'étant autorisés à aller chercher de l'eau qu'une ou deux fois par jour.

« Le règlement était sévère : lever avec le jour et coucher au crépuscule ; aucun éclairage la nuit. Dans la journée, les détenus, à l'intérieur de leurs cellules, collaient des étiquettes pour les chemins de fer. Ce travail ne semblait pas pénible, mais on exigeait un certain rendement et la nourriture n'était distribuée que très parcimonieusement :

« Le matin : un quart de café (ersatz) et 100 grammes de pain ; à midi : trois quarts de litre de soupe militaire accompagnée de 100 grammes de pain ; le soir : du thé (ersatz) et 100 grammes de pain.

« Au milieu de la journée, les détenus faisaient une promenade commune, en cercle dans la cour, pendant vingt minutes environ. Cette promenade n'avait pas lieu le dimanche. La plupart des prisonniers passaient alors la journée à méditer et à prier. Les services religieux n'étaient pas prévus.

« Il régnait, dans ce petit groupe de détenus, et autant qu'ils pouvaient communiquer entre eux, un esprit de fraternité et de camaraderie très vif et très élevé, en même temps qu'une spiritualité très élevée. »

Comme tous leurs camarades du même groupe de Résistance, les détenus de Bühl devaient comparaître devant le Tribunal militaire du Reich.

Le 29 novembre au matin, Gehrum, toujours accompagné des mêmes comparses, arriva à la prison de Bühl et fit communiquer aux huit détenus de l'Alliance l'ordre de préparer leurs affaires « parce qu'ils allaient changer de domicile ».

Un moment plus tard, tout le monde, victimes et bourreaux, prit place dans une voiture pilotée par Fritz Wagner, chaudronnier à Bühl, dont voici le témoignage :

« Le 28 novembre, vers 6 heures, je fus appelé, en ma qualité de commandant des sapeurs-pompiers, à la sous-

préfecture où je reçus l'ordre de me présenter le lendemain à 8 heures du matin, avec la voiture servant au transport des pompiers.

« Le 29 novembre, au rendez-vous indiqué, je fus sommé de conduire la voiture à la prison où un lieutenant de S. S. me demanda si je connaissais le chemin qui mène à Greffern, ainsi que le vieux bâtiment de la douane ; je lui répondis affirmativement et allai me ranger, comme on me l'ordonnait, devant la porte cochère d'entrée. Bientôt apparurent trois autres S. S., escortant huit civils qui prirent place dans la camionnette. Les bagages à main furent déposés à l'arrière. Le chef des S. S., qui s'assit à côté de moi, me donna l'ordre de me diriger vers Greffern. Pendant le trajet, quelques mots à peine furent échangés.

« Devant la douane de Greffern, je dus m'arrêter. Tous les occupants restèrent dans la voiture, sauf le chef des S. S. qui pénétra dans le bâtiment de la douane occupé, selon moi, par des soldats. Au bout de vingt minutes, l'officier reparut et ordonna à tout le monde de descendre. Le Rhin était, ce jour-là, en forte crue, on ne pouvait accéder au pont qu'à l'aide d'une passerelle. Il faisait également froid et le vent soufflait en tempête... Tandis que les civils se mettaient en rang, je reçus l'ordre de tourner la voiture dans la direction de Greffern et de me tenir auprès du véhicule. Au moment où les civils franchissaient la passerelle, je remarquais sur le Rhin, des bateaux à moteur, pilotés par des soldats. Je vis la petite colonne monter à bord de ces bateaux qui descendirent le fleuve.

« Au bout d'une heure environ, les S. S. revinrent. Trois d'entre eux portaient un ballot, qu'ils déposèrent à nouveau à l'arrière de la voiture. Je reçus alors l'ordre de rentrer à Bühl, dans la cour de la prison. A l'arrivée, les ballots furent déchargés et je reconduisis la camionnette dans le bâtiment abritant le matériel contre l'incendie.

« Je désire encore signaler que j'ai essayé, pendant le trajet, de lier conversation avec le chef des S. S. qui était très réservé. A la question que je lui posais, sur l'endroit où étaient restés les civils, il me répondit brièvement : « NOUS LEUR AVONS DONNÉ LA LIBERTÉ DORÉE ».

Le gardien-chef et le directeur de la prison de Bühl précisent que « Après le retour de la voiture, les paquets rapportés furent ouverts. Ils renfermaient les vêtements et autres objets personnels des ressortissants français assassinés. Leurs bourreaux conservèrent les objets les plus précieux et le reste fut remis à l'Entr'aide du Secours d'hiver ».

Interrogé, Gehrum avoue que : « les victimes ont été obligées d'enlever leurs habits, puis qu'elles ont été abattues deux par deux, d'un coup de pistolet dans la nuque, et enfin jetées dans le Rhin ».

La liste de détention du Tribunal, heureusement intacte, malgré les ordres donnés, permet d'identifier de façon certaine les huit victimes qui étaient toutes membres du secteur Forteresse (Autun, région Est).



PADER Raymond
18-2-1904
Directeur de la Société
Générale à Autun,
adjoint au chef de la
région *Forteresse*.
« K. 11 »
Arrêté le 22-9-1943.



ROBE François
4-2-1914
Photographe à Avallon,
adjoint au chef du sec-
teur de l'Yonne.
« K. 50 »
Arrêté le 22-9-1943.

ROUGEOT Roger
25-8-1914
Mécanicien garagiste à
Autun, emplacement du
poste régional.
« K. 142 »
Arrêté le 30-9-1943



MONCEL Gabriel
17-5-1904
Fondé de pouvoirs à la
Société Générale, agent
de renseignements du
secteur d'Autun.
« K. 21 »
Arrêté le 23-9-43.



BARNET Jean
21-4-1909
Mécanicien garagiste,
agent de renseignements
du secteur de Dijon.
« K. 53 »
Arrêté le 30-9-1943



JOBLLOT Edgar
9-3-1903
Fonctionnaire, sous-pré-
fecture d'Autun, agent
de renseignements, sec-
teur d'Autun.
« K. 152 »
Arrêté le 30-9-1943.

ROUX Francis
23-1-1915
Adjoint technique des
ponts et chaussées à
Autun, agent du secteur
d'Autun.
Arrêté le 8-10-1943.



SERRUAU Jean
27-4-1920
Agent du génie rural,
agent du secteur
d'Autun.
Arrêté le 2-10-1943.





Cérémonie organisée par le Gouvernement militaire le 19 mai 1945.

PFORZHEIM (30 Novembre 1944)

Fin mai 1945, au cours d'une émouvante cérémonie, les soldats français retirèrent du charnier où ils reposaient pêle-mêle depuis des mois, de pauvres corps meurtris qui furent transportés par des civils allemands dans des cercueils devant lesquels dut défilér toute la population de Pforzheim.

Le 30 novembre 1944, après avoir signé le registre de levée d'écrou, comme s'ils allaient être libérés, et après avoir reçu chacun dix marks, vingt-six détenus appartenant tous au Réseau montèrent sur un camion qui roula dans les bois pendant deux heures.

Celui-ci s'arrêta au bord d'un trou, rempli d'eau, et la tuerie commença. Les bouchers, Gehrum, Brunner,

Howold, Buchner et Irion abattirent successivement leurs vingt-six victimes d'une balle dans la nuque. Quand tous les corps eurent basculé dans la fosse qui les attendait, on recouvrit celle-ci de branchages et de terre.

Parmi ces victimes figuraient huit femmes. L'une était une jeune fille de 17 ans. Sur le corps d'une autre, âgée de 22 ans (et dont l'alliance portait gravé le prénom Raymond) on trouva de pauvres papiers soigneusement cousus dans les vêtements : des recettes de cuisine, le portrait au crayon d'un soldat français jouant du clairon, le dessin d'une maison de campagne accompagnée de cette inscription poignante : « Ma maison chérie » et, pour terminer, le croquis de la carte de notre pays, dans ses frontières de 1939, avec ces mots tracés en gros caractères : VIVE LA FRANCE.

Le registre de la prison permet d'identifier avec certitude ces membres de l'organisation provenant de toutes les régions de France et principalement de la Bretagne. Sans doute manquait-on de preuves formelles pour les raccorder à un

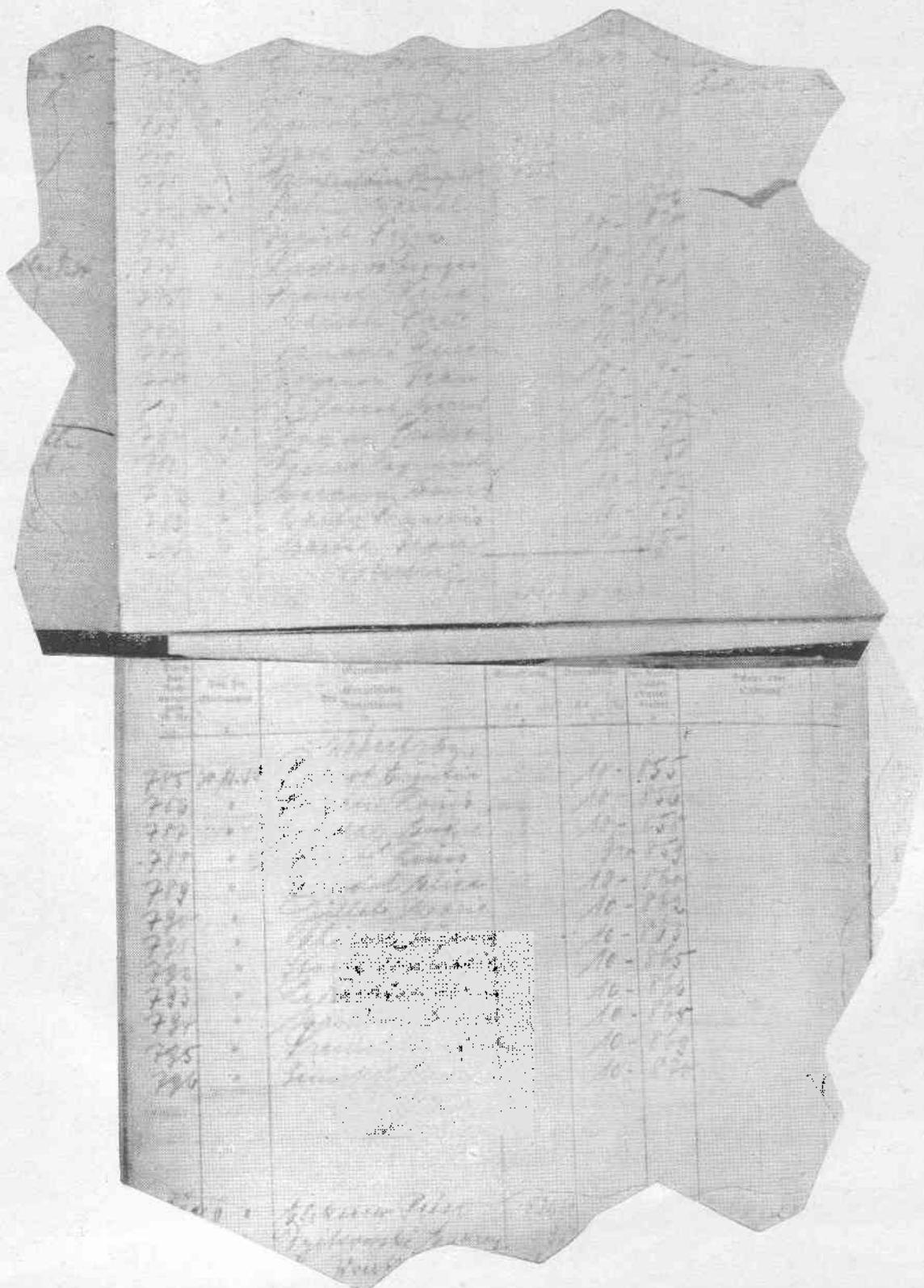


Charnier du bois d'Hagenschiess.

secteur défini et mesurer leur degré de culpabilité, car le Tribunal du Reich exigeait plus que des présomptions pour étayer ses jugements. Il fallait des aveux, des délations. Tous s'étaient admirablement défendus au cours d'interminables interrogatoires, leurs chefs, déjà fusillés ou massacrés ailleurs, les avaient certainement couverts et dégagés au maximum. Tous auraient pu revenir, puisqu'une autre

jeune femme, incarcérée pour faits de Résistance et restée seule Française dans la prison de Pforzheim, après le départ de ses compagnons qu'elle imaginait délivrés, est rentrée parmi nous.

« Destruction systématique de l'Alliance par ordre supérieur auquel je devais obéir en officier discipliné », répondit Gehrum lors de ses interrogatoires.





Georges LACROIX



Marie GILLET



Amélie SIMOTTEL



Clata MATCHOU



Paul MASSON



Jean BOZENOU



Raymond DESCAT



André SONDAZ



Henri MARANO



Louis PAYEN

Etat-Major Paris (Grand Hôtel).

DAYNÉ Pierre, 17-11-1902, « Fourmi », gardien de la paix à Paris, agent de liaison du chef de réseau, arrêté le 17-8-1943.

Secteur Normandie (Ferme).

JACQUET Félix, 17-7-1921, « Louis et Cochevis », garçon épicier, estafette du secteur Normandie, arrêté le 16-9-1943.

Secteur de Lyon (Villa).

PAYEN Louis, 4-9-1922, « Forban », étudiant, équipe de sécurité, adjoint d'Eléphant, arrêté le 11-6-1943.

MARTY François (abbé), 4-3-1901, « W. 13 », point de chute à Lyon, arrêté le 12-9-1943.

VIRET Louis, 4-7-1895, « W. 2 », officier de la Marine marchande, chef d'un secteur suppléant, arrêté le 11-8-1943.

SONDAZ André, 6-6-1909, officier d'active, agent de renseignements du groupe Viret-Giraud, arrêté le 20-9-1943.

DESCAT Raymond, 14-6-1897, « W. 11 », coiffeur, boîte aux lettres de Lyon, arrêté le 14-12-1943.

MARANO Henri, 22-5-1908, dessinateur, agent du secteur du Rhône, arrêté le 17-6-1943.

Secteur de Clermont-Ferrand (X 7 et X 9).

MATHÉ Jean, 15-8-1887, « Madré », garagiste à Clermont-Ferrand, agent de liaison du chef de secteur du Centre, arrêté le 13-8-1943.

PARROT Augustin, 23-9-1883, « X. 720 », cafetier à Clermont-Ferrand, lieu de rendez-vous du secteur, arrêté le 13-8-1943.

CHIREIX Suzanne, 19-11-1898, « X. 81 », employée de bureau, boîte aux lettres de Clermont-Ferrand, arrêtée le 13-8-1943.

Secteur Toulouse Castelsarrazin (Clinique).

STORCK Rosa, 21-11-1916, « V. 12 », secrétaire, boîte aux lettres de Castelsarrazin, arrêtée le 12-8-1943.



Alice COUDOL



Marie-Jeanne LE BACQUET



Marguerite PREMEL



René PREMEL

Secteur de Bretagne (Chapelle).

- GILLET Marie, 9-1-1900, adjointe au chef de secteur de Brest, arrêtée le 27-9-1943, en même temps que son mari Gillet Maurice (massacré au Struthof) et 5 autres membres de sa famille.
- SIMOTTEL Amélie, 29-1-1876, agent d'assurances, arrêtée en même temps que la famille Gillet (6 morts).
- LACROIX Georges, 16-1-1879, « Limande », et « S. 25 », biscuitier, départs clandestins par mer et renseignements du secteur de Brest, arrêté le 27-9-1943.
- MASSON Paul, 14-1-1894, employé de laboratoire, agent de renseignements, arrêté le 3-10-1943.
- EOZENOU Jean, 13-4-1914, commis de la marine à l'arsenal de Brest, agent de renseignements, arrêté le 15-11-1943.
- DUFOSSET Marcel, 27-7-1909, brigadier de police, agent du chef de secteur, arrêté le 20-11-1943.
- JAMAULT René, 10-9-1919, clerc de notaire, « S. 27 », agent de renseignements, arrêté le 27-9-1943.
- PREMEL René, 6-6-1906, « Grèbe », manoeuvre à l'arsenal de Brest, agent de renseignements et radio du secteur, arrêté le 27-9-1943.
- PREMEL Marguerite, 5-5-1906, agente de liaison, arrêtée en même temps que son mari et sa mère Mme Le Bacquet.
- LE BACQUET Marie-Jeanne, 4-8-1884, commerçante, arrêtée comme otage en même temps que sa fille Marguerite et René Premel, son gendre.
- COUDOL Alice, 10-2-1923, « S. 529 », commerçante, estafette du secteur de Brest, arrêtée le 4-10-1943.
- MACHTOU Clara, 18-4-1918, « S. 250 », estafette, secteur de Brest, arrêtée le 27-9-1943.



Marcel DUFOSSET



René JAMAULT

Secteur du Nord (Stade).

- FONTENAILLE Marcel, 8-2-1923, étudiant, estafette du secteur du Nord, arrêté le 25-4-1944, fusillé sous sa fausse identité de Fallin (son père membre de l'A.S. est mort en déportation).



Jean MATHÉ



Suzanne CHIREX



Marce FONTENAILLE



Félix JACQUET

GAGGENAU

(30 Novembre 1944)

Le 30 novembre au matin, la série des massacres commencée à Kehl le 23 novembre s'achevait par une dernière tuerie à Gaggenau.

Les déportés rentrés du camp apportent des renseignements précis :

« Beaucoup moins étendu que Schirmeck, Gaggenau se composait de six blocks seulement : quatre destinés aux hommes, deux autres réservés aux femmes.

« Le bombardement avait coupé les conduites d'eau et la vermine pullulait de telle sorte que certains détenus malades et qui auraient dû rester couchés, y renonçaient au péril de leur vie.

« Au mois de septembre, neuf prisonniers de l'Alliance se retrouvèrent au camp. Après un séjour d'une huitaine de jours, ils repartirent dans des conditions analogues à celles du 1^{er} septembre... »

« Dans des conditions analogues à celles du 1^{er} septembre » c'est-à-dire que, tout comme leurs frères de Schirmeck, ils montèrent dans une camionnette et disparurent pour toujours. Ils ne partirent pas seuls. Les exécuteurs en uniformes — (il ne s'agissait pas cette fois de Gehrum et de ses complices — qui se trouvaient à cette même heure à Pforzheim) placèrent auprès d'eux dans la voiture quatre pelles significatives.

Grâce aux recherches entreprises par un prêtre alsacien, camarade de détention qui avait pu assister nos amis des secours de la religion et recueillir quelques recommandations pour leurs familles, un charnier fut découvert dans la forêt de Ratenow où furent exhumés, reconnus et aussitôt transférés à Strasbourg, sept membres du secteur Hangar (Bordeaux) et deux du secteur Clinique (Toulouse).

Voici des extraits de la dernière lettre de l'un d'entre eux, LANNERET, le valeureux chef opérateur-radio :

Gaggenau, le 29 novembre 1944.

Demain je quitte le camp pour une destination inconnue. A l'heure où en sont les événements, ce n'est pas très bon signe pour nous. Enfin le courage et surtout la confiance règnent. Si je ne reviens pas, je ne voudrais pas que tu crois, ma petite fiancée chérie, que j'ai souffert moralement. Non. Les huit mois de prison que je viens de faire m'ont préparé à la mort et, le moment venu, j'oublierai très facilement, je crois, les choses matérielles et terrestres que nous sommes obligés d'endurer ici-bas...

Mais pour moi, ne t'en fais pas, ne me regrette pas. Je suis le plus heureux de tous. Nous aurions pu certes, avoir une bonne vie, mais j'ai dû laisser tout cela pour rendre service à mon Pays...

Je t'avais bien souvent dit ce qui m'arriverait si j'étais pris. Je me console en me disant qu'ils ne pourront jamais me faire autant de mal que je leur en ai fait. S'ils me fusillent, qu'est-ce que la vie d'un homme contre tout ce que j'ai contribué à couler : bateaux, etc. Pas grand' chose. Je suis même fier de pouvoir mourir la tête haute et pour mon Pays...



Charnier de la forêt de Ratenow.



BORDES Joseph
31-1-1880
Vicaire général de l'évêché de Dax, informateur du secteur de Bordeaux.
« N. 1500 »
Arrêté le 15-12-1943.



JORIOT André
3-11-1921
Sous-lieutenant d'active, adjoint du Genêt, chef du secteur de Bordeaux.
« Lamproie »
Arrêté le 30-9-1943.

SOUSSOTTE André
5-9-1923
Opérateur radio de Bordeaux.
« Lanneret »
Arrêté le 7-12-1943.



GONTIER Robert
28-2-1915
Boulangier, agent de renseignements et de liaison, secteur Bordeaux.
« Maki »
Arrêté le 9-12-1943.



DURAND Jean-Henri
18-9-1900
Marchand de meubles, boîte aux lettres du chef de secteur.
« N. 11 »
Arrêté en déc. 1943.



SABAROTS Martin
22-2-1894
Constructeur de bateaux agent de renseignements du secteur de Bordeaux.
« Turbot » et « N. 2 »
Arrêté le 9-12-43.



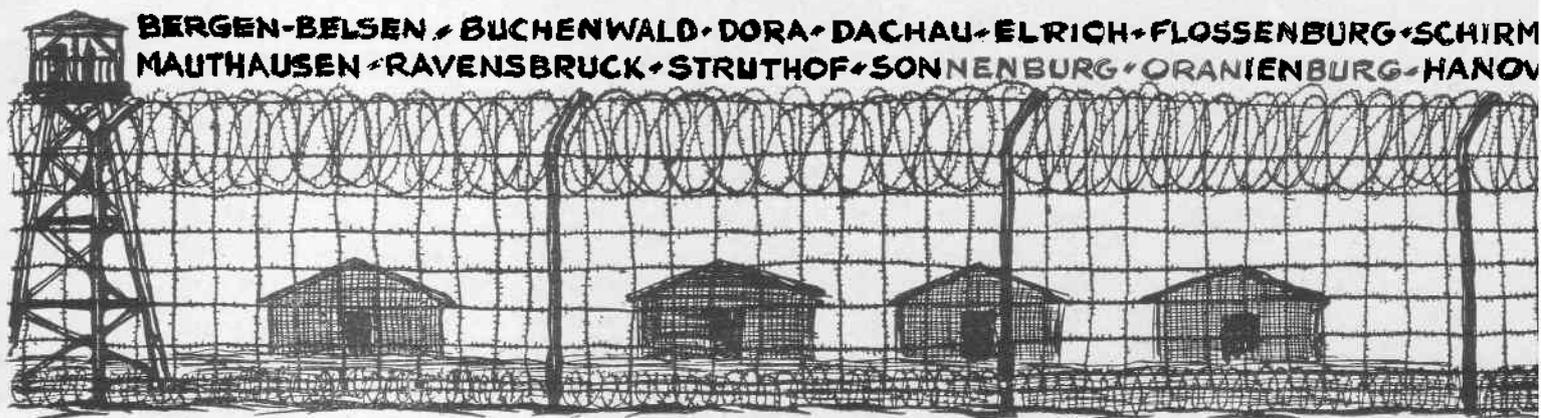
DAMM Sigismond
5-6-1905
Ingénieur électricien, adjoint chef de secteur de Toulouse.
« Griffon »

GARTNER Arnold
30-7-1919
Chef d'atelier à Toulouse, agent de liaison et aide aux parachutages.
« Zèbre »

AUDEVIE Pierre
5-9-1897
Mécanicien S. N. C. F., transports agents et matériel.
« Marco » et « N. 18 »
Arrêté le 10-1-1944.



Arrêtés le 30 janvier 1943, ils avaient miraculeusement échappé jusque-là au Procès de Fribourg et aux souffrances des 22 mois de forteresses et de camps.



MORTS DANS LES CAMPS

Tout a été écrit dans toutes les langues sur les horreurs des camps de concentration nazis. Nous possédons en France de multiples témoignages de ceux qui ont eu le bonheur de résister à l'abjecte entreprise de mort lente et, plus près du Mémorial de l'*Alliance*, *Chiens Maudits* et *Visages dans la Tourmente*, le témoignage de deux hommes parmi les 133 déportés rescapés du Réseau, et *Infernal Rébus* celui d'une femme parmi les 47 déportées rescapées, disent mieux que nous ne saurions le faire ici les interminables chemins de Croix où tombèrent une centaine de nos camarades.

Contrairement à ce que nous avons pu entreprendre dans les prisons, les recherches dans les camps nous ont été pratiquement interdites. Des commissions interalliées étant seules habilitées à enquêter, force nous a été de nous fier aux récits des bagnards venus trouver les familles des disparus de la part des leurs, ou aux interrogatoires de nos agents rentrés qui avaient pu se trouver en contact avec des membres de l'organisation décédés ou tués dans les camps.

Malgré cela, des cas de disparition en transport d'un camp à un autre resteront éternellement obscurs. Qui pourra jamais établir la liste de tous les martyrs européens : abattus dans une colonne par un S. S. ; étouffés dans les wagons à bestiaux plombés ; victimes des mesures disciplinaires ou expérimentales d'un kommando ?

Pour des millions de familles en deuil, l'Allemagne n'est qu'un vaste tombeau où le souvenir d'un mort ne s'associe ni à l'héroïsme d'une bataille ni même à la gloire d'une fusillade, mais à une effroyable agonie provoquée par le gel, la faim, l'angoisse, les gaz empoisonnés, l'eau polluée, les coups...

Voici la sombre liste de nos amis : 92 hommes et 6 femmes morts ou disparus en déportation, envoyés

dans des camps pour y purger une condamnation édictée par un Tribunal militaire ou directement par la Gestapo, concurrente des services de contre-espionnage, dont le principal but était de grossir sans cesse les convois « N. N. » mais qui n'avait souvent pas réussi à accumuler de charges suffisantes contre les détenus de l'*Alliance* pour les déférer au Tribunal du Grand Reich.

Le plus âgé, LE MOINE, avait 71 ans ; le plus jeune mort de l'*Alliance*, Alfred CHANLIAU, n'atteignait pas 18 ans.

BERGEN-BELSEN.

DAGOMER Pierre, 21-6-1906, garagiste, agent du secteur *Barricade*, homme de confiance du chef de région ; arrêté à Paris, le 7 juin 1944 et expédié en Allemagne sans jugement, décédé le 13 mars 1945.

CAMINADE Antonin, 24-2-1911, secrétaire de police, du secteur *Clinique*, « U. 40 », agent du commissaire Philippe, pris dans une souricière à Marseille en février 1943, devait faire partie de la première session du procès de Fribourg, décédé en 1944.

DUTECH Lucie, 19-10-1900, négociante, du sous-réseau *Druides*, agent de renseignements Lanne-mezan ; arrêtée le 30 mai 1944, disparue fin avril 1945.

DUREUIL Roger, 19-8-1921, cultivateur, du secteur *Forteresse*, aide aux parachutages ; arrêté le 8-10-1944, devait faire partie de la deuxième session du procès de Fribourg, présumé décédé le 27-4-1944.

THALAMY Georges, 7-5-1898, employé S.N.C.F., du secteur *Rond-Point* « G 1521 », « Lamprix » ; arrêté en mars 1944, décédé le 10 février 1945.

BREMEN FARGE.

BATAILLARD Adrien, 21-10-1920, employé de commerce, du sous-réseau *Druides*, « Pitchou », B. 272 ; arrêté le 8 mars 1944 à Marseille et déporté sans que les Allemands le rattachent à l'organisation, décédé le 7-12-1944.

BUCHENWALD.

BERGER Henri, 14-12-1890, représentant de commerce, du secteur *Villa* « W. 100 » ; arrêté au début de 1944 à la place de sa fille, épouse du chef de secteur, et déporté sans que les Allemands le rattachent à l'organisation, décédé le 25 mars 1945.

BOCHER Pierre, 19-10-1904, radio Marine marchande, P.C. *Grand Hôtel*, « Rossignol ». L'un des premiers opérateurs du Réseau, ayant effectué en outre des liaisons bateaux et lysander en A.F.N et à Londres. Arrêté le lendemain du débarquement auquel il avait contribué depuis trois ans, et déporté sans jugement ; décédé en avril 1945.

DARRAS Cyrille, 4-3-1918, caporal-chef de l'armée de l'air, du secteur *Bastille* ; arrêté le 22-9-1943 en même temps que le capitaine Pradelle fusillé à Fribourg en Brisgau, mais n'a pas été déféré au Tribunal de Fribourg, décédé en mai 1945.

DUPONT Henri, 25-5-1907, agent service technique, de la préfecture de police de Paris, du P.C. *Grand Hôtel* ; arrêté en avril 1943 et décédé au block expérimental.

BOUBET Pierre, 23-7-1890, mercier en gros, du secteur *Asile*, Saint-Bernard, « V. 10 » ; arrêté à Vichy en mars 1943, n'a pu être déféré à la première session du Tribunal de Fribourg, faute de preuves, décédé en mars 1944.

GALHIN WRASSKY André, 7-3-1893, directeur général Société de Transports, du secteur *Hôpital*, « Velia A 300 » ; arrêté en décembre 1942 à la ligne de démarcation ; déporté sans que les Allemands le rattachent à l'organisation, décédé le 19 février 1944.

LABORDE Jean, 26-8-1925, coiffeur, du secteur *Hangar*, « Etienne, N. 150 », aurait dû être transféré quelques semaines plus tard à Gaggenau en même temps que Damm et Gartner qui y furent massacrés, décédé le 8-9-1944.

PELLETIER Jean, 4-2-1922, électricien, opérateur radio depuis 1941, du secteur *Villa*, « Bouvreuil » ; arrêté en février 1943 à Lyon, dans une souricière, n'a pu être déféré à la deuxième session du Tribunal de Fribourg, tué le 13 février 1944 dans le bombardement du camp de Weimar où il travaillait.

RAYMOND Romain, 26-2-1917, mécanicien, « G.F. 42 M. » ; arrêté le 28 août 1943 et non relié à l'organisation, décédé le 1^{er} février 1944.

RENTY (de) Robert, 15-8-1895, industriel ; pris comme otage à Paris, en juillet 1944 et déporté en même temps que sa femme, décédé en 1945.

RICHAUD Daniel, 30-4-1925, radio-électricien, du secteur *Caverne*, depuis 1942, « Merle » ; arrêté en janvier 1943 et déporté sans jugement, n'a pas été rattaché à la deuxième session de Fribourg, étant probablement parti en transport à l'époque du jugement, disparu en 1944.

ROULEY Emile, 9-9-1900, contremaître de foulon du secteur *Ferme* ; arrêté le 15 juillet 1944 et déporté, décédé le 6 avril 1945.

BICHON Edme, 9-5-1921, étudiant en droit, du secteur *Caverne*, arrêté en février 1943 et déporté sans jugement, n'a pas été rattaché à la deuxième session de Fribourg, étant probablement parti en transport à l'époque du jugement ; disparu en décembre 1943.

DUBOIS Achille, 28-8-1896, chef de circonscription aéro-nautique, du P. C. *Grand Hôtel* ; arrêté le 4-7-1944 ; n'a pas été aiguillé sur le Struthof pour y rejoindre ses camarades du même secteur, en raison des événements, disparu en 1945.

LAMBERT Alfred, 19-12-1913, mécanicien-pilote, emplacement de poste du secteur *Stade*, « T. 12 » ; arrêté le 4-12-1943 et condamné aux travaux forcés par le Tribunal militaire de Lille, disparu le 8 avril 1945.

GIOVACCINI Pierre, 11-11-1903, mécanicien d'aviation, chef de la Patrouille *Italie*, « Pélican, GOV. 164 », agent du réseau depuis février 1941 ; arrêté dans une souricière à Lyon en février 1943, n'a pas été déféré à la deuxième session du Tribunal de Fribourg faute de preuves, évadé en janvier 1944 et disparu.

LAVESSIÈRES Marcel, 12-6-1906, chauffeur, du sous-réseau *Druides* ; arrêté le 9 mai 1944 pour sabotages a été déporté sans être rattaché par les Allemands à l'organisation, disparu le 28 août 1945.

LEMASSEON René, 30-4-1896, employé de commerce du P.C. *Grand Hôtel* (beau-frère du commandant Faye) ; a été arrêté à Marseille en janvier 1943, devait faire partie de la deuxième session de Fribourg, décédé le 9 décembre 1943.

PEZARD Robert, 30-7-1902, cultivateur-éleveur, du secteur *Ferme*, « Ponnette II » ; arrêté le 19 juillet 1944 en même temps que sa femme morte à Ravensbruck, a été déporté sans jugement, disparu en 1944.

DORA NORDHAUSEN.

CORBIN de MANGOUX Paul, 9-2-1920, élève-administrateur des colonies, du secteur *Asile*, section parachutages, arrêté le 6-12-1943, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, décédé le 2-1-1944.

BAFFET Valentin, né le 13 février 1912, journaliste, agent V. 500 du secteur *Asile*; arrêté le 28 juillet 1943 à Montluçon, disparu à Dora.

RANDIER Gaston, 29-12-1923, fermier, du secteur *Asile*, « V. 421 »; arrêté en avril 1943, n'a pas été déféré à la deuxième session de Fribourg comme Rondeleux, décédé en septembre 1944.

RESSÈS Louis, 8-8-1921, du secteur *Bastille*, arrêté le 22-9-1943 (en même temps que le capitaine Pradelle, fusillé à Fribourg), mais n'a pas été déféré à la deuxième session de Fribourg, décédé le 23-2-1944.

RONDELEUX Raymond, 1-8-1903, ingénieur agronome du secteur *Asile*, « V. 5 »; arrêté en mars 1943 (gendre du général Raynal, celui-ci a sans doute exigé et obtenu des Allemands en échange de sa propre condamnation, que les agents de son secteur contre lesquels on trouvait le moins de charges soient envoyés dans des camps au lieu d'être déferés au Tribunal de Fribourg. C'est ainsi que de nombreux déportés de Vichy sont rentrés, hélas cette mesure n'a pas profité au propre gendre du Général qui était père de six enfants), décédé en mars 1944.

LACROIX Pierre, 7-8-1924, étudiant du secteur *Caverne*, « Fouine »; arrêté en même temps que Bichon Edme et Richaud Daniel a suivi la même filière, tué au cours du bombardement du camp, en mars 1945.

MAILLE André, 29-6-1904, instituteur, « Scolite », informateur du secteur *Palais*; arrêté en janvier 1944 en même temps qu'un groupe *Combat*, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, décédé en mai 1944.

PIERCY René, 28-8-1910, industriel du P.C. *Grand Hôtel*, « Etienne-le-Balafré »; arrêté à Lyon en avril 1943, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, disparu en 1944.

DACHAU.

BILLARD Jean, 5-4-1899, géomètre arpenteur, du secteur *Forteresse*, « K 120 »; arrêté en novembre 1943, n'a pas été déféré au Tribunal de Fribourg faute de preuves, décédé en mars 1945.

CARDON André, 5-11-1886, régisseur de propriétés, du secteur *Forteresse*, « K. 1.200 »; arrêté en septembre 1943, n'a pas été déféré au Tribunal de Fribourg faute de preuves, décédé le 23-1-1945.

REZEAU Serge, 29-7-1923, jardinier, du secteur *Hangar*, arrêté le 7-1-1944, est parmi les dix membres de l'organisation retirés du Schirmeck où son père est mort; la raison donnée par les Allemands de ce transfert est : « qu'il fallait faire de la place », décédé le 6 février 1945.

CHANLIAU Alfred, 30-1-1926, agriculteur, *Forteresse*, « K. 1413 »; arrêté en septembre 1944 en même temps que son père et ses deux frères, tous trois jugés à Fribourg, est dans le même cas que le précédent, disparu en 1944.

MARCHAND Edmond, 21-12-1907, adjudant-chef d'aviation d'active, du secteur *Herse*, « Linotte », est le dernier opérateur-radio de l'*Alliance*; arrêté le 31-10-44 à Héricourt et déporté sans jugement en pleine bataille d'Alsace, décédé en 1945.

REGNIER Gaston, 27-8-1888, patron boulanger, du secteur *Asile* « Bal 1 »; arrêté à Vichy en mars 1943 en même temps que sa femme morte à Ravensbruck, a suivi la même filière que la majorité des agents du général Raynal, décédé le 23 janvier 1945.

ELRICH.

COUTANT André, 25-6-1918, journaliste, du secteur « F. » « Vel 136 »; arrêté à Paris le 26-6-42. Passé par la prison du Cherche-Midi et déporté directement, décédé en février 1945.

LARDEUX René, 24-5-1895, chauffeur du secteur *Ferme*, « Python F. 10 »; arrêté en juillet 1944, a été déporté sans jugement en même temps que les Pezard, décédé le 17-1-1945.

FLOSSENBURG.

CAUSSAIN Robert, 17-11-1922, radio-électricien, du secteur *Ferme*, « Orfraie F. 740 »; arrêté à Paris, le 19-2-44, décédé le 26 novembre 1944.

FRANCK Marcel, 27-8-1907, garde des communications, chef adjoint du secteur *Tunnel*, « Kangourou » arrêté depuis le 24 mars 1944 et disparu le 20 avril 1945.

GOBERT Armand, 15-12-1912, meunier, du secteur *Asile*; arrêté le 19-4-1943 a suivi la même filière que la majorité des agents du général Raynal, décédé le 4-1-1945.

RIVES Georges, 11-6-1913, chef compagnon de France, du sous-réseau *Druïdes*, « Catiourix, B. 22 »; arrêté en février 1944, décédé le 16 mars 1945.

COURCELLES Maurice, 13-8-1915, radio-électricien, du P.C. *Grand Hôtel*, « Grosbec, X. 540 »; arrêté le 16 septembre 1943 et condamné à 10 ans de travaux forcés, disparu en février 1945.

GILBERT Marcel, 24-4-1875, docteur en médecine, du P.C. *Grand Hôtel*, « Toubib », équipe avia ; arrêté le 17 septembre 1943 et condamné par le Tribunal militaire de Fribourg à 10 ans de travaux forcés.

JULIA Lucien, 29-3-1891, commerçant, du P.C. *Grand Hôtel*, « X. 570 », emplacement de poste ; arrêté le 1-10-1943 et condamné par le Tribunal militaire à 10 ans de travaux forcés, disparu le 8 mars 1945, en direction de Bergen-Belsen.

LE MOINE Adrien, 28-7-1874, garagiste, du P.C. *Grand Hôtel*, emplacement de poste ; arrêté le 1-10-1943 et condamné par le Tribunal militaire, à 10 ans de travaux forcés, mort en mars 1945.

Voir les photos des 4 précédents en fin de chapitre.

HANOVRE.

DECAENS Auguste, 7-7-1907, directeur d'entreprise, du secteur *Ferme-Fleuri*, « Mimosa F. 690 » ; arrêté le 28-3-1944, a été déporté sans attendre ses camarades arrêtés à la même époque et qui furent massacrés dans la prison de Caen, décédé le 26-2-1945.

LEBON Arthur, 3-10-1897, patrouille *Guynemer*, « Petit vieux », arrêté le 2-6-1942, a été déporté bien avant les mesures d'ensemble prises contre l'organisation. Disparu le 28-1-1945, après deux ans et demi de bagne.

GAGGENAU.

L'abbé ROTH Joseph, 7-9-1911, prêtre catholique, du secteur de l'Est, « Herse », arrêté le 4-9-1944 à Raon-l'Étape ; fusillé à Gaggenau le 25-11-1944.

HERSBRUCK.

SAUT Henri, 14-9-1890, commerçant. *Etat-Major* 1940, « Bak 27 » ; arrêté deux fois en 43 et en 44 et déporté sans jugement en juin 1944, décédé le 25 novembre 1944.

MAUTHAUSEN.

GAZALET Pierre, 29-12-1902, conducteur S.N.C.F., du sous-réseau *Alliés* ; arrêté le 16-1-1944, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, décédé le 3 novembre 1944.

LANTY Joseph, 24-3-1924, entrepreneur de plomberie, du secteur *Restaurant* (beau-frère et estafette d'un agent du secteur), arrêté le 1-10-1943 et déporté sans jugement, décédé le 2 mai 1945.

ROMAIN Marie, 7-7-1896, hôtelier, chef adjoint du sous-réseau *Alliés*, arrêté le 9-12-1943, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, décédé en cours de rapatriement, inhumé en Suisse le 16 juillet 1945.

TACHON Eugène, 22-5-1899, épicier, du secteur *Asile*, arrêté le 20-4-1943, a suivi la filière de la majorité des agents du général Raynal, décédé en mars 1945.

NEEUENGAME.

BRAULT René, 22-6-1885, colonel d'active, *Château*, « Wapiti L 1 bis » ; arrêté le 9-6-1944 en même temps que sa femme et sa fille, a été déporté sans jugement, disparu en 1945.

VASSEUR Ferdinand, 21-1-1893, industriel, *Château*, « Gaur L 1 » ; arrêté en octobre 1943 a été longtemps maintenu à la prison de Rennes et déporté sans jugement en même temps que le colonel Brault, disparu le 4 avril 1945.

NEUSTRASSFURT.

HEBERT Georges, 21-2-1921, gardien de la paix, du secteur *Stade-Olympe*, « Iris, P. 561 » ; arrêté le 8-7-1944 et déporté sans jugement en pleine bataille de France, décédé le 21 février 1945.

NORDHAUSEN.

LE BITOUX Yves, 26-8-1889, docteur en médecine, du secteur *Chapelle*, arrêté le 26-4-1944, lors d'une opération marine sur les côtes de Bretagne, a été déporté sans jugement sans être relié par les Allemands à l'organisation, décédé en 1945.

MONGELARD Stanislas, 5-11-1892, hôtelier, du secteur *Clinique*, « Ourson U. 12 », arrêté fin février 1943 ainsi que sa femme, disparu en 1945.

RAVENSBRUCK.

GONON Joannès, 22-12-1890, débitant de tabacs et de boissons, hébergement et camouflage du secteur « Ibis », arrêté le 12-7-1944, décédé le 27-4-1945.

FONT Louis, 2-10-1911, du sous-réseau *Druides*, arrêté le 2 février 1944 et déporté sans jugement, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, décédé le 15 avril 1945.

PEZARD Augustine, 17-4-1894, cultivatrice, du secteur *Ferme*, « Ponnette » ; arrêtée en juillet 1944 ainsi que son mari, a été déportée sans jugement en pleine bataille de France, décédée en 1945.

SAUVAGEOT Anne, 14-1-1892, secrétaire du secteur *Forliresse*, arrêtée le 30 octobre 1943, n'a pas suivi la même filière que les agents d'Autun pour des raisons que nous ignorons, décédée en février 1945.

REGNIER, née MEUGNOT Hélène, 14-1-1893, patronne boulangère, du secteur *Asile*, « Bal 1 » ; arrêtée à Vichy en mars 1943, en même temps que que son mari mort à Dachau. A suivi la filière de la majorité des agents du général Raynal, décédée le 20 mars 1945.

ANDREU Louise, 8-6-1892, commerçante, du secteur *Chapelle*, arrêtée au mois d'octobre 1943, n'a pas suivi la même filière que les autres agents du même secteur, décédée le 21 mars 1945.

REITZENHEIM.

GUILLARD Maurice, 10-6-1895, hôtelier, du secteur *Ferme* ; arrêté en mars 1943, a été déporté sans attendre ses camarades pris en même temps que lui qui furent massacrés dans la prison de Caen, même cas que Decaens Auguste ; fusillé en cours de transport en avril 1945.

RASTCH.

CHAMPAGNOL Paul, 20-6-1884, propriétaire, du P.C. « X. 7 », arrêté en même temps que le colonel Kauffmann, en septembre 1943, décédé le 24 novembre 1944 après être passé par trois camps.

SCHIRMECK.

LA MOTTE ROUGE (Christian de), officier d'active, né en 1897, « Méhari », du groupe de la Kochelle, arrêté en janvier 1944, décédé le 22-4 1944.

STRUTHOF-NATZWILLER.

BELLE Jacques, 14-4-1908, importateur, agent de la Patrouille *Guynemer* ; arrêté le 2-11-1942, est dans le même cas que Lacombe Pierre, décédé le 21 avril 1944.

LACOMBE Pierre, 29-5-1893, ingénieur agronome, de la Patrouille *Guynemer* ; arrêté le 2-7-1942, n'a pas été relié par l'Ast de Strasbourg au développement de l'affaire *Alliance*, décédé en 1943.

HELMER Georges, 23-3-1881, assureur-conseil, sous-réseau *Alliés*, secteur Tarbes, arrêté le 23 mars 1943, pour passages de prisonniers évadés, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, décédé le 18 juillet 1943.

SANDBOSTEL.

AMBROISE Roger, 28-8-1909, artisan radio, du secteur *Ferme*, « Liseron », arrêté le 15 juin 1944 en pleine bataille de France, n'a pas été rattaché par les Allemands à l'organisation, décédé en mai 1945.

SACHSENHAUSEN.

DELFOSSÉ Camille, 9-9-1911, artisan radio, du secteur *Stade* ; arrêté le 4-4-1944 sur dénonciation, n'a pas été relié par les Allemands à l'organisation, déporté en septembre 1944 et disparu.

GUERRIN Marcel, 11-4-1903, droguiste, du secteur *Forteresse*, « K. 121 » ; arrêté le 30 septembre 1943, n'a pas suivi la même filière que les autres agents du secteur d'Autun arrêtés à la même époque, disparu le 17 avril 1945 à l'infirmerie.

SONNENBURG (centre de travaux forcés).

PELLETIER François, 1-9-1888, artisan mécanicien, de la Patrouille *Turenne*, arrêté le 16 août 1941 et condamné aux travaux forcés par le Tribunal militaire de Paris, a subi près de trois ans de détention dans les pires souffrances, décédé en mars 1944.

FAYE Léon, chef de réseau, et

VERNON Robert, (voir pages 7 et 8).

WILHELMSHAVEN (base sous-marine).

LARIVIÈRE Henri, 15-6-1904, greffier au tribunal, du secteur *Hôpital*, « A. 71 » ; arrêté le 27-7-1944 et déporté sans jugement ; décédé le 24-10-1944.

JOURNOIS Georges, 13-11-1896, colonel d'active, du sous-réseau *Druides*, « B. 85 », arrêté le 4-1-44, déporté sans jugement, les Allemands ne l'ont pas rattaché à l'organisation ; décédé au kommando le 26-9-1944.

ORANIENBURG.

PERRIER Rémy, abbé, 23-10-1899, prêtre catholique, du secteur *Forteresse*, « K 23 » ; arrêté en septembre 1943, est parmi les 10 membres de l'organisation retirés du Schirmeck ; la raison donnée par les Allemands est « qu'il fallait faire de la place », décédé le 21 février 1945.

JACKSON Jean, 17-9-1911, gérant d'affaires, de la Patrouille *Turenne* ; arrêté le 6 mars 1942, a été condamné aux travaux forcés par la session du 11 novembre 1942 du Tribunal militaire de Paris disparu le 16 juillet 1944, aurait été vu en avril 1945 partant de Dachau en transfert.

BEAUDOUX Claudius, 1-11-1896, chauffeur-mécanicien, du secteur *Asile*, arrêté en mai 1943, a suivi la filière de la majorité des agents du général Raynal, disparu en 1944.

**ARRÊTÉS ET DISPARUS
DEPUIS LA DATE DE LEUR ARRESTATION**

- ALLÈMES Robert, 8-11-1904, chef du poste radio principal ministère de l'Air, du P.C. *Grand Hôtel*, groupe Romon ; arrêté en juillet 1944.
- CHAPUT Antoine, 8-9-1891, cultivateur, du P.C., « X 7 » ; arrêté en septembre 1943, déporté lors du convoi de décembre 1943.
- CHAZELLES (Comtesse de), dirigeait le P.C. du château de Thuret (P.-de-D.) arrêtée en novembre 1943 et affreusement torturée malgré son âge (65 ans). Disparue en déportation.
- CORNE René, 30-6-1917, mécanicien, du secteur *Stade*, « T. 36 », arrêté en janvier 1944.
- DELUCHI Jean, 10-2-1906, industriel, du secteur *Cathédrale* ; arrêté le 16 mars 1944.
- FREMENDITY Henry, 25-12-1919, ajusteur outilleur. Deuxième chef du secteur *Stade*, « Balbuzard T. 2 » ; arrêté le 5 décembre 1943 et disparu sans aucune trace alors que ses agents étaient fusillés à Lille en mars 1944.
- GALLY André, 23 ans, chemisier, du secteur *Stade*, « T. 19 » ; arrêté en décembre 1943.
- GUYOMARD André, 20-4-1925, étudiant en chimie, du secteur *Chapelle*, « S. 26 » ; arrêté à l'âge de 18 ans le 27-9-1943 et disparu à Compiègne en juin 1944.
- LE DEUNFF Jean, 26-1-1906, chef de poste radio principal du Ministère de l'Air, du P.C. *Grand Hôtel*, groupe Romon ; arrêté en juillet 1944 à Clermont-Ferrand (comme Allèmes).
- MAGNARD Jules, 16-8-1920, étudiant, garde forestier, du secteur *Forteresse*, arrêté en septembre 1943 en même temps que son père qui fut assassiné par la Gestapo.
- PICOCHÉ Laurent, 31-1-1879, agriculteur, du secteur *Forteresse*, aide aux parachutages ; arrêté en octobre 1943.

SIMON Félix, 2-1-1922, « Milan », opérateur radio détaché par le War Office, parachuté en France en mars 1944, et arrêté peu de jours après (le 17), dans la région parisienne.

THOMAS René, 16-5-1912, mécanicien du secteur *Stade*, « T. 101 », arrêté en mars 1944, serait mort dans un bombardement la même année.

**DÉCÉDÉS DES SUITES DE TORTURES
OU DE DÉPORTATION
ET EN SERVICE COMMANDÉ**

- LABRIT Jean, 12-5-1914, avocat de l'E.M. 1940, agent de recrutement et de liaison, décédé brusquement en février 1942 à Pau.
- JOLLY Lucien, radio navigant d'Air-France, co-équipier de Berthomier, premier agent de liaison et metteur au point radio du Réseau. Mort en mission, accident d'avion en septembre 1941.
- HALBART Gabrielle, 16-12-1897, sans profession, du secteur *Stade* ; arrêtée en même temps que son mari en 1943, emprisonnée, torturée, évadée de la prison à la faveur d'un bombardement, décédée des suites de tortures en août 1945.
- ROUVRAIS Alain, 6-6-1923, chef compagnon de France du sous-réseau *Druides*, « B. 923 » ; déporté et décédé en cours de rapatriement à l'hôpital de Thionville, le 5 mai 1945.
- DAHLEN Pierre, 16-8-1919, sous-ingénieur électricien du secteur *Ferme* « Manchot » ; décédé des suites de maladie contractée en cours de mission, à Molsheim, le 20-12-1945.
- RIVEMALE Claude, 13-4-1921, élève-officier, du P.C. *Grand Hôtel*, « Hanneton » ; mort de suites de maladie contractée en déportation, à Ville-neuve-sur-Lot, le 31 mars 1946.



Dr Marcel GILBERT



Adrien LE MOINE



Lucien JULIA



Maurice COURCELLES

L'ANNEE 1944 EN FRANCE

DU 16 AU 20 JANVIER A BONDUES :

Un groupe d'agents du secteur Nord *Stade* furent arrêtés en décembre 1943 à la suite d'un radiogoniométrage de poste. La Gestapo de Lille ne se dessaisissant pas des affaires découvertes sur le territoire Lille-Bruxelles, ils furent exécutés sur place. Leurs tombes ont été retrouvées au cimetière de Bondues. Ce sont celles de valeureux amis qui, pour la plupart, étaient depuis 1941 les pionniers de cette zone particulièrement périlleuse et qui avaient accompli un travail exceptionnel sur le dépistage des armes secrètes.

CHEVALIER André, 11-11-1912, « Levrier », serrurier, adjoint au chef du secteur Nord ; arrêté le 9-9-1943.

PREVOST Pierre, 23-1-1915, « Canard », sous-directeur de filature, opérateur-radio ; arrêté le 6-12-1943.

CHARLES Georges, 3-9-1902, « Marsouin », commerçant, agent de renseignements du secteur côtier, arrêté le 4-12-1943.

SCHOUTTETEN Marcel, 15-10-1904, « Ablette », agent de renseignements, secteur Nord ; arrêté en décembre 1943.

SPEYBROCK Roger, 23-8-1920, « Chouette », agent de renseignements, arrêté le 6-12-1943.

LEBRUN Henri, 18-5-1900 agent de renseignements secteur Nord arrêté le 10-12-1943.

LECLERCQ Edmond, « T. 16 », agent de renseignements secteur côtier Nord ; arrêté en décembre 1943.

BOSTSARRON Gilbert, 31-8-1903, « T. 20 », ingénieur informateur principal région Nord ; arrêté le 14-12-1943.

DEIS Camille, « T. 25 », agent de renseignements, secteur Nord ; arrêté en décembre 1943.

DEFOSSEZ Yves, 15-5-1922, « Bobby », employé de commerce, agent de renseignements secteur Nord ; arrêté le 6-12-1943.

DESAINTFUSCIEN Henri, 8-2-1914, « Mésange », dessinateur, opérateur-radio de Lille ; arrêté le 4-12-1943.

1944 fut l'année des fusillades et des déportations massives et accélérées. Exécutés hâtivement et le plus souvent sans jugement, nos amis subirent en France le même sort que leurs camarades en Allemagne.

Le 11 FEVRIER 1944 à MILLAU, assassiné dans la prison :

MERIE Paul, 20-9-1884, « A. 83 », directeur d'usine, agent de renseignements du secteur de Montpellier ; arrêté en décembre 1943.

Le 19 FEVRIER, à AVIGNON, tué :

WOLFF Maurice, 4-10-1921, « Richard », du sous-réseau *Druides* ; tué à Avignon en prenant volontairement la place d'un père de famille désigné par les troupes d'occupation pour aller désamorcer des bombes placées sous une locomotive.

Le 26 MARS, à BRANTÔME, fusillé :

ROIFFÉ Paul, 20-2-1909, « Patrice » et « Tébourba », agent de renseignements du secteur *Tunnel* ; arrêté le 4 février 1944, à Bordeaux, et fusillé à Brantôme.

Le 7 juin à ASCQ, fusillé :

DELÉCLUSE Paul, 31-10-1910, tourneur S.N.C.F., « Eperlan », agent de renseignements de *Stade*, arrêté et fusillé à la suite du drame d'Ascq.

Le 8 juin à SAINT-MARTORIE (Haute-Garonne), arrêté et fusillé :

SALMON Claude, 30-8-1912, chef compagnon de France, « Samson », agent de la zone sud-ouest, sous-réseau *Druides*.

Le 13 juin à VILLENEUVE (Ain), fusillé avec des prisonniers de Montluc :

ZECHT René, 18-2-1902, ingénieur des transmissions G.C.R., adjoint du commandant Romon, chef technicien radio ; arrêté depuis le mois de mars.

Le 23 juin fusillé par la Milice :

RENAUD Victor, 18-6-1904, artisan électricien, agent de renseignements et de liaison du secteur *Abri Hôpital*. Arrêté depuis octobre 1943 et abominablement torturé par les miliciens.

Le 5 juillet à PERPIGNAN, fusillé :

CARTELET Pierre, 26-1-1912, instituteur, agent de renseignements et de passages de la région pyrénéenne du sous-réseau *Druides* ; arrêté depuis le 9 juin.

Le 6 juillet dans la région de SAINT-ÉTIENNE, abattu en s'évadant :

KNOBLAUCH Maurice, lieutenant d'active, 26 ans, du sous-réseau *Druides*, agent de renseignements du secteur de la Loire et chef des corps-francs locaux.

Le 14 juillet à FRESNES, assassiné dans la prison :

GASCOGNE Pierre, 10-2-1891, capitaine de réserve, « AXI. 120 » chef de la patrouille *Sud-Ouest* depuis 1940, était assassiné dans la prison, après 18 mois de cellule et de souffrances.

Le 22 juillet à AUTUN, arrêté et assassiné dans son appartement :

LEVEQUE Robert, 3-10-1891, colonel de l'armée active, agent principal de renseignements de la région nord-est. *Fort:esse*.

Le 12 août à CHAMBORD, enlevé par la Milice sans laisser de trace :

VITEK François, 7-10-1916, directeur commercial, « Rainette », chef du secteur de Chambéry,

Le 13 août à NICE, fusillé :

CHABAUD Hubert, 9-11-1917, officier aviateur, agent de renseignements du sous-réseau *Druides*, secteur de Nice, « d'Arlys », arrêté depuis le mois d'avril.

Le 19 août à AVIGNON :

PARKER René (nom d'emprunt), interprète, agent du secteur *Cathédrale*, « Cyprin 6 », arrêté depuis le 16 juillet, était exécuté d'une balle dans la nuque par la Gestapo à Avignon, sur les bords du Rhône.

MASSACRE A LA PRISON DE CAEN, LE JOUR DU DÉBARQUEMENT (6 Juin 1944)

Neuf patriotes du secteur *Ferme*, tous spécialistes des renseignements sur les défenses ennemies qui, depuis des années participaient à l'élaboration des plans (schémas des côtes fortifiées et des emplacements de blockaus et d'artillerie) indispensables à la préparation du débarquement, furent arrêtés en mars.

Conduits à la prison de Caen où avait lieu l'instruction de leur « crime », ils devaient être plus tard acheminés sur l'Ast Strasbourg qui avait déjà en main le fil conducteur de leur affaire. mais, pris par le temps, l'ennemi décida d'en finir avec eux tout autrement.

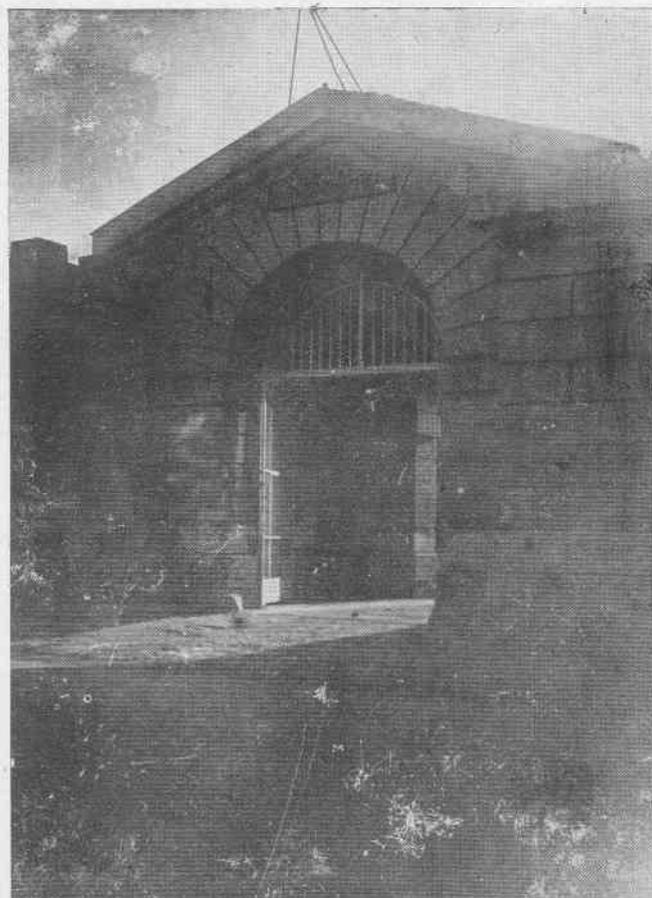
Un Résistant de 15 ans et demi, enfermé, lui aussi, à la prison centrale nous rapporte le seul témoignage vécu de ce drame :

« Le 6 juin, à 6 h. 30, on vient chercher mes co-détenus de la cellule 13, dont THOMINE, puis moi-même cinq minutes plus tard, et on nous fait descendre les mains en l'air pour procéder à un appel des noms. Dix minutes se passent, puis : « En avant marche, les mains en l'air, vers les cours », dit le commandant. Nous repartons, un officier de la Wermacht dit : « Arrêtez » et appelle mon nom et celui d'un autre. Nous restons le long du mur pendant que les autres prisonniers continuent à marcher vers les cours. J'entends des coups de mitraillettes et je vois deux hommes tomber. Quelques moments plus tard, je vois passer un autre groupe, puis trois autres. Parmi ces groupes, je reconnais LELIEVRE, PRIMAULT, THOMINE, le comte de SAINT-POL, DUVAL, BOULARD... »

Dans la cellule 13 on releva plus tard de nombreuses inscriptions dont certaines paraissent avoir été écrites avec les ongles. Parmi celles-ci une confirmation sinistre :

« Dans cette prison, le 6 juin 1944, plus de 60 hommes et une femme assassinés. Un adjudant commandait le feu. »

L'examen des murs qui longent la cour triangulaire démontre que c'est bien là que furent abattus les prisonniers. Les traces de balles, de sang coagulé, de matières cervicales, relevées par le Procureur de la République, ne laissent aucun doute sur le sort de nos amis dont aucun ne fut, comme pour le Struthof et les autres massacres de la Forêt Noire, jamais retrouvé, ni même pisté ailleurs, après cette date fatale.



Entrée de la prison de Caen

C'est dans le milieu de cette cour, sous un massif, que furent primitivement enfouis les corps que les Allemands avaient recouverts de chaux. Soucieux du règlement « N. N. », ils revinrent quelques temps après, défoncèrent les murs et emmenèrent les dépouilles qui demeurent introuvables de :

DOUIN Charles, 4-7-1891, « Civette », directeur Ecole des Beaux-Arts de Caen, chef du secteur de Caen ; arrêté le 17-3-1944.

TOUCHET (de) Antoine, 3-2-1886, commandant en retraite, informateur du secteur depuis 1941 ; arrêté le 28-4-1944.

CABY Jean, 8-12 1911, « Emouchet », électricien, dépanneur radio et agent de renseignements ; arrêté le 17-3-1944.

THOMINE Georges, 26-6-1906, « Cachalot », marin-pêcheur, agent de renseignements ; arrêté le 17-3-1944.

ANNE Albert, 23-8-1908, « Pieuve II », matelot charpentier, agent de renseignements ; arrêté le 5-5-1944.

SAINT-POL (de) Guy, 24-3-1914, agriculteur, agent de renseignements ; arrêté le 17 mars 1944.

DUVAL Auguste, 29-5-1906, « F. 350 », boucher, arrêté le 5-5-1944.

LEMIERE Désiré, 9-11-1897, agriculteur ; arrêté le 5-5-1944.

BOULARD Georges, 15-11-1900, facteur rural ; arrêté le 5-5-1944.

LE BARON Jean, 21-8-1901, « F. 340 », agent d'assurances ; arrêté le 5-5-1944.

MARIÉ Marcel, 15-5-1906, propriétaire-éleveur ; arrêté le 4-5-1944.

MARGERIE Ernest, 28-4-1907, monteur de lignes électriques ; arrêté le 28-4-1944.

PRIMAULT Maurice, 26-2-1907, employé de commerce, boîte aux lettres ; arrêté le 20-4-1944.

LANGÉARD Joseph, 6-2-1909 ; arrêté le 4 mai 1944.

LOSLIER René, 2-1913, électricien ; arrêté le 4 mai 1944.

ROBERT André, 21-9-1915 ; cultivateur ; arrêté le 4-5-1944.

(Tous agents de renseignements du secteur de Caen.)

BOMBARDEMENT DE SAINT-LO (7 Juin 1944)

Le lendemain de ce jour de deuil pour la Normandie, la prison de Saint-Lô s'écroulait au milieu du bombardement de la ville. Les rescapés purent s'enfuir et gagner les lignes alliées.

Un autre groupe du secteur « Ferme » arrêté le 17 mars y était détenu. Quatre parmi sept camarades de la région de Cherbourg trouvèrent dans leur cellule une mort brutale et injuste certes, mais qui ne nous laisse pas le souvenir odieux d'un massacre collectif.

TOUS QUATRE ARRÊTÉS LE 17 MARS 1944

AUDIGIER Lionel, 6-2-1909, Sous-Préfet de Cherbourg, *Ferme-Couteau*, « F. 25 ».

MESLIN Jacques, 7-4-1914, Docteur en médecine, *Ferme-Vairon*, « F. 22 ».

LAULIER Roger, 3-11-1905, ingénieur de la Marine, *Ferme*.

LESEIGNEUR René, 7-7-1914, employé à l'arsenal de Cherbourg, *Ferme*.



Vestiges de la prison de Saint-Lo.



LES MORTS EN MISSION DE RENSEIGNEMENTS TACTIQUES

Dès le premier coup de boutoir donné en Normandie, les troupes alliées de la délivrance se mirent à déferler sur toute la France. Leur avance rapide nécessitait une aide constante sur le terrain et les secteurs de l'Alliance tout en continuant à adresser à Londres les télégrammes d'intérêt général, mirent leurs agents à la disposition des libérateurs en armes. La plupart de ces secteurs s'étaient repliés dans des maquis préparés de longue main. Le courant des villes étant coupé la majeure partie du temps, les postes émetteurs ne fonctionnaient plus que sur accumulateurs. Enfin, il avait fallu amonceler des armes et des vivres, pour protéger les estafettes porteuses de courriers ou pour tenir en cas d'encerclement.

* * *

C'est ainsi que tombèrent en combat direct, cinq agents du secteur Abri Hôpital, l'un des plus anciens de l'Alliance où le Réseau trouva sans cesse des refuges et une aide des plus précieuses pour le travail d'ensemble, ainsi que des agents des maquis de repli du Sud, de l'Est et du Sud-Ouest.

Le 8 juin à SAINT-AMAND (Cher) :

SAGNELONGE André, 9-5-1907, commerçant, adjoint au chef départemental du Cher.

GHIRARDELLO René, 14-12-1927, apprenti cimentier, agent de liaison du chef de secteur. Fusillé par les troupes allemandes au cours des combats de Saint-Amand.

Le 19 juin dans la région de LIMOGES :

TRAVERSAT Jean, 28-7-1923 à Brive, étudiant en droit, agent de liaison du secteur.

Fin juillet à AULLON (Creuse) :

BRIDOT Philippe, docteur, 3-12-04, chef du sous-secteur de Bourgneuf. Tué le 23 juillet 1944 à Aulon (Creuse).

Le 19 juillet au MAQUIS DU CHER :

BLANCHARD Daniel, 1-4-1919, aspirant d'active, adjoint du chef de secteur et commandant la compagnie Surcouf. Tué à Saint-Dizier-Leyrennes.
Tous les cinq du secteur Abri-Hôpital.

Le 15 juillet aux environs d'ANGERS :

FOURCADE Michel, 26-9-1918, agent de la région sud-ouest en 1941, puis du secteur d'Angers, dénoncé par la Milice ; arrêté et abattu par la Gestapo alors qu'il s'appropriait à transférer un lot d'armes parachutées.

Le 14 août à LORRIS (Loiret), encerclé et carbonisé par la Wehrmacht, dans sa maison où il gardait des armes :

BOUSSOGNE Auguste, 5-1-1890, garde forestier, aide aux parachutages, région de Montargis.

Le 19 août à POURRIÈRES (Var), tué au cours d'une mission de recherche concernant le repli des Allemands :

PARANQUE Léon, 21-9-1907, artisan décorateur, aide aux parachutages.

ROUGIERS Paul, 20-1-1924, employé de commerce Agent de liaison du maquis Cathédrale, l'un des plus effectifs lors du débarquement Sud.

Le 21 août à MARSEILLE, tué en pleine bataille :

CHARLEY Jean-Jacques, 1921, étudiant, « Verdun », agent du sous-réseau Druides.

Le 22 août, blessé à mort à la porte de Charenton :

PÉGART Paul, 6-3-1902, brigadier de la paix, agent du secteur de Paris (Barricade).

Le 31 août à RÉCICOURT (Meuse), tue le jour de la reprise de Verdun :

COLSON Henri, 28-4-1923, comptable à la régie des tabacs, agent du maquis de la forêt de Hesse.

Le 7 septembre 1944, à COLMEY (Meurthe-et-Moselle), disparu au cours d'une mission de recherche concernant le repli des Allemands :

PINEAU Jean-Pierre, 20-3-1923, étudiant en droit.

(Tous deux agents de liaison du P. C. Central de l'Alliance transporté sur les arrières de l'ennemi jusqu'à la Moselle).

* * *



Georges LAMARQUE
Professeur agrégé
de Normale Supérieure

Le 8 septembre à LUZE, les Allemands marquent une dernière victoire en détruisant le P.C. avancé du sous-réseau Druides.

LAMARQUE Georges, 1-11-1914, « Pétrel », chef des *Druides*, qui constituait une formation autonome branchée sur l'Alliance avait, lui aussi, donné l'exemple, en accompagnant les Allemands dans leur retraite pour mieux renseigner l'E.-M. allié (l'Est et les possibilités de regroupement de l'ennemi sur la ligne Maginot et le Rhin étant à l'époque une inconnue). Il avait quitté Paris le 19 août, en tandem, emmenant en croupe DEFER Clément, 26-5-1900, « Alouette », son opérateur radio, et son matériel de campagne (poste, armes, codes). Il avait traversé toutes les lignes sans encombre et s'était installé dans le village de Luze (près d'Héricourt) au milieu du secteur *Herse* de l'Alliance (Nancy-Belfort) afin d'exploiter le renseignement du secteur et de commander du matériel parachuté en vue de pousser ses antennes jusqu'en Forêt Noire.

Louis de CLERQ, 1-1-1916, « Bazin », chef compagnon de France, le rejoignit porteur d'ordres et d'argent après être passé par Verdun.

Les trois hommes étaient occupés à coder des messages et à préparer le parachutage du soir lorsque le petit village fut envahi par un détachement de S.S. L'officier qui les commandait eût tôt fait de trouver la maison qui abritait le poste puis celle qui abritait les « terroristes ». Encerclés, « Pétrel », « Bazin », « Alouette », durent comprendre vite que toute résistance, inutile pour eux, consisterait à mettre le village sous le coup de représailles atroces.

Après quatre heures d'interrogatoires ils furent conduits dans un verger proche et abattus sans autre forme de jugement.

Les avions venus la nuit suivante pour parachuter tournèrent en vain autour d'un brasier : les deux maisons « coupables » incendiées par les S.S.

* * *

Deux morts marquent l'activité finale de l'Alliance, dont certains éléments se portèrent volontaires pour les dernières missions de renseignement tactique à l'intérieur des lignes ennemies :

Poche du secteur fortifié et encerclé de la ROCHELLE.

AUDIGET Raymond, 14-4-1911, entrepreneur de battages, chef du sous-secteur d'Andilly ; tué en passant les lignes le 15 janvier 1945.

Patrouille Lyautey.

MORTON Peter, 23-10-1920, « Lohengrin », opérateur-radio détaché par le War Office, tué en passant les lignes le 9 mars 1945.

* * *

Enfin, nous ne pouvons omettre d'inscrire ici, les noms de nos amis qui, après s'être battus dans nos rangs pendant la clandestinité, ont repris les armes dans des unités combattantes.

D'ANGLEJAN Marie-Joseph, 19-3-1918, « K. 191 » et *Druides*, officier d'active, agent de liaison ; et de renseignements, du secteur *Forteresse* ; tué à Weisenthal le 6 avril 1945.

BOUTIN Pierre, 10-8-1918, « C. 44 », opérateur radio du secteur *Cathédrale*, tué le 22 janvier 1945 en mission de bombardement sur l'Allemagne.

CHEVALLIER, abbé, prêtre du diocèse d'Alger, agent principal du secteur *A.F.N.* ; tombé en mission de bombardement.

GRIMPREL Marguerite, « Scarabée », agent de liaison du P.C. partie en mission à Londres en avril 44, rentrée avec les troupes de débarquement et disparue avec son ambulance.

LE BOULICAUT Raoul, 11-4-1920 « Cochet », opérateur-radio, parachuté en France en avril 1943, blessé en Indochine et mort au Val-de-Grâce le 22 février 1946.

LE THUAUT Robert, 2-4-1925, « Humantin », agent de renseignements du secteur *Chapelle*, tué en Indochine.

COMMEMORATION AU SACRÉ-CŒUR

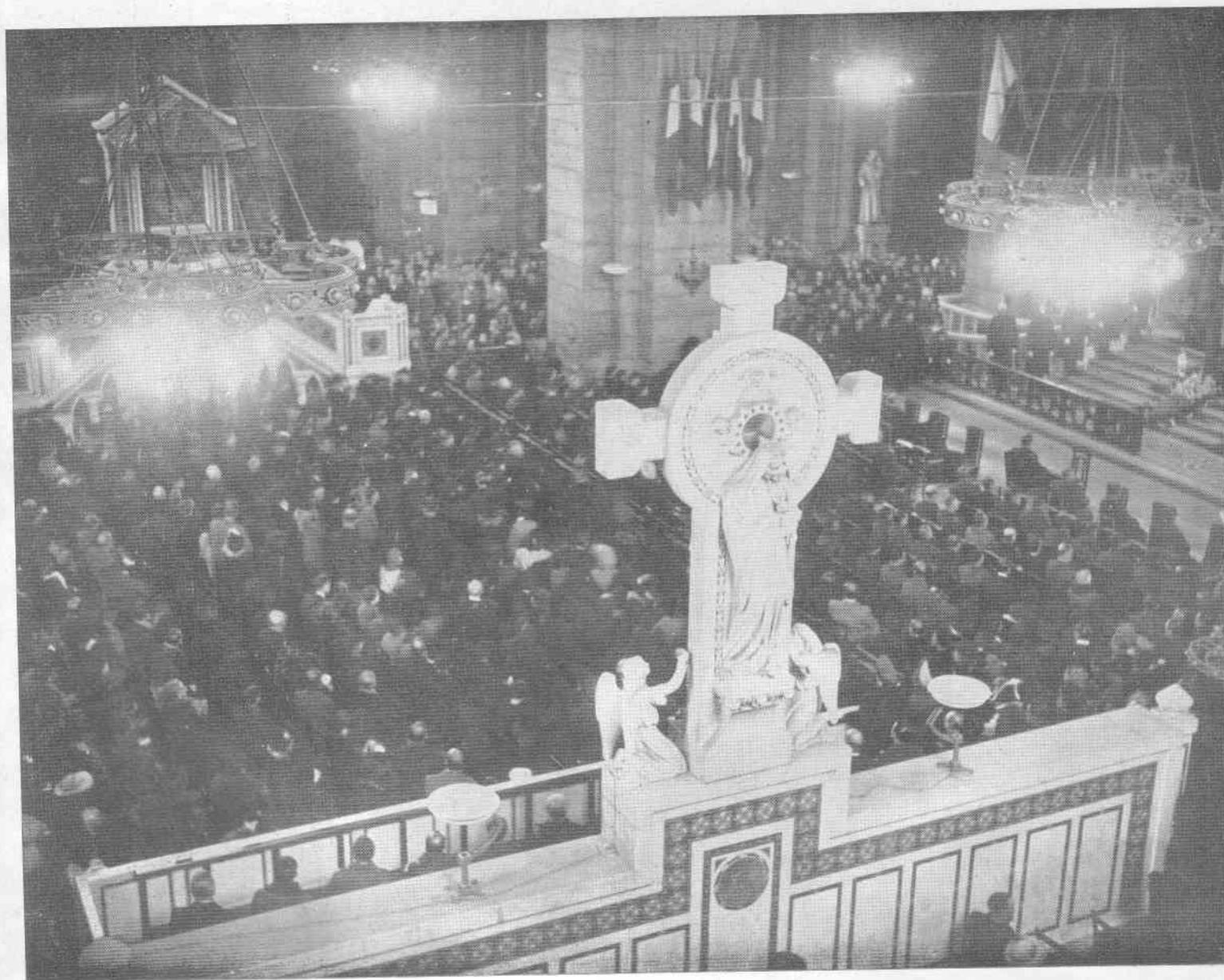
(30 Novembre 1945)

Les sirènes d'alerte se sont tues et les canons aussi. Le monde recommence à vivre.

Paris s'éveille dans une aube grise et terne. De toutes les ruelles étroites qui s'accrochent aux flancs de Montmartre débouchent des silhouettes en deuil.

Recueillies et silencieuses, elles montent les larges escaliers de pierre puis pénètrent dans la Basilique du Sacré-Cœur, dont les cloches égrènent l'appel du Souvenir...

Vers dix heures, la Basilique du Vœu National est archicomble. Des hommes et des femmes de tous âges,



venus de la Provence, du Nord, de la Vendée, ou d'ailleurs sont rassemblés. La France entière est représentée pour pleurer ses morts et leur rendre un hommage fervent car la Messe qui commence est une Messe de Commémoration, à l'intention des membres de l'**Alliance** fusillés par les Allemands ou déportés par eux et non rentrés.

* * *

Les parents et les amis ont répondu, nombreux, à l'invitation qui leur était adressée. Ceux qui n'ont pu venir ont tenu à communier par la pensée avec ceux qui sont présents. Parmi les lettres reçues, l'une émane des services militaires britanniques correspondants de l'**Alliance** à Londres.

Elle est ainsi conçue :

« Nos pensées sont avec vous en cette circonstance solennelle et nous nous joignons à vous pour rendre hommage au souvenir impérissable de ceux qui se consacrèrent si infatigablement et avec tant de désintéressement à la cause de l'Humanité.

« Ce fut notre privilège de les connaître et nous nous rappellerons constamment, avec l'admiration et la gratitude les plus grandes, le dévouement qui les animait dans la bataille menée contre les forces du mal pour la liberté de l'EUROPE !

* * *

Le Général de Gaulle s'est fait représenter.

Le Gouvernement a délégué plusieurs Ministres.

L'Ambassade d'Angleterre, le War Office, ont envoyé leurs représentants. De nombreux généraux, amiraux ; des délégations des grandes écoles, de la garde mobile, de la S.N.C.F., des Services de la France Combattante et des réseaux amis sont présents. Des piquets de l'Air et de la Marine rendent les honneurs.

Dans la Basilique décorée par les drapeaux français et alliés une sonnerie de clairon suivie du chant de la « Marseillaise » rend un suprême hommage aux Morts de ce Service de renseignements militaires sous l'occupation allemande de 1940 à 1945.

COMMÉMORATION AU STRUTHOF

(2 Septembre 1946)

*Une messe commémorative est célébrée au camp du Struthof.
Au cours de cette cérémonie, un des chefs du Réseau
prononce l'allocution suivante :*

Le 1^{er} septembre 1944, il y a eu hier deux ans, 118 agents du réseau *Alliance* arrêtés par les Allemands et déportés furent massacrés ici le même jour...

432 des nôtres sont ainsi inscrits au martyrologe de l'*Alliance*. Sur cette liste, toutes les origines, tous les milieux, toutes les professions, sont représentés : officiers, ingénieurs, commerçants, professeurs, instituteurs, prêtres, pasteurs, armateurs, cultivateurs, ouvriers. Ils ont été unis dans le sacrifice comme ils l'avaient été dans l'action. Chefs de secteur, radios, estafettes, agents permanents ou occasionnels, ouvriers de la première heure, ou recrutés de la veille, femmes, vieillards ou enfants, tous ont connu le même sort. A aucun d'entre eux la torture, le travail inhumain, l'isolement et la faim ne furent épargnés. Leur mort fut ignominieuse comme leur travail clandestin avait été sans gloire.

Au moment d'adresser à nos morts, au nom de nos camarades survivants un dernier adieu, je me sens accablé par mon impuissance à traduire en mots humains ce que, vivants, il eut été si facile de leur dire en les regardant simplement dans les yeux.

Le 8 avril 1944, déporté à mon tour, je retrouvai dans la prison de Kehl, à la promenade quotidienne, des agents du Réseau arrêtés avant moi. Comme des automates, ils tournaient dans la cour enserrée de hauts murs, à six pas les uns des autres, les traits émaciés, la tête droite, le visage empreint d'une fierté hautaine et magnifique. Nous ne nous étions pas revus depuis les moments de tension fiévreuse qui avaient précédé leur arrestation. Je les avais connus alors dans leur déploiement d'homme, ivres d'action. Ils étaient maintenant séparés par une barrière, emmurés dans leur solitude intérieure. Sans jamais réussir à nous adresser une parole, chaque jour nous échangeions un regard.

Plusieurs d'entre eux furent massacrés à la place où je parle. Je suis un peu dépositaire du message dont ces derniers regards étaient chargés et dont ils ont emporté le secret dans la tombe.

Ces mêmes regards tournés vers le dedans, désincarnés, abîmés dans un rêve intérieur, se retrouvent avec la même interrogation obsédante dans les pages d'un album tombé entre nos mains où furent classés minutieusement par l'Ast 190 photos anthropométriques de déportés de l'*Alliance*. Quatre-vingt-six morts du Struthof figurent dans ce palmarès d'honneur. Un des trois survivants voudrait tenter de dire en quelques mots comment ils ont vécu, pourquoi et comment ils sont morts.

Femmes, mères, enfants, celui que vous pleurez, je crois que vous allez le reconnaître ; je vais essayer de le faire paraître, en chair, devant vous.

Il était jeune. Même grisonnant, il avait, défiant les années, conservé la témérité de la jeunesse dans ses entreprises.

Il était gai. Réservé ou exubérant, il pratiquait cette forme élégante et si française du courage qui se confond avec l'esprit sportif et qui, dans les pires moments, se moque de ses accomplissements.

Il était sensible, mais avait la pudeur de ses émotions. Sous son masque ironique ou railleur, nul ne pouvait discerner la joie, le dévouement ou la peur.

Il était bon camarade, ayant le sens de l'équipe, bien que farouchement individuel, toujours le premier à s'offrir, toujours le premier à s'effacer.

Je ne vous dirai pas qu'il était brave. Cette expression dans son milieu n'avait pas de sens. Les liens subtils d'une solidarité confiante et fraternelle le soutenaient plus que l'émulation. Celui qui côtoie à chaque minute le danger n'est pas véritablement brave. La bravoure se manifeste par des gestes, réclame le panache. On ne l'imagine pas rasant les murs dans l'attente d'un péril hypothétique, qui ne prend corps que lorsqu'il est trop tard pour se préparer à l'affronter.

Le voici au réveil : c'est sur un grabat dans la soupenette d'un hôtel borgne qu'il a cherché péniblement le sommeil. Un autre gîte devra être trouvé pour le soir, car sa présence dans ces lieux paraît déjà suspecte. Des amis, peut-être, seraient prêts à l'accueillir, mais il hésite à les solliciter. Par précaution, il inspecte ses poches avant de sortir : rien, pas une photo, pas un souvenir, pas même une alliance. Entièrement dépersonnalisé, ses papiers sont ceux d'un inconnu dont il épèle l'identité pour s'en pénétrer.

Un passant d'allure étrange, le chapeau baissé sur le front, les yeux cachés derrière d'épaisses lunettes d'écaille, déambule maintenant par les rues. Une moustache broussailleuse lui donne un faux air de policier un peu ridicule. Il change de trottoir, revient sur ses pas, dévisage anxieusement les passants dans les glaces des boutiques, se retourne pour vérifier s'il n'est pas suivi, repasse dans sa mémoire l'emploi du temps du jour.

A un carrefour de rues ou à une table de café, voici son premier rendez-vous. Une silhouette connue s'avance. Un sourire, une poignée de mains, quelques mots brefs à l'oreille. Un papier minuscule est glissé entre ses doigts. C'est un message radio que son chef vient de coder. L'émission est prévue dans un quartier éloigné. Il se presse, est interrompu par les alertes, doit éviter les rafles. L'exactitude s'impose, car Londres n'est plus à l'écoute après l'heure fixée.

A la sortie du métro, deux radios portant leur poste émetteur dans une petite valise le cueillent au passage et gagnent le septième étage d'une maison voisine. Lui demeure dans la rue, fait le cent pas ; veille à la sécurité. Un quart d'heure se passe... Deux autos suspectes se présentent, les toits chargés de valises, les rideaux baissés... La gonio... Un signal du guetteur suspend l'émission... Tout le monde se terre, l'alerte est passée.

Le message radio est alors porté au P. C. où l'on procède au décodage. L'activité clandestine se poursuit ainsi tout le jour, tantôt dans la précipitation, tantôt dans le désœuvrement.

Le soir, une mission lui est soudain confiée à l'autre bout de la France. Pas de place dans les trains. Il doit forcer les barrages, stationner la nuit dans les couloirs, subir les vérifications d'identité de la Gestapo. Dans ses bagages, il y a des armes, des postes émetteurs, un courrier compromettant.

Voici maintenant les longues stations sur les terrains d'atterrissages clandestins, l'écoute fastidieuse des messages de la B.B.C., l'attente vaine dans la nuit de l'appareil Lysander. Puis, tout à coup, lorsque la lassitude l'invite au sommeil, l'avion qui surgit à la lueur papillotante de lampes de poche, au milieu d'ombres hallucinantes.

A ces journées de calme succèdent celles d'inquiétude : un coup de téléphone anormal, l'attente interminable à un rendez-vous, la rencontre de visages suspects, autant de signes avant-coureurs d'une prochaine catastrophe.

Puis les jours de fièvre où les arrestations se propagent comme une traînée de poudre. En quelques heures, tous les rendez-vous, toutes les boîtes aux lettres sont grillés. C'est la fuite précipitée sur les toits, les coups de feu, le sentiment qu'éprouve chacun d'être traqué, la certitude d'une trahison dont les meilleurs compagnons se voient soupçonnés.

Enfin, voici l'heure du destin. C'est un jour comme les autres ; ayant déjà échappé plusieurs fois par miracle, il a pris confiance dans son étoile, relâché peu à peu les précautions pour dépister les suiveurs. Et, au moment le plus inattendu, dans la rue, des mains brutales s'abattent sur son épaule, un revolver est braqué sur sa tempe, les menottes lui sont passées avant qu'il ait eu le temps de vider ses poches des papiers compromettants.

Rue des Saussaies ou avenue Foch, c'est aussitôt la fouille, l'interrogatoire, les quolibets, les coups et, parce qu'il ne parle pas, parce qu'il refuse de dire où il habite, de révéler le nom de ses camarades, c'est la torture. Dans un délire sadique ses bourreaux s'acharnent sur lui, tentent par des moyens diaboliques de forcer ses aveux, guettent la panique des nerfs. Il est déjà plusieurs fois tombé en syncope. La mort est attendue comme une délivrance.

Enfin, on l'a jeté comme un paquet, couvert de plaies, le corps tuméfié, le cerveau vide, dans la voiture cellulaire. Maintenant, c'est Fresnes, puis la déportation.

Tous les prisonniers de l'*Alliance* ont été incarcérés avec l'étiquette N. N. « *Nacht Nebel* », « Nuit et brouillard ». Cette expression fait suffisamment image : les victimes n'appartiennent plus au monde des vivants, ne doivent rien connaître du sort de leurs camarades, de celui qui les attend ; pas le droit de lire, pas le droit d'écrire. Nulle voix humaine, hormis celle du geôlier, toujours l'invective à la bouche. Le retranchement absolu de l'univers extérieur pour une période dont elles ignorent le terme mais dont le dénouement ne peut faire illusion.

Le matin, avant le jour, les soins de propreté avec une eau parcimonieuse, sans savon, sans peigne, sans linge. Le travail commence aussitôt et se poursuit sans une minute de relâche pendant treize heures de rang.

Soudain, c'est l'irruption du geôlier dans sa cellule le poing tendu et la descente au cachot sous une volée de coups. C'est l'attente interminable de la soupe de rutabagas qu'on lui jette comme une pâtée à un chien. C'est la faim, la faim lancinante qui l'étreint au réveil, qui le tenaille tout le jour et qui lui donne, la nuit, d'affreux cauchemars.

Puis, le supplice moral des interrogatoires qui se prolongent indéfiniment, qui se renouvellent avec des équipes toujours différentes.

L'oreille est aux aguets tout le jour, affinée comme celle d'un aveugle, inquiète des bruits inhabituels. L'esprit est tendu vers la solution d'un problème matériel tel que la dissimulation de larcins qui n'ont pas de prix : un morceau de ficelle, une épingle, une mine de crayon. Jamais de relâche dans ce tête-à-tête avec soi-même.

Chaque jour, l'interrogatoire se développe. Des documents, des témoignages nouveaux plus accablants ruinent son système de défense. Implacablement, l'étau se resserre.

Maintenant, l'instruction est close. A la promenade, de nouvelles têtes ont tour à tour remplacé les anciennes. A tout instant, la porte de la cellule peut s'ouvrir pour le dénouement. La mort commence à s'imposer avec sans-gêne, devient un convive de plus en plus familier. Car la mort qu'ils ont connue c'est la mort lente, la mort qui n'en finit pas, entrecoupée d'espoirs insensés, la machine humaine ne pouvant se décider à renoncer à l'espérance.

Le crime abject de leurs bourreaux, c'est le manque de respect devant les choses de la mort, c'est la volonté d'en faire un événement banal ou ignominieux, c'est en semant le doute sur l'attitude de leurs camarades, en persuadant les victimes de la vanité de leurs sacrifices, de présenter leur destin tragique comme un accident grotesque ou crapuleux.

La mort est facile pour un combattant soutenu par la contagion de l'exemple dans l'exaltation glorieuse ou la religion de l'honneur. Mais cet anéantissement progressif dans la solitude, dans l'ignorance, dans le doute, sans le réconfort d'une parole amie, conduit les meilleurs au blasphème.

Toutes les étapes de la vie surgissent alors en relief avec d'étranges plages d'ombre et de grands pans lumineux ; c'est un voyage interminable dans le temps dominé par l'obsession des souvenirs d'enfance, tandis que pour la période plus proche s'ouvrent de larges failles dans la mémoire. C'est un effort désespéré pour s'élever, offrir ses souffrances, avec des balbutiements de prières qui laissent un âcre goût de cendre dans la bouche.

Par delà la haine, par delà le mépris, il atteint cependant, par un cheminement austère, les plateaux escarpés de solitude morale où souffle un air plus pur et plus léger. L'esprit de révolte se dissout, la pitié et la miséricorde se suéliment dans le renoncement. Et, après des combats difficiles, un état d'indifférence hautaine succède à l'inquiétude et au désespoir.

Le geôlier surgissant le poing tendu est accueilli par un ricanement qui l'exaspère.

Le Juge qui voudrait en imposer sent tout à coup la distance, hésite et baisse les yeux.

Les gestes des bourreaux prennent un caractère de nécessité, semblent les réactions obligées et presque pitoyables d'une mécanique qui tourne à vide en broyant du malheur. Le mal, la souffrance apparaissent comme imbriqués dans la vie, incorporés à l'essence même des choses.

Alors, face à face avec l'énigme du monde, c'est dans l'humilité qu'ils ont trouvé la réponse à leurs angoisses.

Du drame de Struthof il ne reste plus de témoins. Mais par les relations d'autres massacres, nous savons quelle fut l'attitude des nôtres dans leurs derniers instants.

Ainsi, le 21 août 1944 à Heilbronn, vingt-quatre de nos camarades ont communiqué, pardonné à leurs ennemis et, après une dernière accolade fraternelle, sont morts en chantant.

Les chants et les prières de nos morts sont entrés dans la substance de notre chair et dans la moelle de nos os. Il n'y a pas de langue, il n'y a pas de musique pour transcrire en expression sensible les chants et les prières de nos morts. Leur vie a trouvé en elle-même sa justification et sa récompense. Nous attendrir serait profaner leur souvenir. Le royaume de nos morts est la solitude. Notre hommage suprême est le silence.

APPEL DES MORTS

- | | | | |
|-------------------------------|----------------------------|---------------------------|----------------------------|
| ALLEMES Robert. | BROQUA Paul. | DAVOUST Gilbert. | GASCOGNE Pierre. |
| ALLIMES (des) Dujat
André. | BROUILLET Marguerite. | DAYNÉ Pierre. | GAZALET Pierre. |
| AMABLE Henriette. | BRUN Aimé. | DECAENS Auguste. | GENOT Laurent. |
| AMBROISE Roger. | CABY Jean. | DEFER Clément. | GHIRARDELLO René. |
| ANDREU Louise. | CAMARET Joseph. | DEFOSSEZ Yves. | GILBERT Marcel. |
| ANNE Albert. | CAMINADE Antonin. | DEIS Camille. | GILLAIZEAU Justinien. |
| ARNOUX Georges. | CANIVET Nestor. | DELALANDE Paul. | GILLET Léon. |
| AUDEVIE Pierre. | CAPRAIS Jean. | DELÉCLUSE Paul. | GILLET Maurice. |
| AUDIGET Raymond. | CARDINEAU Suzanne. | DELFOSSÉ Camille. | GILLET Marie. |
| AUDIGIER Lionel. | CARDON André. | DELILLE Roger. | GIOVACCHINI Pierre. |
| AUDRAN Émile. | CARTELET Pierre. | DELIRY Pierre. | GIRARD Étienne. |
| AUGUSTIN Édith. | CAUSSAIN Robert. | DELLAGNOLO Fernand. | GLEVAREC Émile. |
| AUTRAN Jean. | CHABAUD Hubert. | DELMAS Franck. | GOBERT Armand. |
| | CHAMPAGNOLE Paul. | DELUCHI Jean. | GONON Joannès. |
| BABAZ Robert. | CHANLIAU Alfred. | DEROME Marcel. | GONTIER Robert. |
| BAFFET Valentin. | CHANLIAU J.-Marie. | DESAINFUSCIEN
Henri. | GRAVOT Louis. |
| BARNET Jean. | CHANLIAU Pierre. | DESCAT Raymond. | GUERRIN Marcel. |
| BARNET Lucienne. | CHANSON André. | DIEDERICHS Charles. | GUEZENEC Pierre. |
| BATAILLARD Adrien. | CHANTREL Henri. | DOUIN Charles. | GUEZENEC René. |
| BATTU Christiane. | CHANTREL Paul. | DUBOIS Achille. | GUILLET Georges. |
| BEAUDOUX Claudius. | CHAPELÉAU Maurice. | DUFOSSET Marcel. | GUILLARD Maurice. |
| BELLE Jacques. | CHAPERON Jacques. | DUMONT Paul. | GUILLEBAUD Paul. |
| BERGER Henri. | CHAPPEAU Jacques. | DUPONT Henri. | GUINEL Édouard. |
| BERNARD Marc. | CHAPUT Antoine. | DUPRAT Jean. | GUYOMARD André. |
| BERSON André. | CHARLES Georges. | DURAND Henri-Jean. | HALBART Gabrielle. |
| BERTHOMIER Pierre. | CHARLEY Jean. | DUREUIL Roger. | HAVART Roger. |
| BIARD Louis. | CHAUDIÈRE Jean. | DUTECH Lucie. | HÉBERT Georges. |
| BICHON Edme. | CHAUVEAU Louis. | DUVAL Auguste. | HÉLAULT Louis. |
| BILLARD Jean. | CHAZELLES (Comtesse de) | EMONIN Georges. | HELMER Georges. |
| BLANC Clément. | CHÉREAU Dorothée. | EMONIN Marcelline. | HERBEAUX Louis. |
| BLANCHARD Daniel. | CHÉREAU Jean. | EOZENOU Jean. | HERMER Raymond. |
| BLANDIN Auguste. | CHEVALIER André. | ETHEVENARD Jean. | HOSCH Oscar. |
| BOCHER Pierre. | CHÈVRE René. | FAYE Léon. | HUGON Antoine. |
| BOEHLER Joseph. | CHIREIX Suzanne. | FAYOLLE Pierre. | ICHON Henri. |
| BOILEAU Charles. | CHOMIK Stanislas. | FELICE Marcel. | IMBERT Jacques. |
| BONNET André. | CLERCQ (de) Louis. | FERRAND Bernard. | JABA Edmond. |
| BONNET Armand. | COINDEAU André. | FLAMANT Paul. | JACKSON Jean. |
| BONNET Émile. | COINDEAU Yvonne. | FONT Louis. | JACQUET Félix. |
| BONNETAIN Jacques. | COLLARD André. | FONTAINE Jean. | JAMAULT René. |
| BONPAIN René. | COLSON Henri. | FONTENAILLE Marcel. | JASSAUD Alfred. |
| BORDES Joseph. | CORBIN de MANGOUX
Paul. | FOUGEROLLES (de)
Yves. | JOB Marguerite. |
| BOSTSARRON Gilbert. | CORNE René. | FOURCADE Michel. | JOBLOT Edgar. |
| BOUBET Pierre. | COUDOL Alice. | FRANCK Marcel. | JOLLY Lucien. |
| BOULARD Georges. | COURCELLES Maurice. | FREDIN Charles. | JORIOT André. |
| BOURGEY Daniel. | COUSTENOBLE Maurice. | FREMENDITY Henri. | JOURNOIS Georges. |
| BOUSSOGNE Auguste. | COUTANT André. | FRIESS Jean. | JOYON Victor. |
| BOUTEILLE Jean. | CULOT Frédéric. | FRUMIN Robert. | JULIA Lucien. |
| BOUVET Camille. | DAGOMER Pierre. | GABRIELLI Dominique. | KAUFFMANN Édouard. |
| BOUYAT Jean. | DAHLEN Pierre. | GALLY André. | KIEFFER André. |
| BOYER Alphonse. | DALLAS Pierre. | GALHIN André. | KIFFER Jean. |
| BRAULT René. | DAMM Sigismond. | GARDES Franck. | KNOBLAUCH Maurice. |
| BRÈS Raoul. | DANIS-BUREL Jean. | GARTNER Arnold. | KÖNIGSWERTHER
Philippe. |
| BRICNET Charles. | DARRAS Cyrille. | | |
| BRIDOT Philippe. | | | |

LABALEC Louis.
 LABAT Paul.
 LABORDE Jean.
 LABRIT Jean.
 LACOMBE Pierre.
 LACROIX Pierre.
 LACROIX Georges.
 LAIR Jean.
 LAMARQUE Georges.
 LAMBERT Alfred.
 LANERY Jules.
 LANGEARD Joseph.
 LANTY Joseph.
 LARIVIÈRE René.
 LARIVIÈRE Henri.
 LAULIER Roger.
 LAVESSIÈRES Marcel.
 LAZARD Alexandre.
 LEBACQUET Marie-Jeanne.
 LE BARON Jean.
 LEBITOUX Yves.
 LEBON Arthur.
 LÈBRE René.
 LEBRUN Henri.
 LECLERCQ Edmond.
 LECLERCQ Francis.
 LE DEUNFF Jean.
 LEFEBVRE Jean.
 LEFEBVRE Philippe.
 LEFÈVRE Raymonde.
 LEGRIS Albert.
 LEGROS Yvette.
 LEMAITRE Pierre.
 LEMASSON René.
 LEMEDIONI Marcelle.
 LEMEUNIER Joffre.
 LE MEUR Louis.
 LEMIÈRE Désiré.
 LEMOIGNE Joël.
 LE MOINE Adrien.
 LE NEVÉ Raymonde.
 LÉRI Jean.
 LESEIGNEUR René.
 LE TULLIER Pierre.
 LÉVÊQUE Robert.
 LORDEY Jean-Marie.
 LOSLIER René.
 LOUÉ René.
 LOUYS Louis.
 LYNEN Robert.

MACHIN Jean.
 MACHTOU Clara.
 MAGNARD Jules.
 MAGNARD Léon.
 MAGNAT Pierre.
 MAILLE André.
 MAISTRE Jeanne.

MALBOSC Louis.
 MANDIN Maurice.
 MARANO Henri.
 MARCHAND Edmond.
 MARGERIE Ernest.
 MARIÉ Marcel.
 MARTY François.
 MASIN (de) Léonce.
 MASSON Paul.
 MATHÉ Jean.
 MATRINGE Pierre.
 MAUDEUX Louis.
 MAZEAU Martial.
 MAZILLIER Eugène.
 MENGEL Marie-Thérèse.
 MENGEL Paul.
 MERLE Paul.
 MESLIN Jacques.
 MÉTAYER Jean-Baptiste.
 MONCEL Gabriel.
 MONCLIN Hugues.
 MONGELARD Stanislas.
 MORTON Peter.
 MOTTE ROUGE (de la) Christian.
 MOUTRON André.
 MURIEL Georges.
 MURY Léon.

ORNSTEIN Joseph.
 PADER Raymond.
 PALLEGOIX Pierre.
 PARANQUE Léon.
 PARIS Camille.
 PARKER René.
 PARROT Augustin.
 PAUCHARD Simone.
 PAUTARD Amédée.
 PAYEN Louis.
 PÉGART Paul.
 PELLETIER Étienne.
 PELLETIER François.
 PELLETIER Jean.
 PERRACHE Jean.
 PERRIER Rémy.
 PERROT Paul.
 PEZARD Augustine.
 PEZARD Robert.
 PHILIPPE Jean.
 PICOCHÉ Laurent.
 PIERCY René.
 PINEAU Jean.
 PORNIN Raymond.
 PORTENART Jean.
 POTTIER Léon.
 POULAIN Edmond.
 POULARD Lucien.
 POUPEAU Martial.
 POURCHIER André.

PRADELLE Émile.
 PREMEL Marguerite.
 PREMEL René.
 PRÉVOST Pierre.
 PRIMAULT Maurice.
 PROTON Louis.

RAISON Jean.
 RANDIER Auguste.
 RANDIER Gaston.
 RAULO Paul.
 RAULO Armel.
 RAYMOND Romain.
 RAYNAL Camille.
 RÉGENT Auguste.
 RÉGNIER Gaston.
 RÉGNIER Hélène.
 RENAUD Victor.
 RENOUE Gabrielle.
 RENTY (de) Robert.
 RÉROLLE André.
 RÉZEAU Fernand.
 RÉZEAU Serge.
 RÉSSÈS Louis.
 RICHAUD Daniel.
 RICHARD André.
 RIVEMALE Claude.
 RIVES Georges.
 RIVET Maurice.
 RIVIÈRE Gabriel.
 ROBE François.
 ROBERT André.
 ROCHER Émile.
 ROIFFÉ Paul.
 ROMAIN Marie-Étienne.
 ROMON Gabriel.
 RONDELEUX Raymond.
 ROQUET Albert.
 ROTH Joseph.
 ROUDAUT Georges.
 ROUGEOT Roger.
 ROUGIERS Paul.
 ROULEY Émile.
 ROULLET Yann.
 ROUSSEAU Jean.
 ROUVRAIS Alain.
 ROUX Marcel.
 ROUX Francis.
 ROYAL Abel.

SABAROTS Martin.
 SABATIER Jean.
 SAGNELONGE André.
 SAINT-JOUAN Mathieu.
 SAINT-POL (de) Guy.
 SALMON Claude.
 SAUT Henri.
 SAUVAGEOT Anne.
 SAVON Gilbert.
 SCHAERRER Henri.

SCHNEIDER Camille.
 SCHOUTTETEN Marcel.
 SERRUAU Jean.
 SEYDOUX Roland.
 SICRE Louis.
 SIEGRIST Ernest.
 SIFFERT Armand.
 SIMON Félix.
 SIMOTTEL Amélie.
 SINGER Joseph.
 SNEYERS Jean-Philippe.
 SONDAZ André.
 SOUSSOTTE André.
 SPEYBROCK Roger.
 STORCK Rosa.
 STOSSKOPF Jacques.

TACHON Eugène.
 TALON Georges.
 THALAMY Georges.
 THOMAS René.
 THOMINE Georges.
 TILLET Clémence.
 TILLET Eugène.
 TŒUF Jean.
 TOUCHET (de) Antoine.
 TRAVERSAT Jean.
 TRÉBOUTÉ René.
 TROUDET Armand.
 TRUFFAUT Jean.
 TRUMEL Marcel.

VALLET Lucien.
 VANDAAM Frédéric.
 VASSEUR Ferdinand.
 VERNON Robert.
 VIELJEUX Léonce.
 VILLENEUVE (Le Bastard de) Alain.
 VILLENEUVE (Le Bastard de) Yves.
 VIRET Louis.
 VITEK Francis.
 VOITURET Jean.

WOLFF Maurice.
 YVINEC Fernand.
 ZECHT René.
 ZEPPINI Georges.

Tués à l'ennemi :
 ANGLEJAN (d') Marie-Joseph.
 BOUTIN Pierre.
 CHEVALLIER, abbé.
 GRIMPREL Marguerite.
 LE BOULICAUT Raoul.
 LE THUAUT Robert.

MORTS POUR LA FRANCE

SOMMAIRE

Dédicace	1
Présentation du Mémorial.	3
Le Colonel Léon FAYE, chef du Réseau « Alliance »	6 à 8
Le Massacre de Sonnenburg, 30 janvier 1945.	9 à 13
La Fusillade d'Heilbronn, 21 août 1944	14
Nacht und Nebel	15
1941 : Henri SCHAERRER, premier fusillé.	16
1942 : La Fusillade de Paris.....	17
1943 : Morts en France.....	18
Maurice Coustenoble	18 à 21
ROUAGES DES SERVICES ALLEMANDS	22
La Chaîne des Prisons.	23, 24
LE PROCÈS DE FRIBOURG-EN-BRISGAU	25
La Fusillade de Karlsruhe, 1 ^{er} avril 1944.....	26, 27
La fusillade de Ludwigsburg, 23 mai 1944	28 à 44
Le Général Raynal	45 à 61
Le Camp de Schirmeck	45 à 47
LES MASSACRES DE L'A.S.T.	48, 49
Le Struthof	50, 51
Kehl.	52
Rastatt.....	35
Offenburg.....	54, 55
Fribourg	56 à 59
Bülh.	60, 61
Pforzheim	
Gaggenau.....	
MORTS DANS LES CAMPS OU EN SERVICE COMMANDÉ.	62 à 67
1944 : Fusillade de Bondues.....	68
Morts en France.....	69
Massacre à Caen, le 6 juin 1944	70, 71
Bombardement de Saint-Lô, 7 juin 1944	71
Morts en mission de renseignements.....	72, 73
Georges Lamarque	73
Tués à l'ennemi	73
Commémoration au Sacré-Cœur.	74, 75
Commémoration au Struthof	76, 77
Appel des Morts.....	78, 79